

| | |
|--|----|
| Rouen | 19 |
| Saint-Just-Saint-Rambert | 20 |
| Toulouse | 20 |
| Vallée de la Roya..... | 21 |
| Villeurbanne | 22 |
| Vitry-sur Seine (94)..... | 23 |
| MANCHE | 23 |
| MEDITERRANEE..... | 27 |
| Ocean Viging..... | 28 |
| UNION EUROPÉENNE..... | 29 |
| Quel statuts pour les réfugiés ukrainien après 2025 ?..... | 29 |
| Projet d'un bateau européen de sauvetage en mer | 30 |
| L'Egypte et l'Union européenne : Partenariat et lutte contre l'immigration irrégulière | 31 |
| travailleurs sans-papiers | 32 |
| Allemagne | 32 |
| Bulgarie..... | 34 |
| Espagne | 35 |
| Grèce | 39 |
| Italie | 41 |
| EUROPE | 45 |
| Albanie..... | 45 |
| Royaume-Uni..... | 46 |
| INTERNATIONAL..... | 50 |
| L'Onu dénonce la montée des discours antimigrants dans le monde en cette année électorale..... | 50 |
| Plus de 63.000 migrants morts ou portés disparus au cours de la dernière décennie | 51 |
| Criminalisation des ONG de sauvetages en mer..... | 52 |
| La philanthropie islamique..... | 52 |
| ASIE..... | 53 |
| Syrie | 53 |
| AFRIQUE | 53 |
| Côte d'Ivoire | 53 |
| Libye | 54 |
| Mali | 56 |
| Maroc – Espagne..... | 57 |
| Sénégal | 58 |
| Soudan..... | 59 |
| Tunisie..... | 59 |
| OCEANIE | 62 |

| | |
|------------------|----|
| Australie | 62 |
| TEMOIGNAGE | 63 |

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

CORNEBARRIEU

Il est plein avec 108 personnes retenues à ce jour et 285 personnes y ont été retenues depuis le début de l'année. A la suite de la mise à la rue des jeunes du collectif "Autonomie" le 23 février puis de l'occupation du gymnase saint Sernin, beaucoup ont été "relogés" au CRA, dont une majorité de mineurs, et il est à noter que les juges des libertés les ont libérés car les procédures étaient manifestement irrégulières ...

MESNIL-AMELOT

Une femme a été détenue au CRA du Mesnil-Amelot entre décembre 2023 et janvier 2024. Elle a fait une fausse-couche à la suite de violences physiques et aux refus de soin qu'elle a subi de la part de la police et de l'administration du CRA, lors de son arrestation, sa détention et sa première tentative d'expulsion. Après sa fausse-couche, elle a été remise sur un avion et expulsée. Dans cette prison pour étrangers qui est le CRA, où des personnes enceintes se retrouvent enfermées quotidiennement, déjà d'autres retenues avaient dénoncé des violences obstétricales qui avaient causé la perte du bébé de l'une d'entre elles.

<https://abaslescra.noblogs.org/>

CERCLES DE SILENCE



Le Havre continue, ils étaient 15 le 21 mars 2024. Le tract distribué soulignait les dysfonctionnements de la sous-préfecture; Une action collective est en préparation. En effet, il y a toujours des personnes et des familles à la rue... Tous notent un recul des droits et des possibilités de régularisation, les difficultés d'obtenir des visas et la longueur des procédures de regroupement familial .

La Rochelle : Est-ce l'effet de l'ambiance qui se tend ? Ou celui d'un appel peut-être un peu plus motivant que d'habitude ? Toujours est-il que le Cercle de La Rochelle s'est tenu hier avec un effectif jamais atteint depuis des années : 25 personnes à " l'heure de pointe". Les mois précédents nous dépassions difficilement 15. Deux passants ont lancé des cris agressifs, mais beaucoup d'autres discutaient volontiers avec les distributeurs de nos tracts. Merci à ceux d'entre vous qui nous ont encouragés suite à mon message de doute d'il y a 1 mois. Nous allons tenter quelques innovations dont nous vous rendrons compte.

FRANCE

RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER ET RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS.

Une étude présente des recommandations pour améliorer et renforcer la lutte contre le racisme et les discriminations.

1 - Un meilleur outillage des professionnels impliqués dans l'accueil et l'accompagnement des personnes migrantes.

2 - Garantir l'accès aux droits dès l'arrivée sur le territoire, et en particulier le besoin de pouvoir travailler ou se former dès l'introduction de la demande d'asile.

3 - Mise en place de services d'interprétariat dans certains domaines comme la santé, la justice ou l'administration.

4 - Informer les personnes étrangères de leurs droits et des outils à leur disposition en cas de discrimination.

https://www.france-terre-asile.org/images/stories/publications/pdf/Cifer_national_report_FR_EN-final.pdf

AIDE SOCIALE A L'ENFANCE : FUTURE COMMISSION D'ENQUETE PARLEMENTAIRE

Initié avec le soutien des Oubliés de la République, un Comité de vigilance d'ex enfants placés sera officiellement lancé en même temps que la délégation parlementaire, d'ici mi-avril. S'il le faut, ils mettront « *le pied dans la porte* ». Soutenus par l'association « les oubliés de la république », environ 80 anciens enfants placés comptent bien faire entendre leur voix, en prenant une part active à la future commission d'enquête parlementaire, chargée d'étudier les dysfonctionnements de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Plusieurs présidents départementaux de l'association Repairs ! ainsi qu'un militant et ancien enfant confié, et tête de file de ce combat, font notamment partie des troupes. Réunis pour la première fois le 19 mars 2024, à Paris, dans les locaux des Oubliés de la République, les personnes concernées ont acté la création d'un Comité de vigilance, destiné à surveiller les travaux des députés dès la mise en place de l'organisme **prévu mi-avril**. Mais pas seulement. « *Le principe n'est pas que d'intervenir en tant que témoins, mais d'apporter une réelle expertise pour éclaircir les décisions politiques* », précise la déléguée générale de l'association, chargée de coordonner les actions de comité. *Nous n'avons pas envie que cette commission se cantonne à un dialogue entre Etat et départements, où des décideurs et des techniciens échangent en oubliant le troisième acteur.* »

Pour ce faire, les membres du Comité de vigilance ont prévu d'intervenir à toutes les étapes. A commencer par le choix des personnes auditionnées, en soumettant dès la semaine prochaine leur propre liste de spécialistes à entendre, parmi lesquels les responsables qui devront « *venir s'expliquer et rendre des comptes sur leur choix politiques* ». Mis en place tardive des décrets, **sorties sèches à 18 ans, revalorisation de la place de l'assistant familial...** constituent quelques-uns des sujets que le comité souhaite mettre sur la table. C'est que l'exigence de ses membres est à la hauteur de leur implication. Pas question pour eux que le travail de l'organisme se limite à « *un énième débat sur le manque de moyens et passe à côté du véritable sujet* ». « *Nous voulons que la protection de l'enfance ne soit plus seulement l'affaire des quelques spécialistes de chaque parti, pour que les politiques et les citoyens s'en saisissent*, insiste la déléguée générale. *Au-delà des dysfonctionnements du système, il ne s'agit pas seulement du combat d'anciens enfants placés, mais plutôt de savoir dans quelle société nous voulons tous vivre.* »

<https://www.ash.tm.fr/protection-enfance/ase-danciens-enfants-places-veulent-surveiller-la-commission-denquete-897049.php>

GYNECOLOGIE SANS FRONTIERES PREND SOIN DE LA SANTÉ DES FEMMES MIGRANTES

Gynécologies sans frontières a commencé à intervenir en Novembre 2015, pour des consultations gynécologiques, suivi de grossesse, contraception ou libération de la parole sur les violences sexuelles, auprès des femmes migrantes. Il intervient aussi pour des actes médicaux, des avortements, mais aussi des ateliers de prévention, des ateliers d'aides aux victimes. : tout cela reste parfois inaccessible à de nombreuses migrantes, qu'elles soient sur la route de l'exil ou installées dans leur pays d'accueil. Près de 70% des femmes migrantes rencontrées par l'ONG au cours de consultations ont subi des violences sexuelles sur la route de l'exil et dans les campements en France. Ces femmes violentées sont jeunes, âgées de "16 ans à 35, 40 ans". Beaucoup ont subi des viols ou de la prostitution forcée pour payer le passage vers l'Angleterre. "*Le cas de ces femmes en France n'est pas isolé, il existe ces mêmes violences dans tous les camps de réfugiés du monde*".

Sur le chemin de l'exil, prendre une contraception peut être compliqué. Ce n'est pas pratique, pas assez discret et contraignant... Pourtant, ça peut être primordial pour certaines. Pourtant il y a divers moyens de contraception. Parmi les patientes qui font appel à Gynécologie sans frontières, nombreuses sont celles à avoir subi l'excision. Cette mutilation génitale, pratiquée à grande échelle dans plusieurs pays subsahariens notamment, a de lourdes conséquences sur la santé des femmes.

AIDE AUX PERSONNES EXILEES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET AUX VICTIMES DE VIOLENCES INTENTIONNELLES ET DE TORTURE.



Le Centre de Santé Essor de Villeurbanne, créé en 2007 et agréé par l'Agence Régionale de Santé de la Région Auvergne - Rhône Alpes en 2008, et soutenu par le Fonds Asile Migration Intégration, a pour objectif de venir en aide aux personnes exilées en souffrance psychique et aux victimes de violences intentionnelles et de torture. Composé d'une équipe pluridisciplinaire, le centre de santé propose des consultations sur rendez-vous gratuites, individuelles ou collectives/familiales, destinées aux adultes et aux enfants âgés de six ans révolus. Les personnes reçues peuvent bénéficier de consultations médicales et psychologiques, mais aussi de séances de kinésithérapie et d'art thérapie (à dominante musicale ou via les arts-plastiques), dans une

pratique résolument tournée vers la prise en charge clinique globale et pluridisciplinaire du trauma, et dans une logique de complémentarité avec les acteurs de droit commun.

Le centre de santé Essor traite les traumatismes consécutifs à des persécutions et des violences intentionnelles :

- d'ordre politique,
- subies dans des contextes de défaillance de protection des États,
- subies lors des trajets,

Dans un contexte d'exil et de précarité sociale et juridique. Les manifestations de ces traumatismes, souvent cumulés, peuvent prendre plusieurs formes; elles s'expriment principalement au niveau somatique et psychologique.

<https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/articles-d-actualites/en-france/1428-le-centre-de-sante-essor-dans-le-departement-du-rhone>

LE "CONTRAT JEUNE MAJEUR" POUR AIDER LES JEUNES MAJEURS DE 18 ANS A 21 ANS

Le "contrat jeune majeur" permet aux personnes âgées de 18 à 21 ans, confiées à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), sans ressources ou sans soutien familial, de prolonger les aides dont elles bénéficiaient quand elles étaient mineures. *"Le terme de 'contrat' est cependant abusif. Il n'y a rien de contractuel entre le département et le jeune. La véritable appellation de ce dispositif s'appelle l'APJM, 'accueil provisoire jeunes majeurs'",* rectifie un militant pour les droits de l'enfant et ex membre du Conseil National de la Protection de l'Enfance. *"L'APJM est donc une proposition obligatoire faite par le département au jeune de l'ASE qui devient majeur. Le jeune peut l'accepter ou la refuser, mais le département a l'obligation de la proposer"*. Pour rappel, les mineurs étrangers en Europe sont protégés et inexpulsables au titre de la protection de l'enfance, mais une fois **devenus majeurs, ils sont considérés comme sans-papiers**. Le "contrat jeune majeur" (ou APJM) offre donc aux jeunes étrangers un temps d'adaptation, un sursis avant de s'élancer dans leur vie d'adulte, pour s'intégrer, pour régulariser sa situation administrative. Surtout, s'il s'arrête en théorie à 21 ans, *"rien n'empêche les départements de prolonger cet APJM jusqu'à 25 ans, par exemple. Cela c'est déjà vu"*. Concrètement, le contrat jeune majeur peut prendre plusieurs formes tels que :

- Le maintien du jeune dans sa structure d'accueil, comme un foyer de jeunes travailleurs
- La délivrance d'une allocation financière
- Un accompagnement socio-éducatif (suivi de scolarité, etc.)

Ce "contrat" n'était jusqu'à présent pas conditionné à la situation administrative des jeunes : en clair, le département pouvait, à la discrétion de son président, décider prolonger ces aides à un jeune sous le coup d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français).

Mais la **loi Immigration**, promulguée en 2024, est venue bousculer ce système. L'article 44 prévoit désormais **d'exclure du "contrat jeune majeur" les jeunes adultes étrangers sous OQTF**. *"La loi est claire, les départements n'ont plus le droit de proposer l'APJM aux jeunes sous OQTF", "mais rien ne les empêche de créer un dispositif équivalent, portant un autre nom, pour ne pas les priver de protection"*. Il n'est pas rare que de nombreux jeunes étrangers reçoivent une OQTF *"entre leurs 18 ans et 19 ans, le temps que la préfecture étudie leur dossier de régularisation"*. L'article 44 peut donc faire *"plonger ces jeunes dans la précarité. De facto, ils vont se retrouver à la rue"*. Au lieu de rester dans leur centre d'accueil, leur foyer, *"ils devront par exemple se débrouiller avec les centres d'hébergements d'urgence pour dormir au chaud, où il y a peu de places, où on sait que la situation est compliquée. Clairement, on va pousser ces jeunes à errer sur nos trottoirs"*. Il y a de nombreux cas de jeunes étrangers à qui l'on demande de quitter la France à 18 ans alors qu'ils étaient en formation, en apprentissage... Certains avaient même des promesses d'embauche. En janvier 2023, la préfecture des Ardennes a prononcé au moins 25 OQTF à l'encontre de jeunes migrants du département. Partout en France, des associations et même des patrons d'entreprises se mobilisent pour tenter de leur permettre de rester en France pour poursuivre leur cursus. Ainsi, arrivé en France à 16 ans un jeune suivait des études dans la restauration. Mais une fois ses 18 ans révolus, son contrat d'apprentissage avait été rompu et le jeune guinéen avait reçu une OQTF. *"Tout se passait bien, le patron était content et moi je m'adaptais très bien"*, se souvient-il. *"Mais le jour de mes 18 ans, ma vie a complètement changé. Tout s'est effondré [...] Après le rendez-vous et la prise d'empreintes à la préfecture [...] j'ai reçu une obligation de quitter le territoire français assortie*

d'une interdiction de retour sur le territoire français (IRTF) malgré mes documents de travail et les lettres de recommandation de mon employeur, de mon école et même de ma professeure de français". Un guinéen était lui devenu le symbole du combat des jeunes étrangers pour leur régularisation. Il avait obtenu des papiers grâce à la grève de la faim médiatisée de son patron le boulanger Stéphane Ravacley, en 2021. Un Malien sous le coup d'une OQTF alors même que le jeune homme, arrivé mineur en France, justifiait d'un emploi de boucher en CDI, en Normandie. Pour le jeune homme, l'histoire s'était bien terminée. Le 27 décembre 2022, le parquet normand a annulé son OQTF. Le maire de Rouen avait à l'époque sollicité personnellement la préfecture pour lui demander de revenir sur sa décision. "Je voudrais vraiment remercier toutes ces personnes qui m'ont soutenu", avait-il déclaré. "C'est un beau cadeau de Noël".

PAS DE PAPIERS, PAS D'AVOCAT ! QU'EN PENSE LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ?

La Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) sur l'accès à l'aide juridictionnelle pour les travailleurs sans papiers suit son cours victorieux ! Après le **Conseil de prud'hommes** de Paris, la **Cour de cassation** a estimé que cette QPC remplissait les conditions requises pour être transmise **au Conseil constitutionnel**. Le Conseil devra donc se prononcer sur la conformité à la Constitution des dispositions de la loi du 10 juillet 1991 qui posent une condition de séjour régulier en France pour bénéficier de l'aide juridictionnelle, aboutissant à une situation intenable où les travailleurs sans papiers ont des droits qu'ils peuvent défendre devant les conseils de prud'hommes, mais sont **privés** de la possibilité de bénéficier **de l'assistance d'un avocat** rémunéré au titre de l'aide juridictionnelle. Il s'agit d'une inégalité de traitement inacceptable, portant atteinte au droit fondamental à bénéficier d'un procès équitable.

De nombreuses organisations continuent de soutenir les salariés à l'origine de cette procédure dans cette dernière étape et poursuivent le combat pour l'égalité des droits de tous et toutes les travailleurs, sans distinction de nationalité ni de situation administrative, qui passe aussi par l'égalité devant la justice.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7196>

LA FRANCE REFUSE DE DELIVRER DES VISAS AUX FAMILLES DE VICTIMES DU NAUFRAGE DE 2021

Dans la Manche, le 24 novembre 2021, 27 personnes sont mortes noyées et quatre autres ont disparu dans une eau glaciale en tentant de rejoindre le Royaume-Uni sur une embarcation de fortune. Seule deux personnes ont survécu. Le Premier ministre de l'époque, avait qualifié l'accident de "*tragédie*". Depuis, la justice a été saisie pour établir les responsabilités dans ce drame, et les proches des victimes ont été convoqués.

Quatre proches de victimes du naufrage, originaires du Kurdistan irakien, d'Éthiopie ou d'Érythrée, sont parties civiles et devaient être entendues par la magistrate en charge de cette affaire. Leur **demande de visa a été refusée** par les représentations françaises dans leur pays : La France estime qu'il existe "*un risque de détournement de l'objet du visa à des fins migratoires*" et qu'ils restent en France. Ils n'ont pas pu se rendre à leur rendez-vous. Ils espéraient avoir des réponses à leurs questions et faire avancer l'enquête lors de leur audition par la magistrate en charge d'instruire le dossier sur le naufrage. L'un, originaire du Kurdistan irakien et qui a perdu son frère dans l'accident, est le seul à avoir été autorisé à venir en France.

Pour l'un : "*La demande présente un risque de détournement de l'objet du visa à des fins migratoires*", a estimé le ministère de l'Intérieur dans un courrier du 22 janvier 2024 adressé à

l'avocat du kurde, dont le fils est mort dans le naufrage. Pourtant il a un fils mineur au Kurdistan et n'envisage pas de l'"abandonner". Deux autres tous deux Kurdes ayant perdu leur fils dans le drame, ont reçu la même justification des autorités françaises, alors qu'ils ont un ou plusieurs enfants mineurs dans leur pays. Un Éthiopien dont la sœur a péri dans la Manche le 24 novembre 2021, a aussi vu sa demande de visa débouté. Le ministère français considère que, *"eu égard à sa situation personnelle et en considération des attaches (...) dont il dispose en France et dans son pays de résidence (32 ans, célibataire, sans attaches matérielles ou financières justifiée en Éthiopie), sa demande présente un risque de détournement"*. Pour ces quatre personnes, la déception est immense. *"Comme père, je voulais participer à l'enquête"*, déclare l'un. *"Si des citoyens français avaient été victimes d'une tragédie en Irak, comment leurs proches réagiraient au fait de ne pas pouvoir se rendre dans le pays ?"* Les avocats dénoncent un **"déli de justice"** alors même que *"les précisions que ces familles peuvent apporter sur le parcours migratoire des victimes et la manière dont elles ont été approchées par les réseaux de passeurs sont des éléments très utiles à l'avancée du dossier"*.

Les autorités françaises et britanniques avaient été pointées du doigt pour des retards dans le sauvetage de l'embarcation en détresse. Fin 2022, une enquête judiciaire, avait révélé des anomalies graves des services de secours français, qui n'avaient envoyé aucune aide sur place malgré les multiples appels à l'aide. En février, Utopia 56 a déposé plainte pour *"omission de porter secours et homicide volontaire"*. L'association met en cause les autorités des deux côtés de la Manche. Le 15 mars 2024, l'épouse d'un éthiopien mort dans ce naufrage a déposé une requête indemnitaire devant le tribunal administratif de Lille. L'association Intérêt à Agir, Utopia 56 et la LDH (Ligue des droits de l'Homme) soutiennent la requête de l'épouse pour *"mettre en lumière les carences de l'État et dénoncer une politique mortifère aux frontières"*. *"Ce contentieux historique vise à faire reconnaître la responsabilité des autorités françaises et à soutenir l'ensemble des familles victimes de ces politiques et pratiques aux frontières"*. *"Le but de cette requête, au-delà de l'aspect pécuniaire, est de montrer qu'il y a eu manquements graves et fautes de la part de l'État"*, abonde leur avocat. *"Tu ne méritais pas de mourir ainsi. Tu ne méritais pas d'être traité de cette manière pendant tes derniers instants passés dans ce monde cruel. J'espère toujours que justice soit faite"*, a témoigné son épouse

AGEN

Trois jeunes afghans sauvent une femme qui se suicidait dans la Garonne

Trois jeunes hommes afghans étaient tranquillement assis sur les berges de la Garonne, abrités sous un préau contre la pluie, dimanche 10 mars 2024, lorsque des cris les ont interpellés. Il est alors 18h10 : une femme d'une quarantaine d'années vient de sauter par-dessus la passerelle d'un pont surplombant la Garonne, entre les communes d'Agen et Le Passage, sous les yeux de passants. À ce moment-là, le débit du fleuve "était impressionnant", se souviennent les trois jeunes hommes. Malgré ces conditions dangereuses, tous trois réagissent au quart de tour. Ils se positionnent à trois niveaux différents du fleuve pour tenter de récupérer la quadragénaire à l'eau. "On n'a pas réfléchi, on avait mal au cœur pour elle", racontent-ils. Malgré un niveau d'eau très haut, dû aux récentes intempéries, les trois amis plongent dans l'eau et parviennent à secourir la quadragénaire en la ramenant sur la berge.

"Là d'où je viens, il y a un lac. J'ai appris à nager là-bas et je m'y baignais tous les jours", a raconté le jeune homme de 22 ans. En Afghanistan, son père était chauffeur : "Quand je n'étais pas au lac, j'étais avec mon père dans la voiture". Après une longue route d'exil via le Pakistan, l'Iran, et la Turquie, le jeune homme est entré sur le territoire européen par la Serbie et a mis le pied en France en 2021. Les trois amis restent marqués par leur intervention. À l'arrivée des secours, prévenus par les passants, l'un d'entre eux se trouvait en état d'hypothermie. Les pompiers l'ont pris en charge, ainsi que la femme, dont les jours ne sont plus en danger. De cette soirée, les trois jeunes hommes se rappellent surtout avoir été "choqués de voir des gens filmer" la scène, sans intervenir. Et indiquent qu'ils aimeraient avoir des nouvelles de la victime, avec qui ils n'ont pas pu échanger depuis. Un autre

raconte, pour sa part, avoir des douleurs aux jambes depuis cette intervention. Le jeune homme travaille aujourd'hui dans un fast-food. Après avoir quitté l'Afghanistan, "je suis resté longtemps en Turquie, mais la situation était trop tendue". D'où sa venue en France, puis son arrivée dans le Lot-et-Garonne. Deux ont obtenu leur statut de réfugié. L'un est peintre, l'autre aimerait se former pour travailler dans le bâtiment. "On aime bien ici, les gens nous ont bien accueillis. On prend des cours de français", racontent ces jeunes Afghans, dont l'histoire est en train d'être largement diffusée sur ces communes où ils ont trouvé refuge.

ARGENTAN

Un jeune malien arrivé en France le 3 septembre 2018 et a effectué une formation et un apprentissage au Lycée Gabriel d'Argentan. Le 26 juin 2023, il a signé un CDI avec une entreprise en tant que peintre en bâtiment à Argentan. Grâce à son parcours d'insertion professionnelle et sociale sans faute il bénéficie du soutien des acteurs du territoire : le directeur de l'entreprise, s'engage pour qu'il "*rejoigne les rangs du monde du bâtiment qui l'attend*". Le maire d'Argentan, est également mobilisé pour ce jeune "*intégré socialement, notamment au sein de la structure Habitat Jeunes et attendu par une entreprise de la ville*". Sa trajectoire est interrompue par la notification d'une Obligation de Quitter le Territoire Français. Bien que les entreprises ornaïses de ce secteur rural ne réussissent pas à recruter, la préfecture de l'Orne lui refuse un titre de séjour et veut l'expulser du territoire. Il ne peut qu'exprimer son incompréhension "*J'ai un CDI, je ne suis pas à la charge de la société, je veux travailler et vivre normalement et... on m'en empêche*". Une demande a été adressée au Préfet de l'Orne, de lever l'Obligation de Quitter le Territoire Français prononcée à son encontre et de lui délivrer un titre de séjour l'autorisant à travailler.

<https://www.lacimade.org/agir/petitions-appel/kathia-veut-travailler-et-vivre-normalement-mais-on-len-empêche-non-a-son-expulsion/>

BRIANÇON

Les 5 000 signatures récoltées par la pétition en ligne, n'ont pas suffi. Mardi 26 mars 2024, les services de la mairie de Briançon (Hautes-Alpes), haut lieu de passage de migrants entre l'Italie et la France, ont retiré une stèle qui rendait hommage aux 12 personnes décédées entre 2018 et 2023, en tentant de traverser la frontière. "*Même mortes, un élu 'républicain' leur interdit d'exister*", a réagi l'association Utopia 56. "*Le maire de Briançon s'enferme dans un refus de dialogue*", a de son côté dénoncé l'association locale Tous Migrants.

Le 6 février 2024 (voir lettre 76), cette association d'aide aux migrants avait érigé un cairn (monticule de pierres empilées) pour rendre hommage aux exilés qui ont péri dans les montagnes en tentant de passer de l'Italie à la France, par les cols de l'Échelle (1762 m) ou de Montgenèvre (1850 m), deux chemins qui peuvent s'avérer très périlleux sans matériel adapté ou en période hivernale. En octobre 2023, un exilé avait été retrouvé mort dans la rivière Durance après une chute "*accidentelle*" alors qu'il venait de franchir la frontière.

Ce petit monument naturel n'a pas été du goût du maire LR de Briançon, qui y a vu un moyen de "*cibler la mairie*" et une "*instrumentalisation de la cause migratoire*" par les associations. La mairie avait par ailleurs rappelé que le cairn avait été construit sur le domaine public et sans demande préalable. Le 27 février 2024, les associations ont fait la demande officielle, mais elles se sont vues opposer une fin de non-recevoir. Tous Migrants avait jusqu'au 22 mars 2024 pour retirer la stèle et a même mis en place des rondes de militants pour veiller sur cette structure très symbolique. Mais les services municipaux l'ont finalement retirée mardi matin 26 mars 2024. Des bénévoles ont immédiatement érigé une nouvelle structure semblable plus loin.

Les associations d'aide aux migrants et la municipalité de Briançon s'opposent régulièrement sur la question migratoire depuis plusieurs années. Le maire reproche aux bénévoles d'instrumentaliser la question migratoire pour faire pression sur lui, tandis que les humanitaires dénoncent l'inaction de l'État en matière d'hébergement d'urgence dans cette ville devenue, malgré elle, un point de passage stratégique pour les migrants en provenance d'Italie.

Depuis 2016, plus de 25 000 exilés auraient franchi la frontière à pied. En 2021, un collectif d'associations a ouvert « les terrasses solidaires », qui accueillent toute l'année plusieurs centaines de migrants pour une capacité maximale de 81 places. Mais le dispositif, qui a succédé au Refuge solidaire, fermé quelques mois plus tôt, est régulièrement débordé par les arrivées. Dans la nuit du 13 au 14 août 2023, les Terrasses ont, par exemple, accueilli 300 migrants, et les gestionnaires ont failli fermer le site. La même scène s'était déjà produite à l'hiver 2021 lors duquel plusieurs dizaines de migrants s'étaient retrouvés à dormir à la gare de Briançon. De leur côté, la préfecture comme la mairie privilégient un renforcement des forces de police à la frontière à une augmentation des capacités d'hébergement d'urgence, pour endiguer le flux de passages. La situation ne risque pourtant pas de s'améliorer dans le temps : en 2023, l'Italie a vu arriver 156 000 migrants sur ses côtes, (soit 50% de plus qu'en 2022) dont la plupart poursuivent leur route vers la France.

https://www.change.org/p/n-oublions-pas-les-victimes-des-fronti%C3%A8res-non-%C3%A0-la-destruction-du-m%C3%A9morial-de-brian%C3%A7on?recruiter=1150808567&recruited_by_id=ab55f2a0-fc19-11ea-8ba3-639372391723&utm_source=share_petition&utm_campaign=share_for_starters_page&utm_medium=copylink

CHERBOURG

Jeudi 28 mars 2024, la préfecture de la Manche a annoncé la prolongation de l'autorisation de surveillance par drone du terminal transmanche sur le port de Cherbourg-en-Cotentin pour trois mois complémentaires. Début janvier 2024, la préfecture avait autorisé, pour une durée test de trois mois, la surveillance du terminal transmanche à l'aide de drones. Deux télépilotes de la police aux frontières (PAF) avaient été formés pour l'occasion. En 2023, 183 interpellations ont donné lieu à des procédures judiciaires ou administratives ou des mesures de protection pour les mineurs non accompagnés.

<https://www.ouest-france.fr/normandie/cherbourg-en-cotentin-50100/la-surveillance-par-drone-du-port-de-cherbourg-prolongee-de-trois-mois-95623098-ed02-11ee-9706-81db63ab310d>

CHOLET

L'association Migrants solidarité de Cholet (Maine-et-Loire) prête la main aux migrants depuis février 2019. Elle regroupe 125 bénévoles qui pourvoient, dans un premier temps, à la recherche de **logements**, à leur réhabilitation et parfois et à leur entretien, une mission toujours d'actualité. C'est ainsi qu'à Trémentines (Maine-et-Loire), trois logements ont été mis à disposition grâce au prêt d'une dépendance d'une famille, et au dynamisme professionnel d'une équipe de bénévoles qui l'a retapée. D'où qu'ils viennent, « *ces migrants recueillis n'ont plus rien* », sinon leur histoire et leur paquet culturel sur les épaules. Ce qui permet de comprendre certaines attitudes et réflexes. Par exemple, tout ce qui a trait à l'entretien et aux appareils du logement, ce qui peut être nouveau. Dans ce cas, leur demande d'aide auprès des bénévoles est automatique. « *En cas de dysfonctionnement dans le logement, intervenir eux-mêmes génère la peur de casser, d'abîmer, de se mettre en défaut* », selon la bénévole. Mais paradoxalement, « *ils ne demandent qu'à être autonomes* ». C'est pourquoi la huitaine de bénévoles chargés de l'entretien usent de pédagogie, et forment à l'autonomie sur toutes ces petites choses du quotidien. Cela s'effectue « *sans porter de jugement. On ne s'immisce pas dans les vies, c'est la ligne claire, discrète et respectueuse du groupe* ». En retour, il n'y a ni abus ni profit de la part des migrants.

Se loger reste la base, il faut ensuite se nourrir. Un coup de pouce alimentaire mensuel est en vigueur dès le départ. Aujourd'hui, l'association essaie de pourvoir partiellement aux dix familles logées. « *On achète des denrées à très bas coût à la Banque alimentaire, pour 350 € par an, que l'on distribue selon les habitudes et la composition des familles* ». L'aide apportée vise aussi l'intégration sociale : rendez-vous et **démarches administratives** à honorer, nécessité de soins à observer et besoins éducatifs et sociaux à agréger. « *Une poignée de bénévoles assurent au moins deux déplacements par semaine pour garantir ces obligations familiales.* »

Pour vulgariser cette sociabilisation, l'association MiSolCho intervient dans les établissements scolaires. « *À la demande des enseignants, on explique aux élèves la situation de*

migrants, leur vie, leurs difficultés, leurs objectifs ». Enfin, l'association communique lors de forums, et organise des manifestations pour collecter des fonds, d'autres tâches pour une autre trentaine de volontaires occasionnels.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/trementines-49340/misolcho-un-soutien-pluriel-aupres-des-migrants-60c1c930-e61c-11ec-866f-a23d1e28d709>

DUNKERQUE

Le corps d'un homme dans le canal de l'Aa

Mardi 19 mars 2024 dans la matinée, le corps d'un homme avec des *"papiers d'identité au nom d'une personne de nationalité syrienne"* a été retrouvé dans le chenal de l'Aa, à Grand-Fort-Philippe, a indiqué le parquet de Dunkerque. Une enquête a été ouverte *"aux fins de recherche des causes de la mort"*. Les investigations auront deux objectifs : *"vérifier l'identité du défunt, celui-ci ayant été retrouvé porteur de papiers d'identité au nom d'une personne de nationalité syrienne, signalée disparue"* et *"déterminer les circonstances de son décès"*. L'enquête devra notamment *"établir s'il était à bord d'une des embarcations récemment prises en charge et secourues dans cette zone"*, une *"autopsie"* et *"plusieurs analyses techniques"* devaient être réalisées à cette fin. *"Jeune homme de 27 ans d'origine syrienne décédé. Drame humain qui devient une banalité"*, a réagi le maire de Grand-Fort-Philippe. Le corps retrouvé pourrait être celui du Syrien de 27 ans porté disparu depuis le 3 mars 2024. Plusieurs exilés avait signalé sa disparition auprès des équipes de l'association Utopia 56. *"Nous étions sur le bateau, et notre ami a essayé de venir avec nous [pour traverser] vers le Royaume-Uni. La police est arrivée, nous avons eu peur d'avoir des problèmes. Notre ami a sauté pour nous rejoindre, mais il ne nageait pas très bien et nous l'avons perdu dans la rivière"*, expliquait alors un de ses proches, aux bénévoles. *"Nous avons crié à la police, et ils s'en fichaient. L'un d'eux nous a dit : 'Ce n'est pas notre travail'"*. 14 associations avaient annoncé le 12 mars avoir saisi le parquet de Dunkerque pour rouvrir l'enquête et reprendre les recherches. *"Pour le syriens et sa famille, il est nécessaire que les autorités compétentes reprennent les recherches, telles qu'elles auraient été menées si la victime n'avait pas été une personne en exil."*

Ce nouveau décès porte à 10 le nombre de personnes mortes depuis janvier dans le nord de la France en tentant de rallier le Royaume-Uni via la Manche.

HENDAYE – IRUN

Lors de la course Korrika, 36 migrants passent la frontière franco-espagnole

Une vingtaine d'associations, syndicats et partis politiques ont revendiqué un *"acte de désobéissance civile"* en coordonnant le passage par 36 migrants de la frontière franco-espagnole - illégal au regard de la loi. Ces derniers se sont mêlés aux participants de la course Korrika, un événement populaire dans le pays basque, pour rejoindre la ville frontalière française de Hendaye.

La course Korrika, dans le Pays basque, vient de s'achever dimanche 24 mars 2024 après dix jours d'étapes en relais. Cette année, cette course visant à célébrer la culture basque et sa langue, l'euskara, a été marquée par un événement particulier. Trente-six exilés, principalement de jeunes femmes et hommes, ont enfilé leurs dossards et se sont mêlés aux participants. Tout s'est passé lors de la première étape du parcours, le 14 mars, reliant Irun et Hendaye. Ces deux villes frontalières, la première côté espagnol et la seconde côté français, sont séparées uniquement par le fleuve Bidassoa. Ce jour-là, au moment du coup d'envoi, les exilés se mélangent aux coureurs. En plusieurs centaines de mètres, ils franchissent la frontière entre la France et l'Espagne, habituellement très surveillée par les forces de police, dans le cadre du rétablissement du contrôle aux frontières intérieures. Une vingtaine d'associations, collectifs, syndicats mais aussi de figures politiques locales ont revendiqué mardi 26 mars 2024, lors d'une conférence de presse, la coordination de cette action. Les exilés *"ont traversé le pont Santiago avec la complicité de dizaines de personnes, franchissant ainsi la frontière administrative qui y est établie"*, ont-elles indiqué.

"Des personnes migrantes passent déjà à pied ou en bus, tous les jours, sur ce pont Santiago" en tentant d'éviter les contrôles de police, rappelle un militant du syndicat LAB. Celui-ci revendique l'action aux côtés de collectifs locaux comme Etorquinekin-Diakité ; d'associations et syndicats nationaux comme Attac, Solidaires ou la FSU ; et de partis politiques comme Europe Ecologie-Les Verts et La France Insoumise. Les militants revendiquent un "acte de désobéissance civile". Pour rappel, l'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irréguliers constituent en effet un délit dans la loi française, selon le CESEDA (code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile). Sauf que s'il n'y a pas de "contrepartie directe ou indirecte" ou bien que l'aide est apportée "dans un but exclusivement humanitaire", aucune poursuite ne peut être engagée. En outre, "ce sont simplement des personnes qui ont couru aux côtés de milliers d'autres : impossible de savoir qui avait des papiers, qui n'en avait pas". Dans l'idée de faire connaître l'action au grand public, une vidéo retrace toute la démarche, de la préparation à l'arrivée de l'étape.

Certains des exilés "avaient leur destination dans différentes villes de l'État français, et d'autres se sont rendus au centre d'accueil de migrants Pausa à Bayonne en quête de protection", ont indiqué les associations. Pour rejoindre Bayonne, après l'arrivée de l'étape à Hendaye, les coordinateurs de l'action ont organisé des déplacements en véhicules.

D'ordinaire, depuis l'Espagne, les migrants en transit "ne peuvent rester que trois jours à la Croix Rouge d'Irun et sont dans l'obligation de quitter les lieux sans avoir eu assez de temps pour obtenir et comprendre les informations nécessaires à la suite de leur parcours", pointent les associations dans leur communiqué. "Pour continuer leur chemin, ils doivent traverser le pont où les forces de l'ordre françaises les contrôlent, ils sont chassés dans les gares, les autoroutes et aux arrêts de bus".

Cinq ONG (Amnesty International, La Cimade, Médecins sans frontières, Médecins du Monde et l'Anafé)avaient dénoncé dans un rapport paru en mai 2023 les nombreuses "violations des droits" envers les migrants commises par la France à cette frontière avec l'Espagne. Elles y relataient la multiplication des contrôles "discriminatoires", des "retours expéditifs" et refoulements illégaux, à l'image des pratiques à la frontière franco-italienne. "Ce contexte contraint les personnes migrantes à prendre plus de risques pour franchir la frontière, parfois au péril de leur vie", avaient décrit les ONG en 2023. Entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022, au moins 12 personnes sont décédées à la frontière franco-espagnole, emportées par le fleuve frontière Bidassoa ou fauchés par des trains. "S'il y a délit, pour moi, ce sont les délits de contrôles au faciès pratiqués par la police que l'on voit notamment au niveau des arrêts de bus", pointe le syndicaliste. "Et les refoulements à chaud qui continuent de se faire vers l'Espagne".

Début février 2024, le Conseil d'État a rendu une décision **pour mettre un terme à la pratique des refus d'entrée aux frontières intérieures**, largement utilisée également à Vintimille et Montgenèvre, entre la France et l'Italie. Dans le cadre de ces refus d'entrée, les renvois se font de manière immédiate ou après quelques heures passées dans un local de rétention. La décision du Conseil d'État vise à mettre en conformité les pratiques françaises avec la loi européenne. Un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne en septembre 2023 spécifie en effet que "l'éloignement forcé n'intervient qu'en dernier recours". Et que la "directive retour" européenne, impliquant un certain nombre de procédures dont un délai de contestation, doit être appliquée aux frontières intérieures. Depuis lors, "on constate moins de contrôles visibles aux points frontaliers" entre Irun et Hendaye. "Mais il y en a davantage de manière plus pernicieuse : une fois que les personnes sont passées, lorsqu'elles patientent sur les bords de routes ou près des arrêts de bus. Les bus qui vont jusqu'à Bayonne sont aussi plus contrôlés qu'avant". Et les renvois à chaud se poursuivent, constate le militant. Les associations, syndicats et partis politiques ayant coordonné l'action dénoncent par ailleurs le Pacte migratoire, au niveau européen, ainsi que la nouvelle loi immigration au niveau français. Ces textes relèvent, selon eux, d'une logique "de l'Europe forteresse qui fragilise les exilés".

JURA

Ils étaient menacés d'expulsion, mais soutenus par des associations et des citoyens engagés, tous ont réussi à régulariser leur situation. Après le difficile parcours de l'exil, les migrants, seuls ou en famille, sont arrivés dans le Jura où ils ont dû faire face, pour certains, au difficile et long chemin de la régularisation. Les demandeurs d'asile, dont la procédure de demande est en cours et qui disposent d'un titre de séjour provisoire les autorisant à séjourner temporairement en France, sont accueillis dans le Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada). Quand ils sont déboutés, ils doivent quitter le territoire. Avec le soutien d'associations et de citoyens engagés, ils se sont battus pour rester.

Martha Omozusi travaille à Interfringue. Elle a fui le Nigeria pour protéger ses filles de l'excision. Elle a obtenu en août 2023, un titre de séjour d'un an. Aujourd'hui hébergée au CHRS de Coop'Agir, la mère de famille de 40 ans a changé de quartier. Grâce à la régularisation de sa situation, elle a trouvé un emploi, elle travaille à 80 % depuis le lundi 5 février 2024 au tri du linge à Interfringue. Elle est heureuse et compte occuper d'autres postes.

La famille albanaise réunie, vit à Champagnole a fui l'Albanie en 2015. Parents de deux enfants, dont leur fille née en France, la famille albanaise vivait à Dole. Le 23 mai 2021, le père est expulsé. L'accueil citoyen des réfugiés du nord Jura a, avec les collègues Ajir-Champagnole, travaillé sur ce dossier : la mère a quitté Dole peu après l'expulsion de son époux. Après un passage au Centre de rétention administrative de Metz, celui-ci est retourné en Albanie. Depuis début 2023 elle travaille, elle a obtenu un titre de séjour et grâce à un dossier d'avocat de cour européenne, Le mari a pu rejoindre sa famille à Champagnole.

La famille arménienne relogée par Saint-Michel le Haut, déboutés de leur demande d'asile, les parents arméniens, parents de trois enfants, sont sommés de quitter l'appartement où ils sont hébergés par le Cada, le 15 juin 2021. Ce jour-là plusieurs associations se mobilisent pour demander leur relogement. Depuis, ils ont été relogés grâce à l'association Saint-Michel Le Haut (ASMH) à Dole ; les enfants vont bien et les parents aussi.

Lila et Festim Dafku, ont quitté l'Albanie en février 2017 pour fuir la mafia. « *Ça fait un an qu'on se cache comme des criminels* » pleure Lila le 10 juin 2021. Parents de quatre enfants, ils ne sont toujours pas régularisés en 2022. Ils ont obtenu le titre de séjour en 2023, Festim travaille et ils sont à Dole. Enfin plus besoin de se cacher. Festim et Lila entendaient "*respecter toutes les décisions de la préfecture. Sauf celle de quitter la France*"

Acet, tchéchène, serait en Alsace Alors qu'elle est arrivée en France en 2014, la mère de famille fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire depuis février 2019. Le 9 septembre 2020 le collectif « un toit pour Acet » est créé pour soutenir Acet, mère de trois enfants. Elle obtient un titre de séjour d'un an, en janvier 2021. Depuis, elle aurait quitté Dole, pour, peut-être, rejoindre Strasbourg.

Ils devaient quitter le territoire, ils ont du travail : Kamila et Fikrat, azerbaïdjanais, sont parents de deux enfants. Arrivés à Dole en 2015, ils devaient être reconduits à la frontière en août 2019. Ils ont finalement leur titre de séjour ; les deux parents travaillent désormais et la famille vit dans un appartement HLM à Dole.

Il obtient son titre de séjour et son bac la même semaine. Il arrive dans le Jura en août 2017, à 16 ans, après avoir quitté seul la Guinée. Visé par une obligation de quitter le territoire en 2020, l'horizon s'éclaircit en juillet 2021. La même semaine le jeune homme décroche son bac pro technicien en chaudronnerie industrielle et la régularisation de ses papiers. Depuis il est en CDI et vit toujours à Dole. Il vient de décrocher son permis de conduire et tout va pour le mieux. <https://c.leprogres.fr/societe/2024/03/26/ils-etaient-menaces-d-expulsion-que-sont-devenus-ces-sans-papiers>

LOIR ET CHER

Lettre au Président du Conseil Départemental de Loir et Cher,

Le premier avril 2024 prochain, le **Président du Conseil Départemental de Loir et Cher** a le fait le choix délibéré de jeter à la rue 76 très jeunes enfants accompagnés de leurs 39 mères. Ces mères qui sont dans un combat quotidien pour trouver à manger, emmener leurs enfants à l'école, souvent loin de leur hôtel, cuisiner en dehors de leur chambre, trouver un moyen de faire des lessives. Qui ne peuvent pas travailler, pour des raisons administratives incohérentes, malgré leurs démarches à la Préfecture pour obtenir du travail. 39 mères qui ont fui leur pays contraintes et forcées : persécutions multiples, violences sexuelles, ... Et qui au terme de leur périple semé d'embûches souvent mortelles, se voient « offrir » une chambre d'hôtel low cost étriquée, sans cuisine ni laverie, dans laquelle elles vivent entassées avec leurs enfants, depuis plus d'un an, voire trois ans pour certaines. Parmi ces familles, deux mères vont accoucher fin mars, dont une de jumeaux. Plusieurs familles ont des enfants en situation de handicap, dont deux très lourds : une vie dans la rue pour ceux-là équivaut à une menace de mort à moyen terme.

Nous savons que l'hébergement d'urgence coûte cher, extrêmement cher. Un logement pérenne permettrait à la fois des conditions de vie dignes pour ces familles et des économies pour les finances départementales, tels que les sites Rocheron ou le centre de formation du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) : l'hôtel coûte 1 500 euros par mois pour une mère avec ses enfants. Combien coûterait la location d'un logement vacant ? Trois fois moins cher, a minima. Et une possibilité de cuisiner, de faire des lessives, de vivre une vie un peu plus normale.

Vous exprimez travailler de concert avec la Préfecture. S'agit-il simplement d'une partie de ping-pong où les familles expulsées par vos services vont dépendre à présent de ceux de la Préfecture (dont elles sont d'ailleurs totalement dépourvues d'informations) ? Où en est-on d'un tuilage réel entre les deux instances ? Les familles ne peuvent pas être, à vos yeux, une simple balle d'échange institutionnel.

Nous faisons appel à votre sens de la dignité. Il est inconcevable de mettre plus de 100 personnes à la rue, en leur adressant un courrier quinze jours avant, sans aucune solution. Vous parlez d'accompagnement social : un accompagnement social pour leur acheter des duvets et des toiles de tente ? Un accompagnement social pour une vie dans la rue la meilleure possible ?

Quel sens accordez-vous à l'intérêt supérieur des enfants dont vous avez la charge ? Nous lutterons encore et toujours pour une seule chose : Pas d'enfants à la rue.

<https://www.lacimade.org/loir-et-cher-79-enfants-et-39-mere-isolees-a-la-rue-au-1er-avril-lettre-ouverte-au-conseil-departemental/>

LOON-PLAGE

Les migrants toujours en quête d'un digne accès à l'eau

600 personnes en moyenne s'éparpillent chaque semaine sous des tentes et abris de fortune avec l'espoir d'une traversée sans vague vers l'Angleterre. Leurs campements au sol boueux, voire inondé avec un hiver très humide, se trouvent coincé en pleine friche industrielle, à plusieurs kilomètres d'un accès à des douches ou à de véritables toilettes. Aucun point d'eau courante ne s'y trouvait depuis deux ans, jusqu'à l'implantation d'un robinet fixe sorti de terre le 20 décembre 2023.

L'arrivée à la mi-février d'un camion-douche construit par l'association Helpt4Dunkerque a marqué les esprits - et les corps - des migrants. Il n'a fonctionné que six jours en deux semaines, mais a permis d'offrir "environ 75 douches quotidiennes" à autant de personnes, compte la co-responsable de ce programme au sein du collectif, qui agit chaque hiver. "En retour, il y a toujours d'immenses sourires et de grands mercis". L'équipe d'Helpt4Dunkerque est repartie le 29 février 2024, emportant avec elle les bénévoles qui assuraient le fonctionnement du camion. Le véhicule, lui, est resté. "D'autres associations souhaitent le reprendre, mais toutes manquent de bras. Or, il faut trois

personnes au minimum pour le faire tourner". La Croix-Rouge française réfléchit, avec d'autres associations, à la reprise du camion-douche d'Help4Dunkerque. "La mise en pause forcée de ce dispositif montre les limites des associations, qui sont obligées de se substituer à des instances étatiques pour répondre aux besoins fondamentaux des personnes exilées" pour ma coordinatrice de l'antenne de Médecins du monde sur le littoral, qui rappelle les lois engageant l'État et les collectivités à octroyer à toute personne un accès à l'eau proche et suffisant pour ses besoins fondamentaux. La Croix-Rouge française et l'association Refugee Women's Centre proposent des navettes trois fois par semaine vers quelques douches ouvertes par les communes de Mardyck et de Grande-Synthe. Une offre "largement insuffisante". Pour pallier l'absence de tout dispositif d'hygiène sur place, Help4Dunkerque a construit lors de son passage "deux toilettes sèches composées d'un trou, de palettes et d'une bâche" afin d'offrir "un minimum d'intimité" aux exilés. Des couches sont aussi distribuées "aux femmes et aux enfants" pour éviter à ce public vulnérable de "sortir la nuit".

Après l'évacuation, le 16 novembre 2021, d'un important camp installé dans la commune voisine de Grande-Synthe, "plus aucun point d'eau n'a été assuré par les pouvoirs publics" durant deux ans sur les terrains occupés par les migrants. Ces derniers n'ont dû leur salut qu'à l'association Roots, qui remplit encore aujourd'hui d'eau potable cinq grands réservoirs disséminés sur les camps à raison de "7 000 litres l'hiver et de quinze mille l'été, chaque jour" ; pour se brosser les dents, nettoyer la boue de ses pieds, cuisiner ou boire. Quant au point d'eau obtenu des collectivités locales le 20 décembre 2023- en pleine grève de la faim d'un bénévole -, il représente une "garantie très utile" mais reste excentré des camps, gèle par grand froid et se perd au milieu d'une grande flaque en l'absence "d'évacuation des eaux usées", constate la vice-présidente de l'association Salam.

Boisson, cuisine, hygiène de base... L'eau sert à tout et continue de manquer aux migrants. "Les pathologies que l'on observe durant nos permanences sont liées à ces conditions de vie", observe : des cas de "gale, des problèmes dermatologiques et des plaies surinfectées". "L'absence de douches et de toilettes a un impact sur leur santé physique, mais aussi mentale". "Offrir des douches à ces gens jouait le rôle d'une prévention médicale, tout en leur redonnant de la dignité", estime un citoyen qui a délivré "2 500 douches" sur le camp entre 2021 et 2023 grâce à son camping-car, avant de jeter l'éponge, éreinté. "Ce n'est pas à nous de faire cela, mais à un opérateur comme l'État, capable de mettre en place une offre régulière qui répondrait aux besoins de tous". C'est le cas à Calais, où l'état a été contraint par la justice en 2017 de rendre accessibles points d'eau et sanitaires pour ne plus exposer les exilés à un traitement dégradant.

"Sur le Dunkerquois, la volonté de non-accueil de l'Etat agit à rebours du devoir d'humanité", car les mises à l'abri temporaires et parfois lointaines proposées par la préfecture du Nord ne correspondent pas aux besoins "inconditionnels" des migrants sur le littoral. D'où la question de ces derniers, charriant l'espoir fou de se laver à l'eau chaude sur leurs camps : "Quand le camion-douche va-t-il revenir ?"

LYON

Un centre d'accueil des demandeurs d'asile rouvert après deux ans de travaux

Après à deux années d'intenses réhabilitations et réaménagements, Cent personnes pourront être accueillies au 120 rue Antoine Charial, dans le centre de transit Nora Saoudi. Il a rouvert ses portes en février 2024 et sera inauguré très prochainement. Géré par l'association Forum réfugiés, il fait partie des trois centres de transit du Rhône qui hébergent des personnes en situation d'exil. Des habitats autonomes d'environ 16,50m² en moyenne, avec kitchenette et salle de bain ont été construits. Soit 44 chambres, dont 2 studios destinés aux personnes à mobilité réduite. Rénovation thermique, ravalement de façade, redécoupage des espaces... Les travaux ont été menés par Grand Lyon Habitat pour près de 2 millions d'euros. 484 000 euros de subventions proviennent de l'État, 1 125 000 d'euros de la Ville de Lyon et 220 000 euros de la Métropole de Lyon.

<https://tribunedelyon.fr/societe/lyon-3e-centre-accueil-demandeurs-dasile-rouvert-travaux/>

OLIVET

Le maire d'Orléans **interpelle le ministre de l'Intérieur**. Il veut des explications sur l'arrivée à Orléans de sans-abris et de migrants venus de Paris et de la région parisienne - peut-être en vue des Jeux olympiques... Selon la Ville, un car venant de Paris avec 35 à 50 personnes à bord débarque ainsi à Orléans toutes les trois semaines depuis mai 2023, les personnes sont ensuite réorientées vers d'autres structures ou repartent ailleurs. *"Tout cela se fait en catimini, et c'est particulièrement choquant"*. Il précise qu'il a dû *"mener son enquête"* alors qu'il était alerté par la rumeur qui court en ville depuis plusieurs semaines et qu'il s'est heurté aux *"réponses évasives des services de l'État"*. *"Ce que l'on sait, expose l'élu, c'est que ces sans-abris sont pour la plupart des migrants, qu'ils sont pris en charge par une association conventionnée par l'État pendant une période assez courte, d'environ trois semaines. Comme les structures d'hébergement d'urgence sont saturées à Orléans, ils sont le plus souvent dirigés dans des hôtels."* Depuis mai 2023, cela représente au total 519 personnes. Que sont devenues ces 519 personnes ? *"C'est difficile à savoir"*, répond le maire. *"Certaines ont pu être envoyées en centre de rétention administrative, d'autres placées ailleurs, d'autres encore s'évaporent dans la nature."* Le maire estime en tout cas que le nombre de sans-abris à Orléans *"inconnus de nos services"* a augmenté ces dernières semaines.

Fait-il un lien avec les Jeux olympiques ? *"Je n'ai pas de certitude, mais la coïncidence est troublante."* Quoi qu'il en soit, *"tout cela est choquant. De déplacer des gens dans des villes où ils ne peuvent pas en fait être pris en charge, et de le faire en catimini sans en informer le maire."* Et de conclure : *"Orléans n'a pas vocation à accueillir la colline du crack"* - une allusion aux campements de consommateurs de drogue plusieurs fois démantelés porte de la Chapelle à Paris.

Depuis un an, selon une circulaire du gouvernement, **des "sas d'hébergement temporaire pour les migrants" ont effectivement été créés**, répartis dans dix régions, dont le Centre-Val de Loire, pour désengorger l'Île-de-France. Lors des *"opérations de mises à l'abri"*, les personnes sont dirigées en province avec, sous trois semaines, un examen de leur situation administrative et une réorientation vers d'autres structures selon leur profil. Cette logique correspond bien à la description que fait le maire. Le mouvement s'est-il accéléré avec les Jeux Olympiques ? C'est la conviction du collectif « le revers de la médailles », mais cela a déjà été démenti par le gouvernement à plusieurs reprises.

[ciete/le-maire-serge-grouard-denonce-l-arrivee-a-orleans-de-sans-abri-exclus-de-paris-a-quelques-mois-des-jo-9854157](https://www.francebleu.fr/infos/societe/arrivee-de-migrants-a-orleans-la-prefecture-confirme-les-chiffres-de-la-ville-mais-dement-tout-lien-avec-les-jo-3797678)

Dans un communiqué de presse, **la préfecture du Loiret répond**, mardi 23 mars 2024 au maire. **La préfecture nie tout lien avec l'organisation des JO** et évoque un dispositif *"temporaire"* de solidarité nationale. *"En vue de répondre à l'ampleur des besoins d'hébergement d'urgence en Île-de-France, dix sas d'accueil temporaire régionaux ont été mis en place par l'État à l'échelle nationale pour y orienter une partie des personnes prises en charge dans le cadre d'opérations de mise à l'abri"*, confirmant ainsi qu'un de ces centres d'accueil temporaire a été ouvert dans le Loiret en mai 2023. On notera que cette ouverture n'avait, jusqu'ici, jamais fait l'objet d'une communication des pouvoirs publics.

La préfecture indique que ces prises en charge ont effectivement lieu *"toutes les trois semaines"* : en 10 mois, 519 personnes ont ainsi été accueillies à Orléans - ce qui correspond bien au constat dressé par la ville. Mais toutes ne sont pas restées à Orléans, puisque *"les personnes se voient proposer une orientation en fonction de leur situation dans des dispositifs répartis entre les six départements de la région"*. Et d'ajouter : *"Au total, 134 personnes ont été prises en charge dans le département du Loiret"* - sans préciser dans quelles villes, ni dans quelles structures. Il est juste mentionné que sur les 519 migrants reçus en 10 mois, 146 relevaient du dispositif de demande d'asile, 355 de l'hébergement d'urgence, et 38 ont quitté volontairement le territoire. Sollicitée pour apporter davantage de précisions, la préfecture n'a pas donné suite.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/arrivee-de-migrants-a-orleans-la-prefecture-confirme-les-chiffres-de-la-ville-mais-dement-tout-lien-avec-les-jo-3797678>

OUISTREHAM

Le Conseil d'État se penche à nouveau jeudi 28 mars 2024 sur la situation des exilés de Ouistreham. Les associations d'aide ont déposé une requête pour revoir les installations sanitaires mises en place par la ville. Elles sont, selon elles, sous dimensionnées par rapport au nombre d'exilés présents. Tout commence au printemps 2023. Le tribunal administratif de Caen ordonne à la ville de Ouistreham et à la préfecture du Calvados d'installer un accès à l'eau près du campement d'exilés. Campement situé dans un petit bois près du chemin de halage le long du canal de Caen à la mer. La commune et l'Etat font appel devant le Conseil d'État qui rejette leur requête début juillet. Rien ne se passe. Les associations d'aide aux migrants (Solidarités International, le CAMO, Vents Contraires, Citoyens en lutte et La Cimade) saisissent à nouveau le Conseil d'État qui, début décembre, enjoint une nouvelle fois l'administration d'installer des sanitaires, sous peine d'une astreinte de 1.000 euros par jour de retard. La mairie de Ouistreham installe alors deux robinets, trois douches et trois cabinets de toilette, et les raccorde à l'eau chaude et à l'assainissement. Mais trois mois plus tard, les associations considèrent que ces infrastructures sont insuffisantes par rapport au nombre de migrants, estimé entre 200 et 250, et elles déplorent qu'elles ne soient pas entretenues. Elles demandent donc au Conseil d'État de mettre à exécution l'astreinte de 1.000 euros par jour. Cette requête est examinée à 9h30 ce jeudi matin. Contactée, la ville de Ouistreham n'a pas souhaité faire de commentaires.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/les-installations-sanitaires-pour-les-exiles-de-ouistreham-de-nouveau-devant-le-conseil-d-etat-3381995>

PARIS

Le 24 mars 2024, un jeune Afghan a pu filmer des policiers ont réveillé des exilés qui dormaient sous un pont vers le quartier Jaurès dans le nord de Paris, en braquant sur eux des lampes torche clignotantes. *"Ces jeunes Afghans dormaient à Jaurès, sur les quais de Seine. Ils ont été réveillés par des policiers à la lampe torche. Il était entre 2h30 et 3h"*, explique une membre du collectif Accès au droit. *"Quand les jeunes ont protesté et posé des questions, ils ont été gazés puis violentés. Ils ont dit qu'ils n'avaient nulle part où aller. Dans un geste de ras-le-bol, un jeune a même mis le feu à sa tente. Toutes ses affaires avaient été gazées, il n'en pouvait plus"*.

Dans un rapport publié en novembre 2023, le collectif inter-associatifs « Accès au droit » documentait déjà la récurrence des violences verbales et physiques commises à l'encontre des migrants lors des démantèlements. Depuis 2015, le collectif a recensé 448 témoignages de violences policières dont 88 % résultent de *"situations d'évictions, de dispersions dans l'espace public"*. Un tiers des témoignages (30 %) rassemblés concernent des violences physiques, du simple coup de pied au passage à tabac, et un autre tiers (33 %) des confiscations ou destructions de biens.

Ces violences se déroulent généralement de nuit. Elles restent *"très largement sous-documentées"*, estime une doctorante à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), qui travaille sur les questions migratoires. *"Elles se déroulent dans le noir, loin des caméras, rendant difficile le recueil de témoignages. Il est donc difficile de quantifier les violences policières. Certains ne parlent pas de ce qu'ils ont subi par peur de représailles, d'autres n'ont pas le temps de filmer, d'apporter une preuve de ce qu'ils racontent"*. Y en a-t-il plus qu'avant ? *"Peut-être. Ce qui est sûr, c'est qu'on en rate une partie. Je ne pense pas qu'on puisse parler d'explosion de violences policières, en revanche, les associations essaient de les faire signaler plus systématiquement. Ce que l'on sait, c'est que depuis huit ans, il y a toujours eu des violences, ce n'est pas une nouveauté"*. Certains migrants nuancent cette réalité. *"Les policiers ? Ils viennent de temps en temps"*, expliquait cet hiver un jeune Guinéen de 16 ans qui dormait sous un pont dans un campement d'environ 150 personnes, non loin d'Austerlitz. *"Ils regardent s'il n'y a pas de problèmes, mais ils ne sont jamais violents, ils ne nous disent pas de partir. On a traversé des pays où c'est bien pire... Au Maroc, en Tunisie, les policiers nous tabassent parce qu'on est Noirs"*.

"Oui, je ne pense pas que les violences soient institutionnalisées, elles sont plutôt le fait de petits groupes de policiers qui agissent à un instant T", complète la doctorante. *"Il y a sûrement*

une volonté de se cacher à l'approche des Jeux olympiques". "Sans doute, la police ne souhaite pas s'attirer de mauvaise pub, comme ce qu'il s'était passé en 2020, place de la République". Le 23 novembre 2020, des centaines de jeunes migrants avaient en effet été délogés brutalement de la place de la République, à Paris, au cours d'une opération particulièrement musclée, sous le regard des caméras et des médias. Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, avait même, à l'époque, dénoncé des "excès individuels" des forces de l'ordre. Les multiples vidéos de l'évacuation avaient montré des arrachages de tentes, des coups portés aux exilés, des migrants jetés hors de leurs tentes. Les violences sont donc parfois "directes", avec ce genre de passages à tabac, mais la majorité restent des violences "indirectes", précise-t-elle. "C'est-à-dire, des violences qui touchent aux besoins physiologiques des migrants : on va gazer leurs affaires, les empêcher de dormir en braquant des lampes torches sur leurs visages. On va mettre de l'huile sur le sol pour empêcher les réinstallations de tentes...". "Il n'y a pas qu'une forme de violences, mais un panel de violences". Et il n'y a pas qu'à Paris que les violences policières ont été documentées ces dernières années.

Depuis des années, les ONG s'alarment du traitement infligés aux exilés résidant dans le nord du pays, notamment vers Calais, point de départ pour de nombreux migrants désireux de rejoindre le Royaume-Uni. En règle générale, les lieux de vie sont expulsés toutes les 48 heures, avait déjà calculé l'ONG Human Rights Watch en 2021. Un rythme instauré depuis "mi-2018". Plus d'un millier de migrants vivent actuellement entre Dunkerque et Boulogne-sur-Mer. L'écrasante majorité se dit harcelée par les autorités françaises.

<https://collectifacesaudroit.org/etudes/>

Quatrième opération de démantèlement d'un camp de mineurs non accompagnés

Il était aux alentours de 7h, mercredi 20 mars 2024, lorsque les forces de l'ordre ont pris position des deux côtés du tunnel Villiot, dans le 12e arrondissement de Paris, et ont intimé à toutes les personnes présentes de quitter les lieux. Ici, près de 150 migrants, dont la quasi-totalité étaient des jeunes en recours pour faire reconnaître leur minorité, vivaient dans ce campement informel depuis le mois d'octobre 2023. Après avoir manifesté leurs craintes de ne pas savoir où dormir s'ils quittaient ce lieu, les exilés se sont dispersés dans les rues de la capitale quelques heures plus tard, selon plusieurs personnes présentes sur place. **Aucune mise à l'abri** n'a été proposée à ces jeunes qui sont partis en transportant le plus d'affaires possibles. Le reste a été détruit par les services de la voirie. Sans solutions, les mineurs se retrouvent donc à errer dans les rues de la capitale. "C'est une mise en errance avec une logique de nettoyage qui ne prend pas en considération que ces jeunes n'ont nulle part où aller, donc que ça ne va pas changer grand-chose à la situation", estime le porte-parole d'Utopia 56.

Selon la préfecture, qui a publié un arrêté mardi 19 mars 2024, ce lieu de vie comportait environ 74 tentes et présentait un risque important en matière de sécurité. Ces abris de fortune "entravent non seulement la circulation des piétons et autres véhicules non motorisés, mais présentent un risque important en matière de sécurité des personnes dans la mesure où, en cas de crue de la Seine, les occupants pourraient se retrouver piégés par les eaux et se noyer", considère le document. Il existe par ailleurs "un risque d'incendie accidentel". "Ce n'est pas un lieu de vie mais un lieu de survie", concède l'adjointe à la mairie en charge des Solidarités, de l'Hébergement d'urgence et de la Protection des réfugiés. "Mais ces jeunes n'ont nulle part d'autre où aller", complète Utopia56. De leur côté, les associations dénoncent une opération "en dehors de tout cadre légal". "Selon l'arrêté, un délai de 48h est laissé aux jeunes pour quitter les lieux avant une opération de police. Mais évidemment, la préfecture n'a rien respecté et il y a eu une évacuation ce matin, soit moins de 24h après la publication de l'arrêté", il est regrettable que "le cadre du droit ne soit plus respecté". Interrogées les préfectures de police de Paris et d'Ile-de-France n'ont pas répondu aux questions.

Ce type d'opérations visant un camp de mineurs non accompagnés n'est pas nouveau. Il s'agit du quatrième démantèlement en trois mois. Une première opération a eu lieu le 17 décembre

2023. Une seconde, concernant une centaine de mineurs, a aussi eu lieu dans l'hyper centre de la capitale en février 2024. Enfin, le 6 mars 2024, ce sont près de 400 mineurs qui ont été évacués, toujours sans mises à l'abri. Et à chaque fois, regrettent les associations, la même histoire se répète. *"D'habitude à Paris, il y a quand même ce simulacre d'opération humanitaire avec des bus qui viennent et prennent en charge ceux qui veulent aller dans des centres. Là, on a une population de jeunes mineurs qui subissent ces opérations sans aucune solution derrière. On leur envoie un message très clair : qu'ils ne sont pas les bienvenus. C'est de la maltraitance voulue pour que les jeunes le ressentent et décident de quitter la ville"*, critique le coordinateur de la "mission exilés" de l'ONG Médecins du monde et porte-parole du collectif Revers de la médaille. *"C'est un scandale"*, le Défenseur des droits a été saisi. *"Ce n'est pas digne de la 7e puissance mondiale"*.

Un lien direct avec les Jeux olympiques ? Il n'y a aucun doute, selon le collectif Revers de la médaille, d'autant plus que ce campement était à quelques dizaines de mètres des quais de Seine où se déroulera la cérémonie d'ouverture des JO 2024. *"Cela s'est déjà passé à l'international aussi, chaque organisation de JO porte en elle, dans son ADN, de l'exclusion sociale et des politiques maltraitantes envers les personnes à la rue"*. L'opération de mercredi *"illustre parfaitement ce phénomène"*: *"Ce sont des gamins qui devraient être à l'école, avoir un médecin traitant et être logés dans des solutions dignes. Ils sont juste chassés au nom des Jeux Olympiques et des politiques migratoires. C'est assez navrant"*. *"Et le plus dur est devant nous"*, La préfecture d'Ile-de-France va **réduire** en 2024 de 700, par rapport à 2023, **le nombre de places d'hébergement d'urgence** dans Paris. *"Il y a un choix politique fait par le gouvernement qui se traduit dans la politique menée par la préfecture d'Île-de-France, et c'est très inquiétant"*. De leur côté, les autorités, accusées de faire du "nettoyage social" en vue des JO, font valoir que 120 000 personnes sont hébergées chaque nuit au titre de l'urgence en Ile-de-France.

ROUEN

Le 26 décembre 2023, un guinéen il a reçu de la part du préfet de la Seine-Maritime une obligation de quitter le territoire français (OQTF). *"J'ai pris un coup derrière la tête, je ne m'attendais pas du tout à ça. Je n'ai jamais rien fait, je n'ai jamais eu affaire aux forces de l'ordre. Pourquoi moi ? Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ?"*, s'interroge le jeune homme qui se bat pour rester à Rouen. En 2018, il a 14 ans quand il fuit son pays. Alors adolescent, il traverse plusieurs pays d'Afrique, l'Italie, la France et arrive à Rouen où il est pris en charge par une famille. Après avoir **obtenu plusieurs diplômes** : *"son brevet des collèges avec 100/100 à l'oral de français, son baccalauréat avec mention bien, il est aujourd'hui en BTS en alternance au lycée Marcel Sembat et ses professeurs sont prêts à l'accompagner pour qu'il intègre une école d'ingénieur"*, énumère la Rouennaise qui l'a recueilli, avec son mari et sa fille.

À la suite de la lettre stipulant au jeune homme qu'il est désormais sous le coup d'une OQTF, le 11 janvier 2024, son contrat de travail a été suspendu. Il ne perçoit plus son salaire d'alternant en électro-technique. *"J'ai pris un studio que je paie avec mon salaire. Pour l'instant, j'arrive à tenir comme ça mais ça devient compliqué."* Au-delà de l'aspect financier, c'est particulièrement difficile sur le plan psychologique, confie le jeune homme. *"C'est très dur aujourd'hui pour moi. Si je tiens encore, c'est grâce à la famille, les amis, l'entreprise qui sont quand même là. Je ne peux pas baisser les bras, c'est un combat, mais il faut y aller."* Un combat dont il a perdu une bataille : le 19 février 2024, le tribunal administratif a refusé qu'il reprenne ses activités. Contactée, la préfecture de la Seine-Maritime *"ne communique pas sur le fond du dossier"*. *"Les raisons du rejet de la demande de titre de séjour de l'intéressé figurent dans la mesure d'éloignement prise à son encontre, les arguments ont été avancés devant le juge administratif dans le cadre du contentieux."* Une **nouvelle audience doit se tenir en mars ou avril 2024**, cette fois-ci au sujet du recours déposé contre son OQTF. Son entourage se mobilise. Une bache a été tendue sur la façade de l'hôtel de ville de Rouen avec ces mots : *"Il est intégré, responsable. Pourtant, il pourrait être expulsé. Est-ce la France que nous voulons ?"* Une pétition est mise en ligne. Il est soutenu par son entourage à Rouen mais pas par les membres de sa famille restée en Guinée : il ne les a prévenus de cette OQTF

pour éviter de leur faire de la peine.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/je-ne-peux-pas-baisser-les-bras-le-combat-d-ansoumane-diakite-etudiant-guineen-a-rouen-menace-d-expulsion-6636095>

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

Après cinq ans en France et le rejet de sa demande d'asile, il risque d'être renvoyé au Gabon. En effet, son obligation de quitter le territoire français pourrait être appliquée dès le 3 avril 2024. Ce travailleur sans-papier à Saint-Just-Saint-Rambert craint des persécutions politiques dans son pays. Il ne lui manque qu'une chose pour rester en France à Saint-Just-Saint-Rambert: "*des papiers*". A une semaine de la date fatidique, l'association Un, toit c'est tout, qui accompagne dans la Loire douze familles déboutées de l'asile dont celle du Gabonais, lance un appel au préfet pour suspendre l'obligation de quitter le territoire français en attendant que la justice examine les recours.

Arrivé en France en 2019, ce psychologue et son épouse ont vu leur demande d'asile rejetée. Une première OQTF le vise depuis, jamais appliquée. Mais à la suite d'un contrôle d'identité en décembre 2023, il est visé par une nouvelle OQTF, et a été avisé par les gendarmes, qu'elle sera appliquée le 3 avril. "*C'est stressant et angoissant*" dit-il. Depuis 2020, il a troqué son métier de psychologue pour celui de commis de cuisine dans une brasserie à Saint-Just-Saint-Rambert. **Il lui fallait travailler pour avoir des papiers, mais on lui demandait des papiers pour travailler** : "*On ne savait plus à quel saint se vouer*" soupire-t-il, soulagé d'avoir trouvé un patron qui accepte de "bidouiller" pour lui fournir des fiches de paye et déclarer son emploi. Ses deux CDD se transforment en CDI : "*c'est un très bon élément*" témoigne son patron, qui l'a recruté à la sortie du Covid quand **il peinait à compléter son équipe**. Quand il a appris qu'il risquait de perdre son employé, il a écrit au préfet de la Loire. "*Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il a quitté le Gabon. Il cherche la sécurité et le bien-être pour sa famille, et c'est pour ça qu'il fait tous ces efforts.*" Il raconte : une fois installé dans la Loire, il a d'abord fait du bénévolat en tant que maraîcher pour la structure d'insertion Oasis pendant huit mois avant de trouver son poste en cuisine. "*J'ai fait ma vie ici, je paye mes impôts, j'ai ouvert un compte en banque, j'ai même un livret A*" énumère-t-il. Sa femme fait aussi du bénévolat pour la Croix Rouge et donne des cours de français. "*Je trouve ça scandaleux que la France se prive de gens de cette qualité*" s'indigne celle qui, depuis plus de deux ans, l'accompagne dans ses démarches, que ce soit pour inscrire ses deux enfants à l'école ou pour acheter une trottinette électrique pour aller au travail. "*Darmanin [le ministre de l'intérieur] avait dit vouloir être gentil avec les gentils et méchant avec les méchants : là ce sont des vrais gentils*" abonde un autre militant de « Un toit c'est tout ».

À une semaine de la date couperet du 3 avril, la pétition contre l'expulsion rassemble plus de 1 400 signatures. **L'association en appelle au préfet, et sollicite les élus, pour retarder l'application de l'OQTF** le temps que la cour d'Appel de Lyon étudie leur recours.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/une-association-se-mobilise-a-saint-just-saint-rambert-contre-l-expulsion-de-wenceslas-travailleur-sans-papier-5977714>

TOULOUSE

Le juge rappelle à l'Administration les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'hébergement d'urgence

Par un grand nombre de jugements, le juge de la légalité a annulé des décisions du Préfet de remettre à la rue des personnes et familles prises en charge dans le dispositif d'hébergement d'urgence. C'est une immense victoire pour toutes ces familles qui s'étaient retrouvées à la rue du jour au lendemain ! Entre avril et octobre 2023, la Préfecture de Haute-Garonne **a remis à la rue 658 personnes dont 311 enfants**, hébergées dans des hôtels.

Le juge a rappelé à l'Administration les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'hébergement d'urgence **et annulé l'ensemble des décisions** soumises à son contrôle par lesquelles le Préfet de la Haute-Garonne a prononcé la **fin de mise à l'abri** au titre de l'hébergement d'urgence

de personnes seules ou de famille :

- Sur la forme d'une part, le juge rappelle qu'une décision de remise à la rue doit être motivée et précédée d'une procédure contradictoire, c'est-à-dire que les personnes concernées doivent être en capacité de connaître les motifs de remise à la rue et de les contester.

- Sur le fond, ensuite, le juge rappelle que les motifs mettant fin à l'hébergement sont ceux, et seulement ceux, prévus dans les textes : n'en font partie ni la durée du séjour et le nombre important de nuitées déjà accordées, ni la situation administrative des personnes. Ces motifs avancés par les services de l'Etat ont été rejeté par le juge, non conforme à la loi.

Une victoire pour ces familles, pour qui le tribunal a enjoint la Préfecture de les **prendre à nouveau en charge au sein d'un hébergement sous 7 jours !**

L'action collective lancée par nos associations en septembre 2023 est toujours en cours et attend le jugement au fond. Elle s'inscrit dans une volonté de démontrer l'illégalité des instructions préfectorales ayant conduit à ces remises à la rue et faire respecter le droit de toutes et tous.

https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2024/03/2024-03-27_CP-Decision-TA-Toulouse.pdf

VALLEE DE LA ROYA

Cédric Herrou : libéré après avoir été placé en garde à vue

"C'est un peu une habitude de la vallée de la Roya". L'agriculteur Cédric Herrou a diffusé sur ses réseaux sociaux mercredi 20 mars 2024, peu après 15h, une vidéo dans laquelle il apparaît menotté à l'arrière d'un véhicule. Quelques heures plus tard, ses soutiens annoncent que le militant a été interpellé par des gendarmes et placé en garde à vue pour *"aide à la circulation irrégulière d'étrangers en France"*. Trois compagnons de la communauté Emmaüs et deux bénévoles belges ont également été arrêtés lors de cette opération. Dans la soirée, la préfecture des Alpes-Maritimes a indiqué que Cédric Herrou *"a été interpellé par des gendarmes mobiles dans le cadre d'un contrôle routier à la sortie du tunnel de Saorge"* et qu'une *"infraction routière retenue à son encontre et le refus de fournir les documents afférents à la conduite du véhicule ont entraîné l'immobilisation du véhicule"*. *"La présence à bord de passagers en situation irrégulière a conduit au placement en garde à vue de M. Cédric Herrou et au placement en retenue administrative des passagers"*. Selon plusieurs responsables de la communauté Emmaüs Roya, dans la vallée de la Roya le long de la frontière italienne, l'agriculteur devenu un symbole de l'aide aux migrants était au volant d'une camionnette pour aller travailler aux champs avec trois compagnons et deux bénévoles quand ils ont été stoppés par des gendarmes mobiles pour un contrôle d'identité. Les six hommes ont été conduits au commissariat d'Auvare à Nice, à une heure de route. Les deux bénévoles et l'un des compagnons, de nationalité française, ont été libérés en début de soirée. Les deux autres compagnons, l'un Gambien et l'autre Mauritanien, ont été placés en rétention administrative en vue d'une expulsion. Cédric Herrou était quant à lui toujours en garde à vue jeudi matin. Les deux compagnons africains sont en situation irrégulière mais ils vivent en France depuis longtemps et sont déclarés comme compagnons à la préfecture dans le cadre d'une démarche de régularisation, selon les membres d'Emmaüs contactés par l'AFP. L'un d'eux vit à la communauté avec sa femme et leurs quatre enfants, âgés de cinq à onze ans, tous scolarisés dans la vallée.

Pour les soutiens de Cédric Herrou, cette interpellation s'apparente à du harcèlement et de l'intimidation. Ils s'interrogent sur la temporalité de l'arrestation. Le militant s'apprête à déposer un référé devant le tribunal administratif pour contester les *"contrôles au faciès"* opérés par des militaires de la force Sentinelle, déployés dans la région contre la menace terroriste. Or, **les soldats n'ont pas le droit de procéder à des contrôles d'identité**, seuls les forces de police ou de gendarmerie sont habilités à le faire. Le 9 mars 2024, l'agriculteur avait publié une autre vidéo dans laquelle on voit deux 4x4 militaires bloquer sa fourgonnette sur la route de Breil-sur-Roya. *"On vient voir si ces gens-là ont des papiers"* dit (sur les images) un soldat, faisant référence aux personnes d'origine africaine à l'arrière du véhicule. *"Vous n'êtes pas policier, vous êtes militaires (...) Vous ne*

faites pas votre métier, vous n'avez pas à [nous] contrôler", rétorque Cédric Herrou dans la vidéo visionnée plus de trois millions de fois sur X. Un autre enregistrement avait fait le buzz en fin d'année dernière. En novembre, le militant avait montré des militaires de la légion étrangère qui semblaient procéder à un contrôle d'identité sur des migrants. La vidéo a dépassé les quatre millions de vues sur X. Le préfet des Alpes-Maritimes avait alors parlé de "*désinformation organisée par Cédric Herrou*" et apporté "*son soutien aux soldats de la force Sentinelle*". Ces dernières années, Cédric Herrou a plusieurs fois dû faire face à la justice pour avoir convoyé des migrants venus d'Italie et organisé un camp d'accueil en 2016 chez lui. En 2021, il a finalement été définitivement relaxé par la cours de Cassation. Cette décision avait marqué l'aboutissement d'une longue procédure jalonnée de trois procès et d'une saisine du Conseil constitutionnel, qui avait consacré en 2018 le « **principe de fraternité** ».

VILLEURBANNE

À Villeurbanne, la quarantaine de femmes sans-abri qui vivaient au centre culturel et de la vie associative (CCVA) ont trouvé refuge, depuis le 14 mars 2024, après être passé par un gymnase, dans l'ancien Centre culturel œcuménique (CCO), un lieu qui fut longtemps un espace anti-raciste militant contre les expulsions de squat. « *Je suis contente d'avoir déménagé. Ici, il y a des douches et une cuisine et même si la chambre est petite, j'ai de l'intimité. Au gymnase, c'était vraiment trop difficile. On dormait dans des lits de camps, toutes nos affaires en vrac et il n'y avait pas de cuisine* ». Depuis début mars, elles peuvent enfin souffler (un peu). Durant les six prochains mois, elles seront logées dans ce qui a été, pendant longtemps, un lieu d'accueil pour migrants de toutes les cultures. En tout, 21 chambres ont été aménagées. Une convention d'occupation temporaire a été signée entre la mairie, l'association la Komune et Vinci, propriétaire des murs.

Depuis son arrivée aux affaires, la majorité écologiste et de gauche de la Métropole de Lyon a mis en place plusieurs conventions de ce type. L'idée : accueillir des sans-abri dans un lieu en attente de projet d'un promoteur. Malgré quelques critiques, cette manière de faire travailler ensemble collectivités et collectifs d'habitants sans-abri semble se poursuivre. Cela permet une occupation légale de ces lieux inoccupés. Point négatif : avec ce dispositif, les habitants sont obligés de partir à la fin de la convention. Contrepartie : ils bénéficient des aménagements nécessaires durant leur présence dans les lieux. « *Même si les travaux ne sont pas encore finis, on a voulu déménager le plus tôt possible* », dit une habitante du CCO et membre du collectif Solidarité entre femmes à la rue. « *On n'a pas eu le temps de tout installer* ». Sur place, deux ouvriers installent les douches manquantes. Il n'y en a que deux pour l'instant. « *On n'a fait que les travaux d'urgence, c'est encore un peu spartiate. On a transformé les bureaux en chambres, redimensionné les espaces, mais on va devoir améliorer les conditions de vie. Tout s'est fait tellement vite* », indique l'association Alpil (Action pour l'insertion par le logement), mandatée par la mairie de Villeurbanne.

Des femmes partagent le sentiment d'épuisement. Elles ont toutes connu une grande période de doute et d'incertitude ces derniers mois. « *Même si c'est un soulagement d'être au CCO, on sait que c'est temporaire. On a très mal vécu l'expulsion du CCVA* », soupire l'une qui se remémore le 16 janvier 2024 comme une « *journée noire* », à quelques jours de l'expulsion. « *On se demandait pourquoi certaines personnes allaient être hébergées et pas nous. On était comme une grande famille. Alors, le jour de leur déménagement, c'était comme un deuil. Mon fils a pleuré pendant deux jours* ». En effet, sur les 104 personnes occupant du CCVA, 56 personnes, dont une majorité de femme et d'enfants, se sont vues relogées dans un ancien Ehpad de Cusset, géré par le foyer Notre-Dame des Sans-abri. Onze personnes, réfugiées, ont été orientées vers le dispositif d'asile.

Pour les autres restantes, sans solution, des propositions avaient été faites pour un hébergement en hôtel, à Belleville-sur-Saône. « *Ce jour-là, on n'avait pas voulu monter dans le bus pour aller à l'hôtel, il est reparti vide. C'était trop loin des écoles de nos enfants et c'était seulement pour 4 jours* ».

Mais ce n'est qu'une solution temporaire. « *C'est mieux ici que le gymnase, mais j'ai besoin d'avoir un lieu à moi, un petit appartement* », confie l'une. De nombreuses fois, elle a appelé le 115 pour bénéficier du dispositif d'hébergement d'urgence mais celui-ci reste complètement saturé. Si aucune place ne se libère d'ici six mois, les femmes du CCO espèrent que la convention d'occupation sera renouvelée « *au moins pour un an* ». Sans cela, elle se retrouveront de nouveau sans toit avec leurs enfants.

<https://www.rue89lyon.fr/2024/03/23/a-villeurbanne-ancien-cco-accueille-femmes-sans-abri-du-ccva/>

VITRY-SUR SEINE (94)

Des lycéens se mobilisent contre une menace d'expulsion visant la famille d'une camarade

Des lycéens de l'établissement Adolphe Chérioux à Vitry-sur-Seine dans Val-de-Marne, en région parisienne, ont manifesté mercredi 20 mars 2024 devant la préfecture, après que la mère d'une de leur camarade a reçu une OQTF, à la suite d'une demande de titre de séjour refusée. Des professeurs de l'élève de seconde originaire de Tunisie, se sont également mobilisés. "*L'Obligation de quitter le territoire français qu'a reçue la mère [l'élève – puisqu'elle] est mineure, elle la concerne aussi – nous paraissait particulièrement injuste et, en plus, elle est infondée. La préfecture se base sur des éléments qui sont factuellement faux*", estime le professeur d'histoire-géographie.

Après cinq ans en France, la mère, dépose sa demande de titre de séjour, comme le lui autorise la loi. La réponse de la préfecture lui est incompréhensible. "*Je travaillais à droite, à gauche, je courrais. Je suis bénévole partout, au Secours catholique, au Secours populaire. Je fais des études en français, je suis bien intégrée*", raconte-t-elle. "*Ils [les agents de la préfecture] me disent que je n'ai pas de soutiens familiaux ici, alors que tous mes frères et mes sœurs et mes parents sont en France. Ils me disent que les enfants sont Algériens, alors qu'ils sont Tunisiens. Je ne sais pas qu'elle est la raison politique, si c'est une histoire de quotas. Je n'ai pas de réponse en fait, c'est pour ça que je n'arrive pas à comprendre.*" "*Pour la préfecture, [elle] ne justifie d'aucune source de revenus, alors qu'elle a montré les documents prouvant son travail dans l'aide à la personne comme femme de ménage, ainsi qu'une promesse d'embauche*", signale une pétition en ligne, soutenue par le réseau de parents d'élèves FCPE et de Réseau éducation sans frontières (RESF). De nombreux travailleurs ou étudiants sans-papiers ont aussi répondu à l'appel des lycéens, mobilisés plus largement contre l'opacité et l'inaccessibilité des préfectures.

MANCHE

113 personnes secourues et 450 migrants arrivés au Royaume-Uni en une journée

Dans la nuit de mardi 19 à mercredi 20 mars 2024, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez reçoit des alertes l'informant que plusieurs canots d'exilés, qui tentaient la traversée de la Manche, se trouvent en difficulté dans le détroit du Pas-de-Calais, dans le nord de la France. La préfecture maritime de la Manche indique que le CROSS Gris-Nez mobilise un navire de sauvetage, pour venir en aide à une embarcation dont le moteur est endommagé au large de Gravelines, entre Calais et Dunkerque. Dans un premier temps, "*les naufragés refusent d'être secourus*", avant que 23 personnes demandent finalement assistance. Ces 23 migrants sont ensuite déposés au port de Dunkerque en milieu de journée, mercredi. Les autres exilés qui "*refusent l'assistance proposée par les moyens français*" finissent par réussir à remettre le moteur en route et reprennent leur traversée. "*Le choix est fait de les laisser poursuivre leur route*", mais le CROSS Gris-Nez assure "*maintenir une surveillance sur l'embarcation*", au vu des risques encourus et de l'état du bateau de fortune. Dans un second temps, plus tard dans la nuit, le CROSS va au secours de 64 exilés sur une autre embarcation, cette fois au large de Sangatte. Ensuite, un autre canot en difficulté dans la même zone, est secouru à 25 personnes, en majorité des femmes et des enfants en bas âge. Les 89 migrants secourus sont débarqués au port de Boulogne-sur-Mer et "*pris en*

charge par les services de secours terrestres et la police aux frontières". En parallèle, un autre patrouilleur, vient aider une personne malade à bord d'un canot de fortune, avant de la déposer au port de Calais. "Son état de santé reste stable".

De l'autre côté de la Manche, huit embarcations de migrants ont atteint les côtes britanniques mercredi 20 mars 2024, transportant au total 450 exilés. Un record d'arrivée en une seule journée. Parmi ces 450 arrivées, un exilé blessé par arme blanche a été secouru puis transféré à un hôpital après avoir débarqué au port de Douvres. Il semblerait que l'homme ait été poignardé, selon la police du Kent. *"Son pronostic vital n'est pas engagé et les officiers mènent des enquêtes pour établir toutes les circonstances, y compris où, quand et comment les blessures ont été reçues".*

Jeudi matin 21 mars 2024, les forces de l'ordre signalent avoir mis en échec le départ d'un bateau de 50 exilés au Touquet, et de quatre autres embarcations à Wimereux.

Depuis le 1er janvier 2024, au moins 3 500 personnes ont rejoint le Royaume-Uni via la Manche, un nombre record.

Malgré l'hiver et les échecs, des migrants continuent de traverser la Manche

En baisse de 30% entre l'année 2022 et l'année 2023, les traversées de la Manche par des migrants repartent à la hausse en ce début d'année 2024, malgré les conditions hivernales et une eau à 9°C. Mais ni les naufrages, les décès, ni la forte présence policière, ni même les échecs répétés, ne dissuadent les candidats au départ vers le Royaume-Uni.

Comme chaque lundi, c'est jour de distribution alimentaire par les bénévoles de l'association Salam. Une longue file d'attente s'est formée sur ce terrain vague boueux de Grande-Synthe, dans le nord de la France. Ici, plusieurs dizaines de migrants tuent le temps en attendant de saisir leur chance : celle de traverser la Manche pour rejoindre le Royaume-Uni. Un Afghan, de 19 an, en est déjà à sa troisième tentative : *"On a essayé de traverser la nuit dernière à bord d'une embarcation, mais la police est arrivée et a percé le bateau. Et donc, nous sommes retournés ici dans ce camp. La fois précédente, le bateau n'est jamais venu. Et puis, une autre fois encore, nous sommes restés quatre heures en mer, et le moteur a lâché. C'était terrible, je ne peux même pas expliquer. Il n'y avait personne pour nous aider. On a attendu que la police vienne nous secourir. On les a appelés trois, quatre, cinq fois : 'Aidez-nous ! Aidez-nous !', parce que le moteur du bateau ne fonctionnait plus. Ils sont venus, mais tellement tard, au bout d'une heure et demie."* Sa demande d'asile en France a été rejetée deux fois. Le Royaume-Uni est donc sa prochaine destination. D'autant qu'il parle anglais et son oncle y vit. *"Nous allons retenter encore et encore. Si Dieu le veut, nous y arriverons. Nous irons au Royaume-Uni"*

Lors des échecs de traversée, les migrants se retrouvent livrés à eux-mêmes, dans la nuit, souvent mouillés, divaguant dans le froid. C'est là qu'intervient un bénévole pour l'association Utopia 56. Au volant de sa voiture, il transporte des vêtements. *"On a de quoi rhabiller de la tête au pied, en général, à peu près 80 à 90 personnes"*. Après une heure de maraude, le bénévole repère 30 migrants. Il est 4 heures du matin. Le groupe remonte de la plage en longeant une route nationale. Un homme s'avance en boitant, il se plaint de douleurs au pied. Le bénévole ne peut l'emmener dans sa voiture et l'amener à l'hôpital, alors une ambulance est appelée. Comme d'autres, son jogging est trempé. Le groupe, composé de familles, avec parfois de très jeunes enfants, vient vraisemblablement de tenter une traversée empêchée par les forces de l'ordre.

Un autre bénévole, se démène pour leur trouver un hébergement d'urgence. Mais l'hôtel le plus proche est fermé. Il fait deux degrés. Des habits secs et chauds leur sont distribués. *"On essaye toujours de faire quelque chose. Même si le 115 ne répond pas, même si l'hôtel est fermé, on fait quand même quelque chose. Le minimum. Pour leur montrer qu'ils ne sont pas tout seuls."* Cette nuit-là, **320 migrants réussiront à rallier le Royaume-Uni.**

Réparer le préjudice des familles de victimes.

C'est pour répondre à la détresse de l'épouse et des deux enfants d'un père de famille, éthiopien, qu'une requête indemnitaire a été déposée par cette dernière le 15 mars 2024 devant le tribunal administratif de Lille. Le mari est mort dans le naufrage de son embarcation dans la Manche, dans la nuit du 23 au 24 novembre 2021. Vingt-six autres personnes, qui avaient contacté les secours français et britanniques pendant plusieurs heures, en vain, ont perdu la vie cette nuit-là.

L'association Intérêt à Agir, Utopia 56 et la LDH (Ligue des droits de l'Homme) soutiennent la requête de l'épouse pour "*mettre en lumière les carences de l'État et dénoncer une politique mortifère aux frontières*", dénonce un communiqué commun. "Ce contentieux historique vise à faire reconnaître la responsabilité des autorités françaises et à soutenir l'ensemble des familles victimes de ces politiques et pratiques aux frontières". "*Le but de cette requête, au-delà de l'aspect pécuniaire, est de montrer qu'il y a eu manquements graves et fautes de la part de l'État*", abonde avocat de la famille. Cette requête fait suite à une demande préalable envoyée il y a plus d'un an à la Première Ministre Elisabeth Borne, et restée sans réponse. Par ailleurs, l'information judiciaire liée à ce naufrage est toujours en cours. D'après l'avocat, les requérants devront patienter environ un an avant d'obtenir une réponse d'une tribunal.

Le père de famille a quitté l'Éthiopie dans l'espoir de rejoindre le Royaume-Uni pour y demander l'asile. Il avait laissé son épouse et ses deux enfants au pays, espérant qu'ils pourraient un jour le rejoindre via une procédure de regroupement familial. Arrivé dans le nord de la France, il passe plusieurs semaines dans un camp informel de la région. Puis embarque, un soir, dans un canot. "Mais après avoir parcouru plus de 6 000 km, [il] est décédé à quelques kilomètres de son objectif, abandonné par les secours français et britanniques". "Tu ne méritais pas de mourir ainsi. Tu ne méritais pas d'être traité de cette manière pendant tes derniers instants passés dans ce monde cruel. J'espère toujours que justice soit faite", a témoigné son épouse, également requérante. Aujourd'hui, la femme et les enfants sont toujours en Éthiopie "dans le dénuement le plus complet", "matériel et psychologique", déplore l'avocat. "À la souffrance de la perte d'un père et d'un époux, s'ajoute celle de ne pouvoir se recueillir sur une sépulture". Malgré les recherches engagées après le drame, son corps n'a en effet jamais été retrouvé. Après la mort de leurs proches, les familles de victimes se retrouvent dans l'impuissance la plus totale.

Seule **la cessation des politiques de répression**, des discours publics de stigmatisation et une augmentation tant quantitative que qualitative des moyens de secours peuvent mettre fin à ces décès. **Ce contentieux historique vise à faire reconnaître la responsabilité des autorités** françaises et à soutenir l'ensemble des familles victimes de ces politiques et pratiques aux frontières.

Utopia56

La justice est saisie pour reprendre les recherches d'un syrien disparu

Il est 0h01 dimanche 3 mars lorsque les équipes d'Utopia 56 du nord de la France reçoivent un message sur le téléphone d'urgence : "*A person died in the river*", "*une personne est morte dans la rivière*", en français. Cette nuit-là, plusieurs embarcations ont tenté de rejoindre les côtes britanniques en traversant la Manche. Dans le canal de l'Aa, près de Gravelines, un migrant disparaît à quelques mètres de là. Il s'agit d'un Syrien de 27 ans, signalent dans un communiqué plusieurs associations dont Utopia 56 et l'Auberge des migrants. "Nous étions sur le bateau, et notre ami a essayé de venir avec nous [pour traverser] vers le Royaume-Uni. La police est arrivée, nous avons eu peur d'avoir des problèmes. Notre ami a sauté pour nous rejoindre, mais il ne nageait pas très bien et nous l'avons perdu dans la rivière", explique un proche du syrien, aux bénévoles. "Nous avons crié à la police, et ils s'en fichaient. L'un d'eux nous a dit : 'Ce n'est pas notre travail'".

Ce n'est que vers 10h que le commissariat de Dunkerque envoie un drone et une caméra thermique pour tenter de retrouver le jeune Syrien. En vain. "Quelques heures seulement après la

disparition d'un homme, les recherches sont terminées", regrettent les humanitaires. La famille du syrien reste depuis cette nuit tragique sans nouvelle de lui. Mardi 12 mars 2024, 14 associations signataires du communiqué annoncent avoir saisi le parquet de Dunkerque pour rouvrir l'enquête et ainsi reprendre les recherches. "Pour le syrien et sa famille, il est nécessaire que les autorités compétentes reprennent les recherches, telles qu'elles auraient été menées si la victime n'avait pas été une personne en exil", peut-on lire dans le document. L'oncle du Syrien s'est rendu à Calais pour essayer de retrouver son neveu et a déposé une main courante.

Pratiques profondément illégales et dangereuses de la part des autorités françaises

Une enquête menée par plusieurs médias européens révèle les pratiques des autorités françaises dans la Manche, **devenue une zone de non-droit** où la lutte contre l'immigration prime sur le respect de la vie humaine. Officiellement, **l'interception en mer est interdite**. Jusqu'à présent, ces pratiques étaient réservées aux pays tiers comme la Libye ou la Turquie, financés par l'Union européenne. Cette enquête met en lumière l'institutionnalisation de pratiques profondément illégales et dangereuses de la part des autorités françaises, une tendance en constante croissance où **les morts deviennent de simples victimes collatérales**. Depuis le 1^{er} janvier 2024, environ 4 300 personnes ont traversé la Manche, établissant ainsi un nouveau record pour cette période. Dans le même temps, **au moins 4 incidents ont entraîné des décès, contre 5 pour toute l'année 2023 (30 000 traversées) et 4 en 2022 (45 000 traversées)**. Selon des experts maritimes, plusieurs situations révélées dans l'enquête auraient pu entraîner des noyades de masse. Une réalité qui contredit radicalement l'objectif cynique affiché par les préfetures dans leur communication : « #Sauverdesvies ». Cette enquête n'aurait pas pu voir le jour sans le formidable travail et l'engagement de nos équipes sur le terrain. Aux côtés de plusieurs députés, nous demandons **l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation générale à la frontière**. La situation ne peut plus perdurer, l'impunité doit cesser.

Utopia56

Dans la Manche, dangereuses interceptions par les forces de l'ordre françaises

Des forces de l'ordre qui interceptent des embarcations de migrants en mer à l'aide de manœuvres dangereuses, des témoignages de bateaux percés au couteau, des gazeuses brandies par les policiers pour inciter les migrants à regagner le rivage ; ces scènes, sont désormais visibles dans la Manche. D'après une enquête publiée samedi 23 mars, les forces de l'ordre françaises seraient à l'origine de plusieurs interceptions en mer de canots de migrants alors que la doctrine en droit maritime français consacre la sauvegarde de la vie humaine et mer. Le collectif de journalistes a pu recenser quatre cas d'interceptions en mer depuis juillet 2023. Par ailleurs, quatre saisines sont en cours d'investigation sur les années 2022 et 2023, selon la Défenseure des droits.

Dans l'une des vidéos récupérée par le journal Le Monde et datée du 9 octobre 2023, on observe par exemple un semi-rigide de la police nationale faire des vagues autour d'un "small-boat" pour le déstabiliser, dans le port de Dunkerque. Un procédé observé chez les garde-côtes qui procèdent régulièrement à ce genre de manœuvres dangereuses pour repousser les embarcations de migrants en mer Égée. Selon Le Monde, le parquet de Boulogne-sur-Mer est aussi saisi d'une enquête préliminaire à la suite d'un signalement d'un garde-côte douanier. Le 11 août 2023, au petit matin, un gendarme aurait demandé à un membre d'équipage de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) de l'aider à percer un bateau au large de la plage de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) avec une dizaine de personnes à son bord. Une action que ce dernier a refusé d'effectuer. *"En tant que policier, on ne peut pas agir d'une manière qui met la vie d'autrui en danger. On doit respecter les règles."* En décembre 2023, le procureur de la République de Saint-Omer avait rappelé son opposition aux interceptions maritimes : *"Une fois les migrants dans l'eau, c'est le principe de l'action de l'État en mer qui reprend ses droits et le préfet a donné des consignes extrêmement claires aux forces de l'ordre sur le fait de ne jamais mettre en péril la vie des migrants."*

Le passage par bateau au Royaume-Uni reste extrêmement périlleux. Depuis 2023, 24 personnes sont décédées par noyade. Plusieurs facteurs sont en cause : les conditions météorologiques, l'utilisation de matériel nautique de mauvaise qualité, ou encore les canots surchargés. Mais les associations d'aide aux migrants mettent aussi en cause le harcèlement des exilés par les forces de l'ordre qui les poussent à prendre toujours plus de risques. Dans la nuit du 2 au 3 mars 2024, un exilé syrien de 27 ans, s'est noyé dans le canal de l'Aa (Nord de la France) alors qu'il tentait de grimper dans un "taxi-boat" à destination du Royaume-Uni. Selon des témoignages récoltés par Le Monde, sa chute aurait été précipitée par une intervention des forces de l'ordre. Une enquête a été ouverte "*aux fins de recherche des causes de la mort*". La technique du "taxi-boat", qui consiste à mettre l'embarcation sur un cours d'eau pour éviter les interceptions terrestres, est de plus en plus utilisée par les passeurs. Selon Le Monde, pour contrer ce phénomène, le préfet maritime a pris le 10 mars 2024 une nouvelle directive pour permettre l'interception en mer des "small-boats", à condition d'opérer "*uniquement de jour*", dans la bande côtière de 200 mètres de littoral, avant que le "taxi boat" n'embarque des passagers et dans le cas où "*moins de trois personnes*" seraient à bord.

Ces nouvelles révélations interviennent alors que le Royaume-Uni tente à tout prix de limiter l'immigration clandestine venue des plages du nord de la France. Élu en octobre 2022, le Premier ministre conservateur a fait de sa lutte contre les "small-boats" l'une de ses priorités. Mais ces efforts ne suffisent toujours pas à décourager les migrants (voir ci-dessus). Lundi 25 mars 2024, le ministère de l'Intérieur britannique a lancé une campagne d'informations à destination des vietnamiens, qui représentent un dixième des traversées de la Manche, pour sensibiliser aux dangers de l'immigration clandestine. "*La campagne met en garde les candidats à l'immigration contre la réalité de la vie au Royaume-Uni en situation irrégulière, sans droit d'y être et sans accès aux services publics ou aux financements.*"

https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/03/23/dans-la-manche-les-techniques-agressives-de-la-police-pour-empêcher-les-traversees-de-migrants_6223777_3224.html

MEDITERRANEE

Les traversées de la mer Méditerranée restent éminemment dangereuses.

Une multitude de facteurs causent régulièrement des décès dans les canots d'infortune non-adaptés à des longs trajets en mer : les avaries moteur qui poussent les embarcations à la dérive, les noyades liées aux naufrages, la déshydratation, les bousculades et piétinements. Sur les canots en bois disposant de cales, des migrants sont morts d'intoxication après avoir respiré pendant de longues heures les effluves de carburant qui s'échappent un moteur. Beaucoup d'exilés souffrent également de graves brûlures liées au mélange d'eau de mer et de carburant.

Au total en 2023, l'Organisation internationale pour les migrations a en effet dénombré 2 498 personnes mortes ou disparues en tentant de traverser la Méditerranée centrale, soit une augmentation de 75% par rapport à 2022. Et depuis janvier, on compte déjà 322 décès sur cette route migratoire, une des plus dangereuses au monde.

Au moins 22 personnes ont péri dans un naufrage au large d'une île turque

Vendredi 15 mars 2024, le naufrage d'un canot pneumatique en mer Égée, au large des côtes nord-ouest de la Turquie, a fait au moins 22 victimes selon les autorités turques. "Les corps sans vie de 22 personnes dont sept enfants ont été retrouvés" a indiqué le gouvernorat de la province de Cannakkale vendredi 15 mars 2024 après-midi. Leurs nationalités ne sont pas encore connues. Le canot a chaviré au large de l'île turque de Gökçeada, à une cinquantaine de kilomètres de l'île grecque de Limnos. Le drame se serait déroulé dans la nuit de jeudi 14 à vendredi 15 mars 2024. Des garde-côtes ont été dépêchés sur place pour tenter de secourir d'autres personnes. Deux hélicoptères, un

drone et un avion survolent la zone, ont précisé les autorités locales dans leur communiqué. Pas moins de 18 bateaux de secours et 502 agents sont mobilisés pour cette opération. Le nombre connu de victimes reste donc, pour le moment, provisoire. Une précédente communication officielle faisait état de 16 morts, avant que ce bilan ne s'alourdisse à 22 au fil de la journée. Au moins quatre personnes ont survécu au naufrage, ont précisé les autorités. Deux de ces survivants ont pu atteindre, à la nage, une plage située plus au nord. De là, ils ont pu lancer l'alerte et déclencher l'opération de secours. Deux autres survivants ont pu être secourus par les garde-côtes turcs. Des ambulances ont été envoyées dans un port voisin, afin d'acheminer les corps repêchés vers les morgues des hôpitaux.

Début mars, le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE) s'inquiétait de l'augmentation des arrivées de migrants sur les îles grecques depuis la Turquie. Les garde-côtes turcs ont indiqué pour leur part avoir secouru ou intercepté, depuis le début de cette semaine, plusieurs centaines de migrants tentant la traversée vers la Grèce. La présence d'enfants a souvent été constatée. L'ONG Aegean Boat Report (ABR) a produit un rapport d'observation hebdomadaire pour la semaine du 4 mars, recensant pas moins de 49 tentatives de départ par bateaux, pour 1 492 personnes, depuis la côte turque vers les îles grecques. Seuls dix de ces bateaux ont atteint leur destination. Tous les autres ont été soit interceptés par les garde-côtes turcs, soit refoulés par les garde-côtes grecs. L'organisation note ainsi l'"*augmentation des refoulements en mer par les autorités grecques*", y compris par "*l'utilisation illégale*" de radeaux de sauvetage. Ainsi, au cours de la seule semaine du 4 mars, l'ONG constate que "*105 personnes ont été laissées à la dérive, impuissantes, dans cinq radeaux de sauvetage en mer Égée*".

OCEAN VIKING

25 rescapés et "au moins 60 personnes" mortes mais aussi 110 personnes ont été sorties de l'eau

L'Ocean Viking, le navire humanitaire de SOS Méditerranée, a secouru 25 personnes mercredi 13 mars 2024 au large de la Libye. Les exilés se trouvaient dans "*une embarcation pneumatique*" qui était à la dérive depuis "*environ une semaine*". "*Les rescapés évoquent au moins 60 personnes qui seraient mortes en mer, donc plusieurs femmes et au moins un enfant*". L'embarcation était partie de Zawiya, en Libye. "*Le moteur a cessé de fonctionner au bout de trois jours de trajet ; ils ont donc dérivé pendant plusieurs jours sans eau ni nourriture*". Un plan de secours médical massif a dû être mis en place pour prendre en charge les rescapés qui "*se trouvaient dans un état physique et mental extrêmement précaire*". Deux personnes ont été transférées par hélicoptère en Sicile. Quelques heures plus tard, une nouvelle opération de secours a eu lieu. Cette fois-ci, 110 personnes ont été sorties de l'eau par l'Ocean Viking.

Après avoir demandé d'urgence l'autorisation de débarquer dans le port sûr le plus proche, les 23 autres rescapés ont été transférés au mouillage, vers un bateau des garde-côtes italiens, au large du port sicilien de Catane pour y recevoir des soins médicaux d'urgence. Mais 336 rescapés des trois autres sauvetages restent à bord de l'Ocean Viking qui se dirige maintenant **vers Ancône**, beaucoup plus au nord. « *Ces personnes rescapées ont besoin de soins urgents, ce qui signifie qu'elles doivent être mises à l'abri le plus rapidement possible* », a déclaré la responsable des opérations de la FICR. « *La moitié des rescapées sont très jeunes – des enfants ou des adolescents – et beaucoup sont dans un état physique et mental extrêmement fragile. La majorité de ces personnes souffraient de déshydratation sévère et certaines avaient dû boire de l'eau de mer. D'autres ont été brûlées par le mélange de carburant et d'eau de mer dans le fonds de leur embarcation. Les équipes médicales à bord de l'Ocean Viking ont assuré les premiers soins et fourni des articles d'hygiène essentiels, de la nourriture et de l'eau. Mais les personnes rescapées ont besoin de toute urgence de soins à terre* ». « *Nous avons le cœur lourd à la pensée des vies perdues et des souffrances endurées. Il est essentiel de comprendre ce qui s'est passé depuis le départ du bateau jusqu'à la découverte des personnes rescapées afin d'éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise* », a déclaré la directrice des opérations de SOS MEDITERRANEE.

Les tragédies qui se sont produites cette semaine soulignent une fois de plus la gravité de la crise actuelle en Méditerranée centrale. SOS MEDITERRANEE et la FICR poursuivent leur engagement dans leur mission commune de sauvetage en mer. Les besoins humanitaires dans la région dépassent de loin les capacités de réponse existantes et les restrictions d'accès à l'aide vitale vont à l'encontre des principes humanitaires et du droit maritime international. SOS MEDITERRANEE et la FICR **demandent instamment à tous les États de donner la priorité au sauvetage en mer** et de faire respecter le droit maritime et les droits de l'Homme en Méditerranée.

SOS Méditerranée a secouru plus de 39 000 personnes depuis 2016, principalement en Méditerranée centrale. Depuis le début de l'année 2024, 226 personnes sont mortes en mer.

UNION EUROPÉENNE

QUEL STATUTS POUR LES REFUGIES UKRAINIEN APRES 2025 ?

Afin de faire face aux déplacements majeurs de population suite au déclenchement de la guerre en Ukraine, le Conseil de l'Union européenne (UE) activait pour la première fois la directive relative à la protection temporaire en mars 2022, prolongée par la suite. Cette protection, qui bénéficie aujourd'hui à plus de 4,3 millions de personnes dans l'UE, devrait arriver à sa limite temporelle en mars 2025 car la directive limite son application à une durée maximale de trois années. Alors que les analystes géopolitiques ne prévoient pas de fin prochaine au conflit, il convient de se demander quel sera le futur des personnes protégées à la fin du régime temporaire.

Plusieurs options ont été avancées et sont reprises dans le document d'orientation du Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE de son sigle anglais) sur le sujet :

- L'aide au retour volontaire en Ukraine (conseils et financements) : malgré les va-et-vient observés, cette option ne peut cependant concerner l'ensemble des réfugiés d'Ukraine au vu du conflit armé et du manque de perspectives dans le pays (logements détruits, offres de travail extrêmement limitées, etc.).
- L'entrée de l'Ukraine dans la zone de libre circulation dans le cadre de sa candidature à l'UE : une option improbable à l'échéance de mars 2025
- L'extension de la protection temporaire : tout le monde s'accorde à dire que l'activation rapide de ladite protection a permis une gestion efficace des déplacements à grande échelle, ce qui est assez rare pour être souligné. Par conséquent, nombreux sont ceux souhaitant la maintenir, par une interprétation large des délais ou par un amendement des délais de la directive.

L'article 4 de la directive 2001/55 dispose que « 1. (...) la durée de la protection temporaire est d'une année. À moins qu'il n'y soit mis fin (...), elle peut être prorogée automatiquement par périodes de six mois pour une durée maximale d'un an. 2. S'il subsiste des raisons de maintenir la protection temporaire, le Conseil peut décider à la majorité qualifiée, sur proposition de la Commission, qui examine également toute demande d'un État membre visant à ce qu'elle soumette une proposition au Conseil, de proroger cette protection temporaire pour une période maximale d'un an. » La durée maximum devrait donc être de trois ans (1 an + 2x6 mois + 1). Cependant, certains allèguent que rien n'empêche le Conseil de décider d'une nouvelle prorogation d'un an maximum sur proposition de la Commission. L'article n'empêcherait que des prorogations supérieures à un an, pas des prorogations successives. L'option de l'amendement du texte pourrait dissiper les doutes. Toutefois, la procédure législative ordinaire est d'ordinaire assez longue, avec les prochaines

élections européennes qui ralentiront le rythme des réformes cette année. Il est donc peu plausible qu'un amendement puisse répondre au besoin persistant de protection actuel.

Dans les deux cas, l'extension de la protection temporaire poserait la question de la définition de « temporaire ».

- La réactivation de la protection temporaire : cela nécessiterait une nouvelle décision des États membres sur proposition de la Commission, pour une nouvelle période de maximum trois ans, ce qui poserait également la question de la temporalité. De plus, le soutien politique aux réfugiés d'Ukraine a diminué depuis la première activation.
- L'asile : la protection temporaire permet de demander l'asile à tout moment. Cependant, une minorité l'a déjà fait, le statut de demandeur d'asile étant moins avantageux dans certains États (notamment au regard de l'accès au marché du travail par exemple). À l'approche de la fin de la protection temporaire et si l'incertitude demeure quant à la protection après 2025, les bénéficiaires risquent d'engorger les systèmes de protection internationale des États membres, déjà sous une charge importante de travail, si aucune autre solution n'est trouvée. Une approche *prima facie* pourrait être recommandée par la Commission européenne, en utilisant la possibilité d'une procédure d'asile accélérée pour les bénéficiaires et anciens bénéficiaires.
- Un nouveau statut européen qui prendrait la forme d'un statut humanitaire. Cependant, ici aussi, le problème de la longueur de la procédure législative se pose.
- Les permis travail : la Pologne et l'Italie ont, par exemple, déjà pris des initiatives dans le but de faciliter la transition de la protection temporaire à un permis travail. Du point de vue européen, les régimes de la carte bleue et du permis unique ne mentionnent pas les bénéficiaires de la protection temporaire. Il était question de les inclure dans le régime de la résidence de longue durée. Malheureusement, le Conseil a rejeté la proposition (la France aurait influencé ce choix). Quoi qu'il en soit, la voie travail n'est pas ouverte à tous.
- Les statuts nationaux : l'avenir des réfugiés d'Ukraine pourrait être traité par le droit national de chaque Etat membre qui peut prévoir par exemple des statuts humanitaires, au risque de créer des disparités dans l'UE.

En tout état de cause, il est important de **prévoir au plus vite une transition**, afin d'éviter la panique et une possible saturation des services administratifs, tout en prenant en compte le fait que certains bénéficiaires ne sont pas Ukrainiens et qu'une solution unique pourrait porter préjudice à un ou des groupes de bénéficiaires. En outre, une approche européenne serait bénéfique dans l'espace de libre circulation.

<https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/articles-d-actualites/en-europe/1414-protection-des-refugies-ukrainiens-que-se-passera-t-il-apres-2025>

https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/migr_asytspm__custom_10264433/default/table?lang=en

https://ecre.org/wp-content/uploads/2024/02/ECRE-Policy-Paper-13_Transitioning-Out-of-the-Temporary-Protection-Directive.pdf

PROJET D'UN BATEAU EUROPEEN DE SAUVETAGE EN MER

Un navire de sauvetage battant pavillon européen en mer Méditerranée est pour l'instant à l'état de projet, l'idée est défendue avec force par les ONG de sauvetage, régulièrement entravées dans leurs activités en mer par l'Italie.

C'est un souhait martelé depuis des années par les ONG de sauvetage en mer. Un projet porté au Parlement européen pourrait bien lui donner corps. Son nom : **Navire Avenir**. Imaginé par près de 500 créateurs – architectes, artistes, ingénieurs, soignants, rescapés – ce catamaran de 69 mètres de long sur 22,3 de large a été spécialement conçu pour le sauvetage de masse en haute mer. Doté de cinq ponts, il pourra abriter jusqu'à 450 personnes, rescapés comme membres d'équipage. Le

pont principal sera réservé à la vie collective à bord, un second, au calme et en hauteur, au dortoir de 370 lits. Une cuisine, un hôpital, une morgue, un espace maternité et un autre réservé aux enfants font partie intégrante de l'architecture du navire. Des rampes pour les zodiacs de sauvetage ont aussi été prévues sur les croquis du bateau. *"C'est l'idéal, cela assurera davantage de sécurité aux rescapés et aux sauveteurs"*, explique une membre du conseil d'administration du navire et administratrice de SOS Méditerranée. *"Surtout c'est plus rapide. Donc cela veut dire plus de personnes sauvées"*. Dans la plupart des navires de sauvetage actuels, les survivants sont hissés, grâce aux humanitaires, sur le pont. Une opération parfois complexe après un sauvetage difficile. C'est le cas par exemple du Geo Barents de Médecins sans frontières, un ancien navire pétrolier.

"On n'est pas équipé pour le sauvetage de masse. Depuis le début de nos opérations, on s'adapte, mais cela nous demande du temps et beaucoup d'argent, des centaines de milliers d'euros, qui ne sont pas consacrés aux soins mêmes des rescapés. Le Navire Avenir, lui, est fait pour ça".

Idéalement prévu pour prendre le large début 2025 depuis Lampedusa, le bateau doit encore répondre à de nombreux défis. Il faut d'abord réunir les **20 millions d'euros** nécessaires à sa construction. Proches, acteurs publics et privés... Les initiateurs du projet frappent à toutes les portes. Le navire, bien que prévu pour être affrété par SOS Méditerranée, battra **pavillon européen** et devra aussi convaincre Bruxelles. Depuis plusieurs mois, une eurodéputée et navigatrice s'efforce de faire connaître le projet aux parlementaires lors de séminaires à huis-clos et de tables rondes. *"L'objectif, c'est de mutualiser les forces de toutes les instances européennes et pays membres, pour mettre avoir le maximum de soutien, affirme-t-elle. On ne peut pas laisser les ONG, seules, faire le travail"*. Il y a quelques mois, le projet a pourtant connu son premier revers. L'agence européenne de surveillance des frontières extérieures, Frontex, a fait savoir qu'elle ne participerait pas à ce projet, ni de près ni de loin, arguant que le sauvetage de personnes en mer ne figure pas dans son mandat. Le pavillon européen serait pourtant *"un signal fort"* pour l'Europe. D'après l'eurodéputée, il permettrait de construire *"des standards sociaux européens sur les navires humanitaires"*. Ce qui empêcherait toute entrave de sauvetage de migrants en mer, comme c'est désormais régulièrement le cas en Italie

Ce pavillon européen est un impératif : *"C'est important que l'Europe prenne enfin ses responsabilités"*. L'ONG allemande SOS Humanity abonde. *"Les capacités de sauvetage des ONG sont fortement restreintes et limitées en raison des décisions politiques visant à entraver notre travail, alors même qu'il existe un besoin urgent de répondre à la crise humanitaire en Méditerranée. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un véritable programme de recherche et de sauvetage coordonné par un ou plusieurs États européens, conforme au droit international et au droit de la mer. Pas de coopérations avec des acteurs illégitimes comme les soi-disant garde-côtes libyens ou tunisiens"*. Malgré les difficultés à venir, on ne perd pas espoir. *"Ça ne se fera pas en un claquement de doigts. Il y aura beaucoup d'opposition. Mais on est déterminé. L'assistance en mer, c'est dans l'ADN du marin que je suis"*. *"Ce bateau, il faut l'avoir. Il ne peut pas en être autrement"*.

L'EGYPTE ET L'UNION EUROPEENNE : PARTENARIAT ET LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

L'Union européenne (UE) a signé dimanche 17 mars 2024 un partenariat pour 7,4 milliards d'euros **avec l'Égypte**. L'argent qui permettra d'aider le pays en pleine crise économique, servira aussi sur un volet migratoire. L'accord a été signé en fin de journée au Caire entre le président égyptien et la présidente de la Commission européenne, aux côtés de cinq chefs d'État et de gouvernements européens - dont la **Grèce, Chypre et l'Italie**. Cet afflux de fonds - qui s'étalera jusqu'à fin 2027 - est une bouffée d'air pour l'Égypte, qui traverse actuellement la pire crise économique de son histoire. Dans le détail, le budget européen comprend *"cinq milliards d'euros de prêts dont un milliard versé avant fin 2024, 1,8 milliard d'investissements, 400 millions d'aide pour des projets bilatéraux et 200 millions d'aide pour des programmes portant sur les questions de migration"*, a détaillé un haut responsable de la Commission européenne sous couvert d'anonymat.

"La Commission européenne ne souhaite pas voir des Soudanais aujourd'hui, ou des Gazaouis demain, quitter l'Égypte direction l'Europe, et 'paie' le régime afin qu'il stoppe les migrants coûte que coûte".

L'UE veut *"sauver l'Égypte de la faillite"*, explique un spécialiste du monde arabe, directeur de recherche émérite au CNRS, à Tours. Mais l'UE veut aussi agir sur *"la sécurité, le contre-terrorisme et la protection des frontières, en particulier la frontière sud"*, qui touche la bande de Gaza et le Soudan, a expliqué le haut responsable européen à des journalistes au Caire. *"L'accord avec l'Égypte est comparable à celui de la Tunisie"*, explique-t-il. *"Il est vrai que le flux de migrants égyptiens a beaucoup augmenté à cause de la faillite économique de l'Égypte. L'Europe veut donc booster l'économie égyptienne pour éviter que le flot de migrants ne s'accroisse. Mais est-ce que ça sera suffisant ?"*. *"Je ne suis pas sûr que cela suffise : il y a aussi tous les migrants de la Corne de l'Afrique qui passent par l'Égypte pour prendre un bateau et aller en Grèce. C'est pour ça que la Grèce, l'Italie et Chypre [font partie du voyage officiel au Caire aux côtés de Von der Leyen]. Ils sont en premier ligne de cet afflux de migrants qui vient de plus en plus d'Égypte"*.

Ce partenariat UE-Le Caire rappelle celui signé avec la Libye en 2017 qui vise à lutter contre l'immigration irrégulière en donnant aux autorités libyennes la charge de la coordination des sauvetages au large de leurs côtes. Il prévoit aussi la formation des garde-côtes libyens et la livraison de navires afin d'empêcher les migrants de rejoindre le Vieux continent. Il en va de même avec les 200 millions octroyés à la Mauritanie. Ce nouvel accord avec al-Sissi est, comme les autres, décrié par les ONG. *"Le schéma est le même que celui des accords bancals de l'UE avec la Tunisie et la Mauritanie : arrêter les migrants, ignorer les abus"*, alerte Human Rights Watch (HRW). Pour le collectif Refugees Platform in Egypt (RPE), l'UE veut *"sous-traiter aux pays d'Afrique du Nord, en particulier l'Égypte [...] la restriction de la liberté de circulation des migrants"*. À trois mois des **élections au Parlement européen** où les sondages prédisent une poussée de l'extrême droite, les dirigeants de l'UE sont soucieux d'afficher leur fermeté sur l'immigration irrégulière.

L'Égypte répète que depuis 2016 aucun bateau de migrants n'a quitté ses côtes. Certes, mais les candidats égyptiens à l'exil sont nombreux, et ils rejoignent l'Europe via la mer, en partant de l'est de la Libye, dans la région de Tobrouk, frontalière avec l'Égypte. En 2022, un migrant sur cinq débarqué en Italie était originaire d'Égypte, selon l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA). Les Égyptiens représentaient cette même année le premier contingent d'arrivées en Italie, dont un tiers de tous les mineurs isolés, d'après Rome.

TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS

Il y aurait entre 600 000 et 700 000 personnes sans-papiers en France. La plupart d'entre elles travaillent et forment un monde invisibilisé, en marge du droit. Un monde qu'on retrouve dans de nombreux pays de l'Union européenne. Lire d'un journaliste auteur de **"2 euros de l'heure, la face cachée de l'intégration à la française"** (éditions du Seuil). L'Italie compte environ 80% d'emplois non déclarés sur les chantiers de BTP. En février 2024, un accident qui a coûté la vie à 5 ouvriers sur un chantier de Florence, dont plusieurs migrants sans papiers, a relancé le débat sur les nombreux abus dont ces derniers sont victimes. Pour répondre aux besoins de l'agriculture et du bâtiment notamment, la Grèce a récemment mis en place un nouveau titre de séjour, destiné aux personnes sans papiers, elles seraient environ 30.000 dans le pays

ALLEMAGNE

Dissuader les demandeurs d'asile : carte de paiement ou travaux d'intérêt général obligatoires

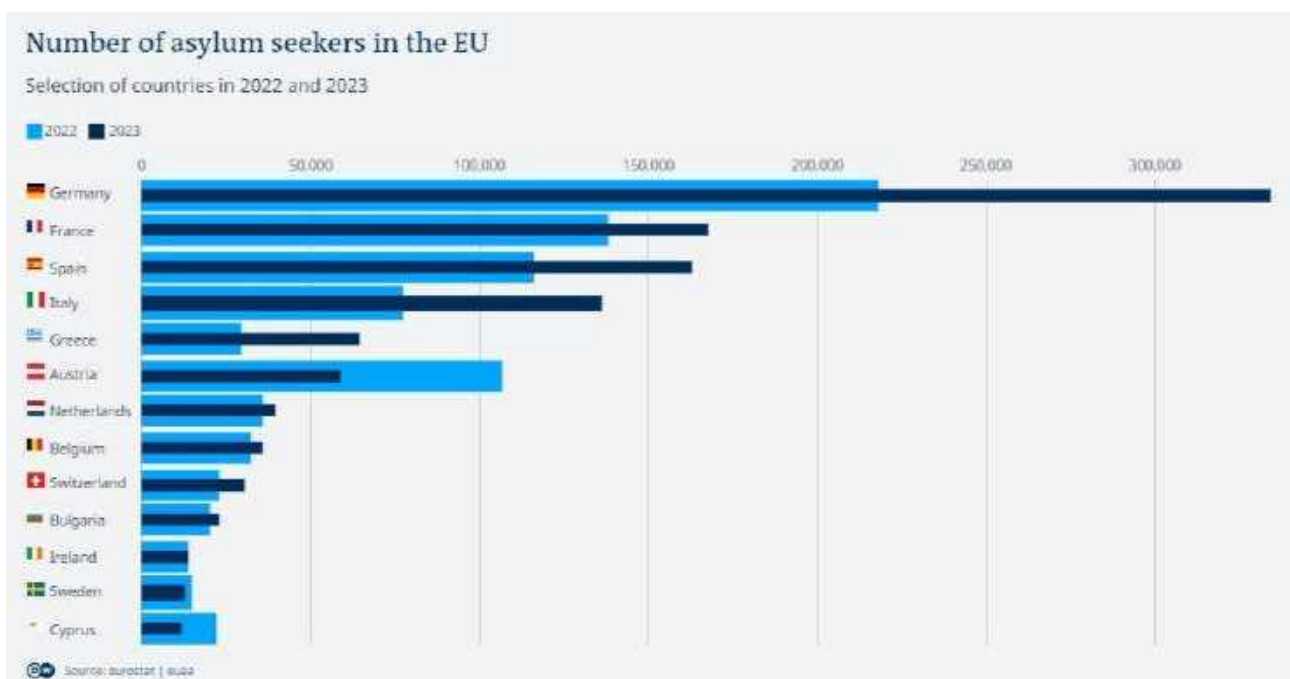
Il est des cas dans lesquels la bureaucratie allemande semble opérer plus rapidement que d'accoutumée. A peine décidée par le chancelier Olaf Scholz et les ministre-présidents des régions (Länder) en novembre 2023, que la nouvelle carte de paiement pour les migrants a commencé à voir

le jour dans une série de municipalités. Le Land de Thuringe, dans l'est de l'Allemagne, a pris les devants **en limitant les prestations en espèces pour les demandeurs d'asile**. Ces prestations se retrouvent désormais **bloquées sur une carte de paiement**, qui ne peut être utilisée que pour effectuer des achats localement. Les **retraits d'argent liquide sont impossibles**, tout comme les **virements bancaires en Allemagne ou à l'international**. D'autres villes à travers le pays ont commencé à introduire ce système que le gouvernement fédéral espère imposer sur l'ensemble du territoire d'ici la fin de l'année. Les défenseurs de la mesure estiment que les aides sociales constituent un attrait pour nombre de migrants, qui renverraient notamment une partie de cet argent dans leur pays d'origine. L'un des enjeux avoués est ainsi de rendre l'Allemagne moins attrayante à travers la fin des versements en espèces.

Autre mesure de dissuasions : la création d'un programme de travail pour les demandeurs d'asile qui vivent dans des logements collectifs sans permis de travail. En règle générale, un permis de travail n'est accordé que six mois après l'acceptation d'une demande d'asile. Toujours en Thuringe, la circonscription de Saale-Orla compte faire travailler les demandeurs d'asile jusqu'à 4 heures par jour pour une indemnité horaire de 80 centimes. Les activités peuvent aller du jardinage au montage de tentes pour les fêtes municipales. En cas de refus, l'aide bloquée sur la carte de paiement sera réduite. Cette déduction peut aller jusqu'à 180 euros par mois, sur les près de 460 euros mis à disposition des demandeurs. La mesure serait conforme aux lois en vigueur. Selon l'élue conservateur à l'origine de cette proposition, le programme permettra de "structurer" le quotidien des demandeurs d'asile qui, autrement, "n'auraient pas grand-chose à faire pendant la journée".

Une enquête réalisée par l'institut de sondage Insa montre que 82 % des interrogées sont favorables à des travaux d'intérêt général. La carte de paiement bénéficie également d'un fort soutien, avec 77 % d'opinions favorables. Dans le même temps, le parti d'extrême droite et anti-migration (AfD est en tête des sondages en Thuringe, où des élections régionales se tiennent cette année. Les chrétiens démocrates de la CDU, le parti de l'ancienne chancelière Angela Merkel, espèrent renouer avec les électeurs ayant rejoint l'AfD en adoptant une position plus ferme sur l'immigration. L'immigration est également un thème politique central dans la région de la Saxe, à l'est du pays, qui se rendra aussi aux urnes cet automne. Son ministre-président, (CDU), souhaite limiter les demandes d'asile à 60 000 par an. La proposition actuelle de son parti fixe ce plafond à 200 000 demandes.

L'Allemagne reste la première destination des demandeurs d'asile au sein de l'Union européenne (UE). Plus de 330 000 demandes ont été déposées en Allemagne en 2023, soit près d'un



tiers de toutes les demandes dans l'UE, selon l'Agence européenne pour l'asile. En Allemagne, la gestion des nouveaux arrivants est confiée aux autorités locales. Partout dans le pays, des municipalités se plaignent d'un manque de logements ou encore de services comme la garde d'enfants. Le chancelier Olaf Scholz affiche officiellement sa volonté de réduire les arrivées et d'accélérer les expulsions. Le thème de l'immigration devrait ainsi rester un sujet brûlant, d'autant que les élections européennes se profilent au mois de juin. Les 16 Länder allemands ont unanimement demandé au gouvernement fédéral de présenter de nouvelles propositions pour alléger leur fardeau. Entre autres mesures, le ministère de l'Intérieur étudie la possibilité de traiter les demandes en dehors de frontières de l'UE - comme prévoit de le faire l'Italie en Albanie ou le Royaume-Uni au Rwanda. Il doit présenter ses conclusions d'ici le mois de juin.

C'est dans ce contexte que, selon une étude de la fondation Bertelsmann, la méfiance à l'égard de l'immigration et les inquiétudes sur d'éventuelles conséquences négatives ont considérablement augmenté.

Ce graphique montre le nombre de demandeurs d'asile en Europe en 2022 et 2023 |
Source : DW

BULGARIE

Fausses informations concernant les migrants lors de l'adhésion partielle à l'espace Schengen

Chaque semaine ou presque, l'opposition bulgare agite la même menace : celle de voir le pays des Balkans, le plus pauvre de l'Union européenne (UE), transformé en "*dépôt à migrants*". "*Nous allons devenir le plus grand camp de réfugiés au monde*", a lancé en janvier 2024 le responsable du parti ultra-nationaliste prorusse Vazrajane (Renaissance). La question migratoire a surgi dans le pays peu après la levée du veto autrichien à l'accession de Sofia et Bucarest à l'espace Schengen. Dans la nuit du 30 au 31 décembre 2023, les Vingt-Sept avaient annoncé que la Bulgarie et la Roumanie allaient partiellement intégrer l'espace de libre circulation. À partir du 31 mars, les contrôles aux frontières aériennes et maritimes, internes à l'UE, seront donc levés avec ces deux États - une nouvelle décision doit être prise pour choisir la date de levée des contrôles aux frontières terrestres. En contrepartie, Vienne a demandé que les deux pays "*reprennent immédiatement tous les demandeurs d'asile et les réfugiés dont ils sont responsables*" mais qui ont poursuivi leur voyage vers l'Autriche, en vertu du règlement Dublin. Selon le texte, les demandes d'asile doivent être traitées par le premier pays d'arrivée des migrants dans l'UE. La Bulgarie, frontalière de la Turquie, se trouve sur la route des Balkans mais le pays n'est souvent qu'une furtive étape pour les exilés, principalement originaires d'Afghanistan, de Syrie et du Maroc, sur leur route vers l'Europe occidentale.

Le parti ultra-nationaliste n'est pas le seul à user de fausses informations pour décrédibiliser le pouvoir. Les socialistes sont eux aussi entrés dans la danse des infos. Après une récente décision d'expulsion de l'Allemagne, ils ont accusé le gouvernement de muer le pays en "*colonie pénitentiaire pour les criminels, les assassins, les violeurs et les blanchisseurs d'argent*". En réalité, il s'agissait de quelques Bulgares libérés après avoir purgé leur peine, ont précisé le ministère de l'Intérieur bulgare et les responsables bavarois. Dix-huit Syriens, dont des enfants âgés de quatre à six ans, ont également été renvoyés vers Sofia mais ils n'avaient jamais été condamnés en Allemagne à des délits graves. Certains élus de différents partis ont également diffusé sur les réseaux sociaux des vidéos hors contexte montrant des "*migrants frappant de jeunes Bulgares*" dans une rue piétonne de la capitale - un incident que la police a décrit comme une altercation entre deux groupes qui se connaissaient. Des représentants de petits partis se sont même rendus à l'aéroport pour réserver un accueil musclé à des avions transportant prétendument des "*hordes de migrants*", postant des photos à l'appui.

Des éléments repris à chaque fois par des sites prorusses. Ce qui fait dire aux autorités **que la main du Kremlin est derrière ces "*prédictions de chaos*".** "*Des partis bulgares, qui veulent détourner notre pays de son chemin européen, jouent sur les peurs des gens*" et "*incitent à la haine*"

en propageant de fausses informations", accuse le gouvernement. La semaine dernière le gouvernement a réfuté l'existence "de flux migratoires sans précédent" en Bulgarie. Le pays est, au contraire, relativement épargné au vu du million de demandes d'asile enregistrées en 2023 dans l'Union, un record depuis sept ans. Par ailleurs, les centres d'accueil "ne sont pleins qu'à 43%", assure l'exécutif bulgare.

Dans ce climat délétère, des incidents ciblant les étrangers ont été recensés à Sofia et près de Plovdiv, la deuxième ville du pays. Des manifestations ont aussi été organisées, appelant à chasser les migrants "hors de Bulgarie". Au point que le gouvernement a décidé de renforcer la présence policière dans la capitale et autour des centres de réfugiés. "Les mots se répercutent dans le réel", analyse une chercheuse de l'université de Sofia. "Il n'y a pas de crise" migratoire, mais un "récit de crise qui pose une véritable menace pour la sécurité".

Porte d'entrée dans l'UE, la Bulgarie a observé ces deux dernières années une hausse de l'immigration irrégulière, malgré la présence d'une clôture en barbelés de 234 km le long de sa frontière avec la Turquie. Les autorités sont régulièrement accusées de violences envers les exilés dans cette zone frontalière. Le pays, désireux d'intégrer au plus vite l'espace Schengen, a durci ses contrôles pour limiter les arrivées de migrants. Selon les ONG, les garde-frontières ont recours à des méthodes brutales et des refoulements massifs (voir lettre précédentes).

ESPAGNE

Trois mort et 7 disparus entre l'Algérie et Motril

Trois personnes sont mortes et sept sont portées disparues depuis vendredi 22 mars 2024, après le naufrage d'un petit bateau à moteur, à quelques kilomètres de Motril (50 km au sud de Grenade). Les trois victimes ont été retrouvées dès l'arrivée des secours espagnols sur place, vers 8h. C'est un paquebot qui a en premier averti les secours, après avoir vu un "bateau noir à moitié immergé" dans l'eau. Douze exilés au total avaient pris place à bord de l'embarcation partie d'Algérie six jours avant. Deux personnes, en état d'hypothermie, ont été transférées à l'hôpital Torrecárdenas, à Almería (à 100 km à l'est). Samedi et dimanche, ils ont été autorisés à en sortir. En mer, les recherches continuent pour tenter de retrouver les disparus, malgré de mauvaises conditions météorologiques. Des rafales de vent allant jusqu'à 75 km/h et des vagues de trois mètres de hauteur compliquent le travail des autorités espagnoles et de Frontex, l'agence frontalière de l'Union européenne, qui a dépêché un avion sur les lieux du drame.

Selon le ministère de l'Intérieur espagnol, depuis le début de l'année, plus de 2 000 personnes ont débarqué en Espagne par la mer, contre 1 306 l'an dernier à la même période.

Condammations de jeunes pour avoir conduit un canot

Un jeune Sénégalais, accusé par la justice d'être un passeur pour avoir conduit un canot de migrants, était incarcéré dans un centre pour adultes depuis presque trois mois. Quelques heures plus tôt, le tribunal avait ordonné sa libération en raison de son âge. "Les conclusions [de l'examen] médico-légal" effectué sur lui ne permettent pas d'affirmer avec "certitude que le sujet est majeur", avait estimé le juge. Depuis son incarcération le 21 décembre 2023, le Sénégalais répétait inlassablement qu'il n'avait que 17 ans. Une photocopie de son acte de naissance transmis à l'administration n'avait pas suffi à mettre fin à son emprisonnement. Ni même un test médical qui avait conclu que "l'âge estimé du mineur présumé est compatible avec l'âge qu'il a mentionné". L'ONU, le 11 mars 2024, avait exhorté les autorités espagnoles à libérer l'adolescent et à le traiter conformément à la Convention internationale des droits de l'enfant. L'organisation avait rappelé qu'en cas de doute sur l'âge d'une personne se déclarant mineure, elle doit être prise en charge en tant qu'enfant. Après la décision du tribunal de Las Palmas, il a été transféré dans un centre fermé pour mineurs sur l'île de Ténérife en attendant son procès. Il a quitté la prison de Las Palmas, sur l'île de Grande Canarie, jeudi 14 mars 2024.

Comme lui, d'autres Subsahariens connaissent le même sort : ils sont arrivés aux Canaries

à bord d'une pirogue surchargée, ont été accusés de piloter le canot, et n'ont pas été considérés comme des mineurs. Depuis, ils croupissent dans les prisons canariennes. C'est le cas d'un Gambien de 16 ans enfermé depuis octobre 2023 à Ténérife, après avoir été désigné comme le "*patron*" de l'embarcation dans laquelle il se trouvait en arrivant dans l'archipel. À l'intérieur, le corps d'un enfant de 13 ans avait été retrouvé et 10 personnes avaient péri pendant la dangereuse traversée de l'Atlantique. Comme le sénégalais, il a fourni un acte de naissance prouvant son âge, et s'est soumis à des tests osseux, via une radiographie de la main. Les résultats signalaient alors que "*la personne examinée a un âge osseux supérieur à 18 ans*", tout en rappelant qu'il "*n'est pas possible d'établir avec certitude l'âge réel*". Un autre sénégalais, emprisonné avec le premier sénégalais, alors qu'il n'avait que 15 ans, a passé un mois et demi derrière les barreaux avant qu'un juge de surveillance pénitentiaire ordonne son transfert vers un centre fermé pour mineurs et que des tests prouvent sa minorité. Pour un avocat en droit des étrangers, les affaires de ce type se multiplient. Il dit observer ces derniers mois une hausse des cas et regrette "*beaucoup d'erreurs pour déterminer l'âge*" d'un migrant. Cette recrudescence des emprisonnements s'explique, selon lui, par l'augmentation du nombre de mineurs débarqués en Espagne. "*En 2020, il y avait moins de 400 mineurs aux Canaries. Aujourd'hui, ils sont plus de 5 000*". Un chiffre qui coïncide avec la hausse des débarquements en Espagne : on comptait en 2023, plus de 56 000 arrivées de migrants dans le pays, soit un bond de 82% par rapport à 2022. Parmi eux, près de 40 000 ont été enregistrés aux Canaries, en hausse de 154% par rapport à l'année précédente.

Les migrants adultes aussi se voient désigner comme passeurs, pour avoir piloté leur embarcation. Et selon le lieu de leur arrestation, les peines diffèrent de plusieurs années, révèle une étude de l'avocat. Ont été analysées plus de 200 condamnations portées contre des exilés dans les provinces espagnoles – sur les îles et sur la péninsule – les plus touchées par les arrivées irrégulières, du 1er janvier 2021 à aujourd'hui. Et le constat est sans appel : **les migrants jugés aux Canaries écopent de peines plus lourdes** pour les mêmes chefs d'accusation que les autres régions du pays. "*Aux Baléares, ils sont condamnés à deux ans de prison, et aux Canaries à trois voire cinq ans*", affirme l'avocat. Pour avoir piloté une pirogue, et être poursuivi en tant que passeur, les exilés encourent jusqu'à huit ans de prison en Espagne. Une circulaire stipule cependant que dans le cas où la personne cherche également à obtenir une protection, une circonstance atténuante peut être appliquée et permet de réduire la peine. L'avocat a également découvert que le jugement pouvait être plus clément si le migrant renonce à son procès et se déclare donc coupable : dans ce cas, le Parquet réclame trois années de prison, en vertu de la circulaire évoquée précédemment. Dans le cas inverse, il demande sept ans d'emprisonnement. "*Dans la province de Las Palmas [sur l'île de Grande Canarie], 91% des accusés ont signé le document et accepte la peine de trois ans*", renonçant à faire reconnaître leur innocence. Rien d'étonnant pour l'avocat car, selon lui, les exilés n'ont d'autres choix : "*Le migrant ne comprend pas la langue, a peur et on lui dit : 'Si vous ne signez pas ce papier, vous ferez sept ans de prison au lieu de trois'*".

Comme en Grèce et au Royaume-Uni, deux États qui incarcèrent aussi des exilés vus à la barre d'un canot, les associations et les militants espagnols estiment que le gouvernement se trompe de cible et regrettent que les trafiquants ne soient pas plus ciblés. Les migrants emprisonnés "*n'appartiennent pas à des mafias, ce sont de pauvres pêcheurs pour la plupart. Nous dépensons des millions pour mettre en prison des pêcheurs mais nous n'avons pas le budget nécessaire pour poursuivre ceux qui deviennent réellement millionnaires, au Maroc ou en Mauritanie*", déplore l'avocat.

Trois passeurs forcent après des migrants à se jeter à l'eau

Deux hommes et une femme ont été interpellés dans le sud de l'Espagne, à Cadix et Grenade, dans une opération conjointe de la police nationale, de la Garde civile et soutenue par Europol, indique l'office européen de police publié lundi 18 mars 2024. Ils sont soupçonnés d'être responsable de **la mort de 5 migrants** lors d'une traversée de l'Atlantique depuis l'ouest du Maroc vers la péninsule espagnole, à bord d'un speed-boat utilisé par les trafiquants de drogue qui opèrent

entre les deux pays. Le 29 novembre 2023, 37 exilés arrivent au large de Cadix. Les passeurs ordonnent alors aux migrants de **sauter à l'eau pour rejoindre le rivage** à la nage, et les menacent avec des machettes. Plusieurs personnes ne savent pourtant pas nager et la zone est soumise à de forts courants. Quelques migrants tentent de s'agripper aux cordes du canot mais les trafiquants les coupent pour les empêcher de s'y accrocher. Un navire présent à proximité parvient à venir en aide aux personnes en détresse dans l'eau. Mais **cinq personnes**, originaires du Maroc, **meurent noyées**, leurs corps sont récupérés quelques heures plus tard par les autorités. Les trafiquants, eux, parviennent à s'enfuir vers le large. Parmi les rescapés, quatre sont en état d'hypothermie et l'un d'eux a été hospitalisé.

L'enquête a permis de localiser le bateau, de déterminer l'identité et le rôle des trois membres du réseau, d'établir l'itinéraire emprunté et le montant réclamé pour un tel voyage. Les migrants ont traversé l'Atlantique après avoir quitté Kenitra, à l'ouest du Maroc, pour rejoindre Cadix, en échange d'une somme allant de 3 000 à 12 000 euros. Les trois personnes interpellées sont accusées d'homicide, d'appartenance à une organisation criminelle, d'atteinte aux droits de citoyens étrangers et de contrebande.

<https://www.europol.europa.eu/media-press/newsroom/news/three-arrested-in-spain-following-migrant-deaths-sea>

Trafic de cadavres de migrants algériens

Au moins 20 personnes font l'objet d'une enquête dans les villes espagnoles de Murcie, Alicante, Almería et Madrid, et quatre ont été interpellées les 9-10 mars 2024 pour appartenir à une organisation de trafic de cadavres de migrants. Parmi ceux visés par la justice figurent des employés des pompes funèbres, des assistants légistes et du personnel de l'administration judiciaire affecté à l'Institut de médecine légale de Carthagène. Les membres de ce réseau sont accusés d'avoir demandé de l'argent, en dehors de tout cadre légal, à des familles d'exilés algériens à la recherche de leur proche disparu lors de la traversée de la Méditerranée. La manière de procéder était bien rodée : ils publiaient la photo d'un cadavre de migrant sur les réseaux sociaux afin d'appâter les familles sans nouvelles d'un frère, d'un fils, d'un mari ou d'un père. Ils leur facturaient ensuite différentes sommes, dont le montant n'a pas été divulgué, pour permettre d'identifier le corps et de le rapatrier au pays. Pour l'heure, on ne sait pas si l'identification était formelle et que le défunt était bien celui que les proches recherchaient ou s'ils ont falsifié des documents. Les quatre personnes interpellées ont été placées en détention provisoire par le tribunal de Carthagène. "Ces détenus font l'objet d'une enquête pour appartenance à une organisation criminelle, escroquerie, falsification de documents publics et délits contre le respect des défunts"

En Espagne, il n'existe pas de protocoles clairs et homogènes pour procéder à la recherche des personnes disparues et à l'identification des personnes décédées sur la route de l'exil. Le manque d'informations et de règles favorise depuis des années le développement d'intermédiaires entre les autorités espagnoles et les familles des défunts. De plus, les proches font souvent face au silence des autorités espagnoles – et algériennes. "Malheureusement, les États ne respectent pas leur obligation de recherche lorsque les personnes disparues sont des migrants", affirme l'association Caminando Fronteras. Dans les morgues, les manières de gérer les cadavres et les familles diffèrent de l'une à l'autre. Dans celle "de Murcie, on a été bien reçu", expliquait en 2023, un homme, à la recherche de son cousin disparu en mer en tentant de rejoindre l'Espagne depuis les côtes algériennes. "À Almería, par contre, c'était plus compliqué. Il nous a fallu l'autorisation d'un commandant de gendarmerie pour vérifier qu'un cadavre qui correspondait aux caractéristiques physiques d'Oussama, et arrivé le jour supposé du naufrage, était bien celui de mon cousin. Malgré notre insistance auprès des autorités, nous ne l'avons jamais obtenue. C'était très dur pour nous. On nous a aussi interdit de voir les affaires personnelles retrouvées sur le corps. Alors qu'on a ce droit". Les proches des exilés disparus peuvent faire appel à des associations, comme Caminando Fronteras, pour les aider dans leurs démarches et leur éviter de se faire escroquer par des personnes mal intentionnées.

Canaries

L'ONU réclame la libération d'un mineur sénégalais

Un jeune Sénégalais est incarcéré depuis le 21 décembre 2023 dans une prison de Las Palmas, sur l'île de Grande Canarie. Le jeune homme de 17 ans est maintenu en détention provisoire dans un centre pour adultes, malgré ses déclarations sur sa minorité et un document prouvant son âge. Il est accusé d'être le capitaine du bateau dans lequel il a débarqué dans l'archipel espagnol le 16 décembre. Dans une résolution que s'est procurée lundi 11 mars 2024 l'agence de presse espagnole Efe, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies a exhorté Madrid de libérer l'adolescent et de le traiter conformément à la Convention internationale des droits de l'enfant. L'ONU demande aux autorités de mettre fin à son enfermement aux côtés de majeurs et ce "jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de la majorité". L'organisation ne s'est pas prononcée sur les accusations de la police et du parquet mais rappelle que la présomption de minorité doit toujours prévaloir : en clair, en cas de doute sur l'âge d'une personne se déclarant mineure, elle doit être prise en charge en tant qu'enfant.

Lors de son arrivée dans l'archipel des Canaries en fin d'année dernière, après un voyage de cinq jours débuté depuis les rives mauritaniennes, il est enregistré comme mineur par la Croix-Rouge présente au port de débarquement. Placé en prison, il continue d'affirmer qu'il a 17 ans et parvient à fournir une photocopie de son acte de naissance. Pourtant, le tribunal décide de son maintien en détention après un examen médico-légal pour établir son âge. Le test a estimé que "l'âge le plus probable" du Sénégalais est de "18,2 ans". Mais le rapport n'exclut pas une marge d'erreur, courante dans ce genre d'examen qui ne permet pas de déterminer avec exactitude l'âge d'une personne. "Tous les tests effectués indiquent que le processus de maturation est terminé. Il existe une probabilité médicale raisonnable que le sujet ait plus de 18 ans", stipule le rapport. Mais l'analyse médico-légale ajoute cependant que "l'âge estimé du mineur présumé est compatible avec l'âge qu'il a mentionné".

Les avocats espèrent que la résolution de l'ONU permettra la libération de leur client. "Il ne s'agit pas de quelqu'un qui a passé une nuit en prison, ce qui serait alarmant s'il s'agissait d'une personne blanche ou née [en Espagne]. Cela fait 82 jours qu'il y a eu de multiples institutions, de multiples occasions, de multiples procédures... mais elles se sont toujours heurtées à la résistance du parquet". "Le parquet semble avoir adopté une position de rébellion contre le principe de 'pro-minorité'. La procureure de Las Palmas a affirmé que le ministère public statuerait "lorsqu'il transfèrera l'affaire". Le Cour provinciale doit désormais se prononcer sur la validité de l'ordonnance d'emprisonnement.

Un autre mineur sénégalais, âgé de 15 ans, a été incarcéré un mois et demi avant qu'un juge de surveillance pénitentiaire ordonne son transfert vers un centre fermé pour mineurs et que des tests prouvent sa minorité. C'est la deuxième fois en quelques semaines que l'Espagne est épinglée par l'ONU pour son traitement des enfants migrants. Le mois dernier, le Comité des droits de l'enfant s'est penché sur le cas d'un Gambien de 14 ans. Arrivé aux Canaries en août 2023 après une périlleuse traversée de l'Atlantique, le garçon s'était vu refuser l'accès au réseau d'assistance des mineurs, malgré une photo de son passeport et un acte de naissance. Les Nations unies ont réclamé sa prise en charge par les autorités mais aucune mesure n'a depuis été prise, et le Gambien est actuellement hébergé dans un centre pour sans-abri, où il côtoie des adultes en grandes difficultés.

7 morts et 34 migrants secourus

Deux personnes ont été retrouvées mortes, au large des Canaries, à bord d'une pirogue qui transportait une quarantaine de migrants, ont annoncé mardi 12 mars 2024 les sauveteurs espagnols. Quatre exilés ont dû être transportés "en urgence" par hélicoptère, et douze autres se trouvent à l'hôpital. Les secours en mer ont été avertis dans la nuit de lundi 11 à mardi 12 mars 2024 que l'embarcation se trouvait en difficulté à 76 miles nautiques (environ 140 km) au sud de Grande Canarie. Trente-quatre autres personnes ont également été secourues, dont sept femmes, et ramenées

sur le port d'Arguineguin, à Grande Canarie. Selon leurs témoignages, cinq autres migrants sont décédés pendant la traversée, et leurs corps jetés à la mer.

Près de 12 000 migrants sont arrivés aux îles Canaries entre le début de l'année et la fin février, selon les données officielles du ministère de l'Intérieur espagnol. Un chiffre six fois plus élevé que celui de l'an dernier, où 1 865 arrivées et 42 bateaux avaient été enregistrés sur la même période.

Ceuta

Migrants mineurs disparus : un téléphone mis à la disposition des parents

Depuis mercredi 13 mars 2024, les familles de migrants mineurs disparus en tentant de rallier l'enclave espagnole de Ceuta peuvent joindre les autorités espagnoles sur un téléphone portable. Le numéro est le : 0034 690 33 20 28. Il est également opérationnel sur l'application de messagerie WhatsApp, et permet aux proches d'envoyer des fichiers multimédias (photos notamment) par messages. Il s'ajoute au numéro de fixe - 0034 956 52 82 63 - mis en place le 15 février 2024 et disponible du lundi au vendredi de 8h à 15h. Ce service, géré par le service de protection de l'enfance de Ceuta, vise à "offrir aux familles qui recherchent des enfants disparus un canal de communication direct avec le service compétent pour les informer s'ils ont été retrouvés ou non", explique une source municipale. "Nous sommes conscients de la souffrance des familles qui ne savent pas si leurs enfants sont encore en vie ou non, s'ils vont bien et où sont-ils", ajoute le gouvernement de Ceuta. À travers cet outil, les autorités pourront informer les familles sans nouvelles de leur enfant si ce dernier se trouve dans le réseau d'accueil des mineurs ou s'il est décédé. La perte de contact avec des enfants, parfois très jeunes, lors de leur voyage vers l'Europe laisse les familles dans l'incertitude, qui ne savent généralement pas vers qui se tourner. La plupart tente de retrouver la trace de leur proche par leurs propres moyens, en lançant notamment des appels sur les réseaux sociaux.

Pour mener à bien sa mission et faciliter les échanges avec les familles marocaines, la ville a prévu du personnel arabophone. La majorité des mineurs arrivant à Ceuta sont en effet originaires du Maroc voisin. Depuis le début de l'année 2024, 160 jeunes Marocains sont arrivés seuls dans l'enclave. Ces derniers mois, beaucoup essaient d'atteindre Ceuta à la nage, une des deux frontières terrestres de l'Union européenne avec le continent africain. Ils empruntent le chemin qui passe par la digue de Tarajal, à l'est du territoire espagnol.

GRECE

Des réfugiés en Grèce quittent le pays pour un autre État de l'UE

Réfugié statutaire depuis avril 2021, un Congolais, réfugié politique, a passé plusieurs années dans ce pays sans entrevoir la moindre perspective d'intégration. "J'ai voulu y croire mais il n'y avait rien pour moi là-bas". "On vous donne un statut mais c'est un bout de papier, on n'a aucune chance de s'intégrer et de trouver du travail. Les Grecs veulent qu'on parte". À la fin de l'année 2021, désabusé, il a quitté la Grèce et posé ses bagages en Belgique. "Avais-je le choix ? J'ai frappé à de nombreuses portes, je n'ai jamais eu de travail, je cherchais en tout, technicien de surface, éboueur... On m'a chassé de partout. On me disait : 'Le travail c'est pour les Grecs'. Je souffrais de racisme aussi. Certains faisaient le signe de croix en me voyant à Thessalonique, comme si j'étais le diable". Au mois de février 2024, il décide de repartir sur de nouvelles bases : il dépose une nouvelle demande d'asile dans son 2ème pays d'accueil. "Je savais que ça allait être compliqué", reconnaît-il. Il vise juste. Il est débouté de sa première demande devant la CGRA (équivalent de l'Ofpra, en France). Il fait alors un recours devant le Conseil de contentieux des étrangers (CCE, équivalent de la CNDA française) et attend aujourd'hui la réponse du juge. "J'espère que les Belges m'accorderont une nouvelle chance ici".

Des dossiers comme le sien ne sont pas rares. "Nous avons de plus en plus de dossiers qui viennent de Grèce et aussi de Bulgarie", détaille l'avocate belge, spécialiste du droit des étrangers.

"Rien que ce matin [mercredi 13 mars 2024], j'ai reçu deux nouveaux cas à examiner, encore des réfugiés de Grèce... On parle de personnes qui, malgré des papiers en règle, sont SDF là-bas, ont été bastonnés par la police grecque, ou encore n'ont pas été soignés malgré des pathologies sérieuses". Depuis décembre 2023, le CCE a déjà été saisi 4 fois pour ce genre de cas : à chaque fois, des réfugiés statutaires de Grèce et de Bulgarie. "Le phénomène n'est pas nouveau" reconnaît le juge au CCE, "Mais il nous paraissait essentiel d'assurer une mise à jour des informations sur cette question". En d'autres termes, reconnaître, à mi-mots que la situation en Grèce et en Bulgarie "peut parfois être perçue comme problématique" tout en rappelant que l'asile n'est pas déplaçable d'un pays à un autre. Sur les quatre dossiers présentés au CCE, deux ont été déboutés, deux autres "annulés", c'est-à-dire renvoyés devant la CGRA.

En théorie, il n'est pas impossible de déposer une nouvelle demande d'asile. "Mais ce ne sont pas des dossiers simples à défendre, il faut pouvoir prouver que les réfugiés se trouvent dans un dénuement matériel extrême". "Il est extrêmement rare que la Belgique accorde l'asile à ces personnes qui bénéficient déjà d'une protection ailleurs". La CGRA rappelle pourquoi : "On suppose d'office qu'un demandeur d'asile qui a déjà reçu le statut de réfugié dans un autre pays de l'Union européenne n'a pas besoin d'une protection en Belgique [puisque] tous les pays membres de l'UE doivent respecter la Convention européenne des droits de l'Homme [qui] garantit les droits sociaux fondamentaux des réfugiés". "Il y a aussi la notion de confiance mutuelle entre État membre", explique une membre du CIRÉ, association belge de défense des étrangers. "C'est très compliqué de désavouer un autre État membre, ça serait comme dire : 'La Grèce est défaillante, elle ne sait pas protéger ses citoyens, on va vous accorder l'asile en Belgique'. Tout cela peut créer des tensions diplomatiques". Il arrive, toutefois, que certains dossiers obtiennent une réponse positive. "[Malgré la confiance entre État membre] pendant son audition, un demandeur d'asile peut apporter des éléments pour prouver qu'il ne peut plus bénéficier de la protection accordée par un autre pays de l'UE", écrit la CGRA.

Le congolais s'appuie sur cette dernière phrase pour défendre son dossier. "Je ne suis pas protégé par la Grèce puisque malgré mon statut de réfugié, ce pays ne m'a aidé ni à trouver un toit, ni à trouver un emploi ni même à me donner une aide financière pour me donner un coup de pouce. Pis, on me traite comme un moins que rien". Depuis des années, de nombreux réfugiés ne parviennent pas à construire leur vie en raison d'une absence de politique d'intégration en Grèce. Ils ne reçoivent pratiquement aucune aide de l'État. Il existe pourtant le programme Helios (six mois de cours d'intégration et une aide au logement limitée.), mis en place en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), mais très peu de réfugiés statutaires y accèdent. Et seules les personnes ayant obtenu l'asile après 2018 ou vivant dans des logements fournis par l'État sont éligibles. Il en est de même pour le programme grec de logement de réfugiés. Financé par l'Union européenne, il disposait de plus de 20 000 logements mais s'est définitivement arrêté à la fin de l'année 2022. Le ministère grec de l'Immigration avait annoncé qu'il ne reconduirait pas le programme en 2023, malgré l'engagement de la Commission européenne de poursuivre son financement jusqu'en 2027. La Belgique n'est pas la seule concernée par ces dossiers de "double asile". La France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse s'étaient eux aussi alarmés du nombre "considérable" de réfugiés venus de Grèce déposant une nouvelle demande d'asile. En juin 2021, ils en avaient même informé la Commission européenne.

Gavdos

91 migrants partis de Libye y débarquent

Située au sud de la Crète, l'îlot de Gavdos a accueilli mercredi 12 mars 2024 à l'aube 91 exilés partis de Tobrouk, à l'est de la Libye. Vingt-huit personnes ont été transférées dans un centre d'accueil en Crète, à environ 55 km de Gavdos, et 63 autres resteront dans un camp municipal provisoire de l'île, selon un communiqué des garde-côtes. Certains exilés seraient originaires du Bangladesh et d'Égypte. La police a également annoncé avoir arrêté un jeune de 23 ans soupçonné

d'être le passeur. Ces 91 personnes s'ajoutent aux 280 arrivés le week-end dernier, selon des médias locaux.

Cette île connaît ces derniers mois une hausse importante du nombre des arrivées de migrants en provenance surtout de Tobrouk en Libye, à 300 km de là. En 2023, 860 migrants ont atteint Gavdos, et aucune arrivée n'était signalée de janvier à Mars. Depuis janvier 2024, sont arrivés 1 180 migrants (Égyptiens, Pakistanais et Bangladais), venus de Libye par la mer. Depuis le week-end du 9 mars, des bateaux arrivent presque quotidiennement. . "C'est incroyable [...] Ce sont pour la plupart des jeunes hommes, ils arrivent sur des bateaux transportant quatre fois la capacité maximale après plus d'un jour et demi de mer"

Le 20 janvier 2024 notamment, 149 personnes au total ont été secourues au large de Gavdos. Un navire marchand danois, le Maersk Brownsville, a aidé à localiser les migrants et à les récupérer, les ramenant au port de Kali Limeni. Les passagers étaient partis de Tobrouk en direction de la Crète, et avaient payé entre 1 000 et 3 500 euros pour la traversée. Une semaine auparavant, 117 migrants avaient débarqué au même endroit. Depuis le début de l'année, un millier de demandeurs d'asile sont arrivés à Gavdos, dont de nombreux mineurs non accompagnés, selon le ministère grec des Migrations.

La petite île de 30 km², avec ses 70 habitants, ne compte qu'une école, une boulangerie et deux supérettes. Aucune structure d'accueil pour les migrants n'y existe. "*Cette absence de centre pose évidemment de grands défis pour l'île*". Le 28 janvier, un bateau transportant 74 migrants, dont 20 enfants, a débarqué sur la plage de Trypiti, au sud de l'île. Mais en raison d'une violente tempête, aucun ferry n'assurait la liaison entre Gavdos et la Crète. Les migrants ont donc dû rester cinq jours à Gavdos, où rien n'est prévu pour les héberger. Des bâtiments vides ont été réquisitionnés par les autorités, et la seule taverne de l'île leur a fourni de quoi se nourrir. Les autorités de Gavdos ont récemment tiré la sonnette d'alarme quant au manque de moyens adéquats sur ce petit territoire pour aider les migrants, dont la majeure partie sont des ressortissants de pays africains. "*Nous sommes sous la pression de flux migratoires au sud de la Crète*" et "*la capacité des centres pour les mineurs non accompagnés a atteint ses limites*", a récemment reconnu le secrétaire d'État au ministère des Migrations, soulignant que Gavdos et la Crète étaient actuellement une destination pour les migrants qui traversent, au péril de leur vie, la Méditerranée.

Bien que la plupart des départs se fassent dans l'ouest de la Libye, de nombreuses embarcations chargées d'exilés s'opèrent aussi à l'est, région non reconnue par l'ONU. La plupart de ces bateaux ont pour destination le sud de l'Italie, à des milliers de kilomètres de là. Sur cette voie moins empruntée, et moins surveillée que la Méditerranée centrale, les dangers sont nombreux

ITALIE

Poèmes d'un migrant décédé au lendemain de son arrivée en Italie

Un Érythréen, surnommé Segen, est décédé peu après son arrivée à Pozzallo, en Sicile, le 12 mars 2018. Son embarcation avait été secourue en mer Méditerranée par l'ONG espagnole Open Arms. "*Ne panique pas mon frère, dis-moi, ne suis-je pas aussi ton frère ?*" Ces vers et ses poèmes ont été découverts dans son portefeuille. Ils témoignent des épreuves traversées par les migrants en route vers l'Europe et sont un appel à la solidarité ; ils sont désormais étudiés dans des écoles en Italie.

À l'occasion du sixième anniversaire de sa mort, un groupe composé d'amis, d'autorités locales, de bénévoles, de membres de la communauté érythréenne de Sicile et de religieux s'est rassemblé sur sa tombe dans le cimetière de Modica pour lui rendre hommage. Ses poèmes, lus à haute voix lors de cet hommage, ont rappelé avec force les dangers auxquels sont confrontés les migrants en mer. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 100 personnes sont mortes ou portées disparus en Méditerranée depuis le début de l'année 2024, soit deux

fois plus que pendant la même période en 2023. La cérémonie a coïncidé avec l'arrivée en Sicile de 51 migrants secourus par Sea-Watch. Le corps d'un jeune homme non identifié a également été découvert dans l'embarcation. *"Nous ne connaissons ni son nom ni sa nationalité, mais il avait probablement 17 ans"*, explique Sea-Watch.

Segen est un surnom qui signifie "autruche" en érythréen, un clin d'œil aux grandes prairies du village de Mai Mine, sa ville natale, dévastée pendant la guerre avec l'Éthiopie entre 1998 et 2000. Segen avait d'abord traversé la Libye avant d'embarquer vers l'Europe. Âgé de 22 ans, il ne pesait que 30 kilos à son arrivée à Pozzallo. Les secouristes expliquent se souvenir de son physique frêle, de ses joues creuses et de la tristesse dans son regard. *"Je lui ai demandé pourquoi il se trouvait dans des conditions aussi pitoyables, et il a répété 'Libye, Libye'"*, raconte fonctionnaire du ministère italien de la Santé, qui a supervisé l'arrivée de l'embarcation. Il avait passé plusieurs mois dans le centre de détention libyen de Bani Walid, selon un ami qui a voyagé avec lui. Segen a répété à ses amis et aux médecins en Sicile que c'était la Libye qui l'avait tué. Il s'est retrouvé enfermé dans des cellules où les gardiens urinaient, les femmes étaient victimes d'abus sexuels, les hommes battus et les repas rares. Il est décédé le 13 mars 2018 à l'hôpital de Modica, à quelques kilomètres de Pozzallo. *"Il avait un poumon perforé et il était à un stade avancé de la tuberculose. Je n'oublierai jamais ses yeux et son corps maigre et plein de cicatrices"*, raconte le maire de Pozzallo et ancien chef des urgences de l'hôpital de Modica. Il avait rendu visite à Segen quelques minutes avant sa mort. Pour pouvoir l'identifier, la responsable des arrivées de demandeurs d'asile à Pozzallo, a ouvert son portefeuille. *"Nous avons trouvé deux poèmes écrits en tigrigna et avons demandé à un médiateur érythréen de les traduire. Ces poèmes sont le témoignage de la détermination des migrants qui sont mort en mer."*

Lors de l'hommage, des bénévoles ont lu les poèmes intitulés *"Temps, tu es mon maître"* et *"Ne panique pas, mon frère"*. *Ne panique pas mon frère. Dis-moi, ne suis-je pas aussi ton frère. Pourquoi ne demandes-tu pas de mes nouvelles ? Fait-il vraiment bon vivre seul si tu oublies ton frère au moment où il a besoin de toi ?* *"Dans ces vers, nous pouvons voir la demande d'aide des migrants qui sont arrivés en Europe, ce qu'ils ont vécu dans les prisons, ce qu'ils ressentent. C'est une demande d'aide inédite et en même temps un message pour les gens qui sont indifférents à la migration"*, a commenté le prêtre qui a officié lors de funérailles de Segen et honore depuis sa mémoire. *"Temps, tu es mon maître"* rappelle les atrocités et l'injustice auxquelles Segen a été confronté dans les prisons libyennes. *Ils se considèrent comme supérieurs. Ils font semblant de ne pas entendre. Ils veulent seulement être vus. Quand vous vous approchez pour demander de l'aide, vous obtenez le néant. Ils ne peuvent pas ressentir le moindre chagrin.* Abandonné seul à son sort et sans aide, Segen conclut toutefois *"Ne panique pas, mon frère"*, par des vers optimistes : *"Toi et moi, mon frère, nous sortirons victorieux, confiants dans le Seigneur"*. De même, dans *"Temps, tu es mon maître"*, il écrit : *"Il n'y a qu'une vérité : rien n'est hors de portée. Que l'on ait beaucoup ou rien, tout peut être surmonté avec la confiance en Dieu. Adieu, victoire aux opprimés"*. Les poèmes de Segen sont désormais **lus dans des écoles primaires et secondaires en Italie**. La célèbre encyclopédie Treccani inclut son œuvre aux côtés de poètes comme Homère, Virgile, Nazim Hikmet, Costantine Cavafy, Paul Verlaine et Eugenio Montale.

"La mer Méditerranée était autrefois le berceau de la civilisation ; aujourd'hui, elle est devenue une mer de la mort", se désole l'évêque de Noto. *"Nous nous efforçons d'étudier le sens profond de l'anthropologie. Le voici : les poèmes de Segen nous donnent le cap de l'anthropologie humaine. Ce sont les migrants morts en Méditerranée qui écrivent l'histoire et non ceux qui détiennent le pouvoir. Ses poèmes nous montrent ce que nous perdons."* *"Nous cherchons à soutenir sa famille et, avec la communauté érythréenne d'Italie, à localiser ses parents et ses amis. Les poèmes de Segen résonnent profondément avec les luttes de notre nation"*, estime le représentant la communauté érythréenne en Sicile, qui veut diffuser les poèmes au-delà des frontières italiennes.

Condamné pour trafic de migrants, il clame son innocence.

Arrivé en Italie il y a une dizaine d'années, ce sénégalais de 32 ans, a traversé la mer Méditerranée dans l'espoir de trouver du travail en Europe pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille restée au Sénégal. Contrairement à nombre de ses compatriotes, il ne parle pas le français et s'exprime uniquement en mandingue. À son arrivée en Italie, il ne savait ni lire ni écrire. C'est le témoignage d'un autre migrant qui l'a conduit en prison. Le bateau sur lequel il voyageait s'est brisé pendant la traversée, et plusieurs personnes sont mortes, explique une femme de l'organisation italienne d'aide aux migrants « Baobab Experience ». Lors de son procès à Tarente en 2017, dans les Pouilles au sud de l'Italie, lui et un autre migrant gambien sont condamnés à sept ans de prison pour trafic de migrants et homicide. Désormais libre, il continue à clamer son innocence. "Le seul témoin qui l'accuse d'avoir navigué le bateau se trouvait en fait sur une autre embarcation un peu plus loin... Il faisait également nuit pendant la traversée, si bien qu'au-delà de la distance qui séparait ces deux bateaux, il aurait été impossible de voir qui tenait réellement la barre".

Le phénomène des "faux passeurs", c'est-à-dire de personnes condamnées pour trafic alors qu'elles n'ont aucun lien avec les bandes criminelles qui organisent les traversées est bien connu en Italie. Dans la péninsule, la traque des trafiquants est confiée à la division anti-mafia du système judiciaire. "Dans la pratique, cela signifie qu'ils appliquent les méthodes de lutte contre la mafia au problème de l'immigration, alors que ce n'est pas du tout la même chose". Cette division anti-mafia cherche à démanteler les organisations criminelles en démarrant en bas de l'échelle pour espérer atteindre le haut de la pyramide et les donneurs d'ordre. Ils estiment donc que le capitaine d'un bateau sera en mesure de conduire les enquêteurs vers ceux qui organisent les traversées clandestines. "Mais en fait, ceux qui tiennent la barre des bateaux n'ont rien à voir, ou si peu, avec les trafiquants". Les personnes qui conduisent les canots sont souvent celles qui ont le moins de moyens financiers et qui ont accepté d'assumer cette responsabilité contre la gratuité de la traversée - ou à moindre coût. Dans d'autres cas, des migrants se retrouvent à la place du capitaine parce qu'ils ont déjà une certaine expérience de la mer. Les personnes originaires du Sénégal ou de la Gambie, deux États côtiers, sont d'ailleurs surreprésentés dans ce type de poursuites judiciaires en Italie. Le sénégalais et le ressortissant gambien étaient assis près du stock de carburant, mais tous deux nient avoir pris le contrôle du bateau. Selon la femme de « Baobab Experience », l'inexpérience et l'analphabétisme de l'homme ont pu jouer en sa défaveur. Il n'a pas été en mesure de comprendre ce qu'il s'est dit à son procès - sans traducteur en mandingue. "Il a eu, et a encore du mal à assimiler ce qui lui est arrivé", poursuit-elle. La condamnation a donc été prononcée sur la base d'un seul témoignage : un témoin qui a perdu deux de ses sœurs, dont l'une est décédée sur le bateau où se trouvait le sénégalais.

Après avoir purgé sa peine, le jeune Sénégalais est arrivé à Rome "très confus, bouleversé et très vulnérable", se souvient-elle. "En prison, il a tenté à deux reprises de mettre fin à ses jours. Il a une fois voulu se pendre, mais a été sauvé par son compagnon de cellule". Et d'ajouter : "Les prisons italiennes ne sont pas vraiment des lieux de réintégration, mais plutôt des lieux de punition". Baobab Experience l'a assisté dans sa démarche pour obtenir un permis de travail, ce qui lui a permis de trouver un poste de jardinier. Le Sénégalais dispose actuellement d'un contrat de travail, peut subvenir à ses besoins et vivre de manière indépendante.

Depuis sa sortie de prison, il tente d'obtenir une amnistie. "Ce serait une première en Italie si nous y parvenons". Son avocat engagé par l'ONG cherche notamment à connaître les noms de personnes arrivées en Italie le même jour, afin de trouver de nouveaux témoignages. Pour l'heure, la démarche reste infructueuse. "Les personnes qui auraient pu fournir des témoignages semblent s'être évaporés dans la nature", regrette Baobab Experience. L'organisation ne compte toutefois pas s'avouer vaincue, et ambitionne de porter l'affaire au niveau européen pour attirer l'attention sur ce type de condamnations. "L'État italien lui a volé sept ans. Il ne retrouvera jamais ce temps perdu". Le jeune homme a perdu sa mère alors qu'il était encore en détention. "Cela a eu, et continue d'avoir, un effet énorme sur lui. "Il était venu en Europe pour elle, pour la soutenir."

Lampedusa

Des migrants font partie de la famille

Le 3 octobre 2013, un maçon n'a pas écouté son dos. Ce matin-là comme souvent, avec son copain de pêche, il a filé traquer « *le maquereau et tout ce qui veut bien mordre* ». Mais un souci de moteur sur leur bateau les a retardés d'une heure. Ce regret n'en finit plus de le hanter : On aurait pu sauver plus de monde. Il n'a rien oublié des cris et des yeux blancs des migrants dans la nuit noire. Il a sorti de l'eau treize Érythréens, dont une femme. Ils étaient nus, leurs corps couverts de carburant me glissaient entre les mains... Ces gosses, âgés de 18 à 27 ans, ne s'en seraient pas sortis sans lui. De leur embarcation de fortune partie de Libye, seuls 153 passagers ont survécu. 368 ont péri. Onze ans plus tard, le drame est encore dans tous les esprits, sur la petite île italienne de 20 km² et 6 300 habitants. Près de 130 000 migrants y ont débarqué l'an dernier.

Ses protégés, il leur gardent une place à part. Il les a retrouvés quelques jours après le naufrage, lors d'une cérémonie d'hommage aux victimes. Une jeune femme, m'a sauté au cou. Il en est encore tout chamboulé. Les garde-côtes nous avaient dit de laisser les morts. J'ai eu un doute en la voyant dans l'eau... Cette fille est d'une force folle. À son arrivée, elle a eu le cran de dénoncer les nombreux viols qu'elle a subis dans un camp libyen. Son épouse de 66 ans, se blottit en riant dans son châle de grosse laine bleue : « *Ces jeunes, on les a accueillis comme nos enfants. Quand [son mari] est retourné trimer sur ses chantiers, c'est elle qui a pris le relais, cuisinant pour tout ce petit monde. Et qu'importe la barrière de la langue : S'ils avaient des choses à me dire, ils dessinaient* », dit-elle comme une évidence. Leur fils, installé à Milan, a découvert sur des photos que leurs nouveaux protégés portaient ses vêtements. Elle en rit encore : Quand ils reviennent, ils n'ont pas besoin de valise, ils savent qu'ils auront tout ici. C'est un peu leur maison. Avec ce couple pour parents d'adoption. Aujourd'hui, ce sont leurs enfants qui envoient des dessins. Car le mari l'annonce pas peu fier : Ils ont fondé des familles ; la vie a pris le dessus. Onze ans plus tard, la plupart ont obtenu les bons papiers en Suède, en Allemagne et aux Pays-Bas, où ils voulaient rejoindre des proches. « Pour les autres, c'est long... Tous étaient loin d'imaginer le chemin qu'il leur restait à parcourir, en arrivant à Lampedusa. C'est souvent ça. Car le maçon n'en est pas à son premier sauvetage ». Dans les années 1990, sur un chantier, il avait découvert « *un migrant tout sale, buvant de l'eau croupie et me suppliant de lui expliquer comment rejoindre Paris ! Avec un bâton, [il a] dessiné sur le sable sa petite île, puis la Sicile, l'Italie et enfin la France* »... Le pauvre gars était tellement déçu d'être ici, au milieu de la Méditerranée. Avec sa femme, ils l'ont accueilli, nourri, habillé puis aidé à rejoindre Marseille.

« *En 2011, quand le Printemps arabe a jeté sur leur île des milliers de Tunisiens, même ceux qui ne voulaient pas d'eux ont filé un coup de main* ». Cette année-là, l'île a accueilli plus de migrants qu'elle ne compte d'habitants : jusqu'à 8 000, quand les autorités avaient « *tout juste de quoi en nourrir 2000 par jour* ». « *On a été cambriolé deux fois : ils ont volé trois poules, un canard et du limoncello, la fameuse liqueur citronnée sicilienne. Preuve de leur bon goût. Ils avaient faim, c'est tout* », tranche le maçon. Ce gamin de la région pauvre des Pouilles, au sud de l'Italie, n'a jamais oublié le bon accueil que lui a réservé Lampedusa à son arrivée, il y a quarante ans. « **Pour nous, c'est normal d'aider** », résume son épouse, native de l'île.

Nul angélisme, pourtant. Aux dernières élections européennes, en 2019, un électeur sur six a voté pour la Ligue d'extrême droite. C'est la dureté de la vie qui pèse, estime le maçon. Il cite en vrac l'essence, 20 % plus chère sur l'île ; les impôts plein pot ; la galère pour consulter un spécialiste, quand il se faut se rendre à Palerme, à une heure d'avion... Le 9 juin 2024, lors des élections européennes, ils iront voter. Eux rêvent d'une UE qui donne ses subventions directement à Lampedusa, comme à une zone franche, et non plus à la Première ministre d'extrême droite. Ils lui en veulent de laisser croire que leur île serait « *submergée* » par les migrants. Eux n'en croisent pratiquement plus, depuis que les arrivants sont directement acheminés dans le hotspot, le centre d'enregistrement ouvert par l'UE, à 300 m de chez eux. Tout Lampedusa se serait donc accommodé

de la situation ? Il y a bien quelques intolérants. Sa femme n'a jamais oublié ce voisin qui lui est tombé dessus un jour, après le naufrage de 2013 : *Pourquoi ton mari ne les a pas laissés en mer ?*

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/reportage-a-lampedusa-les-migrants-font-partie-de-la-famille-baratta-9f30c3ec-e090-11ee-94a7-1385a6efe21e>

Riace

Symbole de l'accueil des migrants en Italie, l'ancien Maire de la petite bourgade calabraise, se présente aux élections européennes avec le parti *Alleanza Verdi e Sinistra* (gauche), face à l'Europe forteresse. Avant de se lancer, le soixantenaire a hésité. Il reconnaît ne pas être un expert des politiques européennes, mais son histoire – qui a fait le tour du monde – parle pour lui. Maire de 2004 à 2018, celui qu'on surnomme « Mimmo » a mis en place un système d'accueil des migrants, redonnant vie à son village en proie au dépeuplement. Mais en 2018 tout s'effondre. L'édile est arrêté, accusé d'aide à l'immigration clandestine, et condamné à 13 ans de prison en 2021. Deux ans plus tard, il est acquitté. Malgré ces épreuves, il referait tout, sans hésiter. Contrairement à d'autres, je connais les réfugiés, je suis entré dans leurs maisons, j'ai partagé leurs expériences, affirme-t-il. Les autres, ce sont les partis d'extrême-droit, et son principal détracteur : Matteo Salvini. Aujourd'hui, il continue de militer au sein du réseau de solidarité resté en place à Riace après 2018. Il y a toujours des migrants qui arrivent et qui ont besoin d'aide. Nous avons rouvert la crèche et le soutien scolaire. Son rêve est de voir un panneau « **village accueillant** » à l'entrée de chaque ville européenne. « *Si on l'a fait à Riace, où tous les paramètres sociaux étaient négatifs et avec la présence de la criminalité organisée, c'est possible partout* ». Le jour des élections européennes, Riace devra aussi élire son nouveau maire. Il hésite à briguer son ancien poste, occupé par un proche de la Lega. Ce serait un rêve. « *Mais je ne veux pas avoir l'air de celui qui court après les mandats* ».

<https://www.ouest-france.fr/europe/italie/italie-le-maire-de-riace-dans-la-course-europeenne-5fbf5916-e9c9-11ee-ba74-12897b706ed5>

Trieste

Un modèle d'accueil des migrants qui a fait ses preuves

Alors que la cheffe du gouvernement italien prétend vouloir arrêter les arrivées illégales de migrants, on compte depuis le début de l'année 11 000 arrivées dans le pays. Ceux qui souhaitent demander l'asile doivent en théorie être pris en charge par l'Italie. Les budgets alloués à cet effet ont drastiquement baissé ces dernières années. L'accueil dans de grandes structures de centaines de personnes s'est généralisé. Mais de plus **petites structures** existent qu'on appelle : des accueils diffus. Derrière cette traduction littérale de l'italien "accoglienza diffusa", c'est l'idée d'une prise en charge à taille humaine, dans des logements autonomes. Des appartements, des maisons, des dortoirs prévus pour loger quelques personnes. Ces hébergements permettent un suivi social plus resserré et moins stressant pour les exilés. Il est de plus en plus étudié par les petites communes pour les repeupler, en particulier celles de l'intérieur des terres. À Trieste, ce modèle d'accueil n'a jamais été abandonné et est l'un des plus développés d'Italie.

EUROPE

ALBANIE

Accord migratoire Albanie-Italie : début des opérations en mai 2024

À partir du 20 mai 2024, des camps en Albanie commenceront à traiter les demandes d'asile des personnes secourues par les autorités italiennes. Un document d'appel d'offres récemment publié révèle plus de détails sur l'accord et le fonctionnement sur place. Une structure sera construite dans le port de Shëngjin, où les procédures de débarquement et d'identification seront effectuées. Les notifications d'appel d'offres, publiées par la préfecture de Rome, invitent les soumissionnaires à

candidater avant le 28 mars 2024, et la date limite de début des opérations est fixée au 20 mai. Conformément aux modalités de l'appel d'offres, d'une valeur de 34 millions d'euros, le site albanais se composera de trois structures capables d'accueillir un total d'environ 3 000 personnes. Une structure sera construite dans le port de Shëngjin, où les procédures de débarquement et d'identification seront effectuées. Les deux autres sites seront situés à Gjadër, dans le nord-ouest de l'Albanie. L'un sera consacré à la vérification des conditions préalables à la reconnaissance de la protection internationale, tandis que l'autre servira de centre de détention pour le rapatriement.

L'accord migratoire albanais-italien ne soulève pas seulement des questions juridiques et relatives aux droits humains, il reflète également la volonté des pays européens de trouver des solutions rapides aux problèmes migratoires, selon la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe. Selon le gouvernement italien, le site traitera les personnes secourues par les autorités italiennes impliquées dans le sauvetage maritime, telles que les garde-côtes, la police financière ou la marine militaire, et exclura explicitement les personnes secourues par les ONG. Il n'inclura pas non plus les personnes en situation de handicap, les femmes, les enfants et les autres personnes vulnérables. L'appel d'offres inclut la construction d'un certain nombre de structures médicales ainsi que la présence de personnel médical spécialisé dans les centres. Le ministère italien de l'Intérieur effectuera des contrôles ponctuels sur le site afin de s'assurer du respect de l'appel d'offres.

Pendant leur séjour en Albanie, estimé à environ trois mois par personne, les individus ne pourront pas quitter le centre, qui sera gardé par les autorités italiennes et albanaises. Si elles le font, la police albanaise les renverra. Une fois leur demande traitée, quelle qu'en soit l'issue, ils seront expulsés du territoire albanais. Sur place, les personnes peuvent bénéficier d'une assistance juridique de la part de représentants d'organisations internationales, dont l'UE, conformément à la législation italienne, albanaise et européenne.

La Cour constitutionnelle albanaise a suspendu la ratification de l'accord controversé entre l'Italie et l'Albanie sur la gestion de l'immigration irrégulière, dont la mise en œuvre était prévue jeudi. L'accord a suscité la controverse en Italie et en Albanie, mais la Cour constitutionnelle de Tirana a estimé de justesse, qu'il ne violait pas les lois du pays au début de l'année. Entre-temps, bien que des experts en droit international aient affirmé qu'il n'était pas conforme à la législation européenne, la commissaire européenne aux Affaires intérieures, a estimé qu'il n'enfreignait pas la loi puisqu'il se situait « *en dehors de celle-ci* ».

Les travaux n'ont pas encore commencé sur les sites de Shëngjin et de Gjadër, ce qui soulève des questions quant à leur capacité à être opérationnels d'ici mai. Shëngjin abritait également des centaines de réfugiés afghans que l'Albanie a accueillis après le retrait des États-Unis d'Afghanistan, suivi de la prise de pouvoir des talibans. Les États-Unis avaient promis d'assumer la responsabilité de ces réfugiés et demandé à l'Albanie de les retenir sur le territoire pendant le traitement de leurs visas, mais un certain nombre d'entre eux sont toujours dans les camps albanais, sans avoir aucune nouvelle ni idée de quand ils pourront partir.

En ce qui concerne l'accord sur les migrants, plusieurs autres pays de l'UE ont laissé entendre qu'ils pourraient envisager des accords similaires pour régler leurs problèmes de migration, ce qui leur permettrait probablement de gagner des voix auprès des segments conservateurs de la société, à l'approche des élections européennes.

https://www.euractiv.com/section/politics/news/albanias-highest-court-narrowly-rules-italy-migrant-deal-constitutional/?_ga=2.53224872.1203792098.1711620800-306601008.1711620799

<https://www.euractiv.fr/section/international/news/accord-migratoire-albanie-italie-debut-des-operations-en-mai/>

ROYAUME-UNI

Campagne antivietnamiens

Rien n'y fait. Les conservateurs britanniques avaient promis que le Brexit, voté en 2016, rendrait les frontières du Royaume-Uni hermétiques aux migrants. Depuis, les débarquements n'ont

jamais été aussi nombreux : 36 000 arrivées irrégulières ont été enregistrées l'an dernier, dont 80 % par la Manche. Depuis janvier, les flux ont encore augmenté de 17 %. D'où la nouvelle campagne « Stop the boats » (« Stoppez les bateaux »), lancée par Londres sur les réseaux sociaux, lundi 25 mars 2024. Après l'Albanie, l'an dernier, c'est **le Vietnam qui est ciblé**. Avec un message clair : Tenter d'entrer illégalement au Royaume-Uni pourrait vous coûter cher.

Le Royaume-Uni n'invente rien. La Norvège et le Danemark avaient ouvert le bal dès 2016, au plus fort de la crise migratoire. La Suède voisine (10 millions d'habitants) était alors le pays le plus accueillant de l'Union européenne, avec 160 000 migrants admis en un an. Une époque révolue. En janvier 2023, le gouvernement suédois, passé très à droite, leur a emboîté le pas, arrosant de slogans repoussoirs les médias des pays africains de départ. Il en est de même pour l'Australie (voir ci-dessous).

Au Royaume-Uni, les ONG craignent que les demandeurs d'asile refoulés vers le Rwanda ne connaissent le même sort.

<https://www.ouest-france.fr/europe/royaume-uni/migrants-le-royaume-uni-dit-stop-aux-vietnamiens-390dbb46-ec2b-11ee-a793-3d15ad53aa4e>

Report de la loi « Rwanda » le 15 avril au plus tôt

Mardi soir 26 mars 2024, la Chambre haute du Parlement britannique avait approuvé sept amendements au projet de loi Rwanda. L'un d'eux oblige le Royaume-Uni à « *respecter les conventions internationales* », un autre permet aux individus de faire appel de leur expulsion vers Kigali, un autre enfin instaure un mécanisme de vérification des conditions de vie au Rwanda. Des mesures dont le gouvernement considère qu'elles affaiblissent le texte. C'est la deuxième fois que les Lords amendent fortement le projet. L'exécutif espérait que la navette parlementaire aurait raison de leur volonté de modification et s'attendait même à obtenir l'assentiment royal cette semaine. Et à tenir sa promesse de faire décoller les premiers avions de demandeurs d'asile vers le Rwanda d'ici à la fin du printemps. Le Parti conservateur comptait sur cette image pour gagner quelques points dans les sondages. Seulement, avec ce revers, les députés ne pourront réexaminer le texte qu'à partir du 15 avril, après la pause printanière. Même si les deux Chambres s'accordent alors sur une version commune, cela rend impossible la mise en œuvre de la délocalisation du système d'asile au Rwanda avant les élections locales de début mai.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240321-royaume-uni-le-gouvernement-reporte-le-vote-de-la-loi-sur-l-expulsion-des-migrants-au-rwanda>

Externalisation des demandes d'asile au Rwanda : ping-pong entre les 2 assemblées

Le projet de loi controversé de délocaliser les demandes d'asile au Rwanda bat de l'aile. La navette parlementaire pour examiner le texte du gouvernement britannique continue de se complexifier et de se rallonger. Mercredi 20 mars 2024, le traité a une nouvelle fois été retoqué par la chambre des Lords. Une majorité de députés ont en effet voté en faveur de sept modifications qui affaiblissent le projet de loi.

Ce dernier vise à répondre aux conclusions de la Cours suprême qui a jugé le projet illégal, en assurant que le Rwanda est bien un "*pays tiers sûr pour l'expulsion des personnes entrant au Royaume-Uni en vertu des nouvelles lois sur l'immigration, et pour décourager l'immigration par des voies dangereuses et illégales*", peut-on lire sur le site du Parlement britannique. Si cette promesse phare du Premier ministre pour endiguer l'immigration est votée, la proposition de loi permettrait au gouvernement britannique d'éviter de futures objections légales, une fois le traité avec Kigali mis en place. Sauf que pour approuver cette législation, les deux chambres du Parlement britannique - les Communes et les Lords - doivent se mettre d'accord. Dès que les Lords votent des amendements sur cette loi, le ping-pong parlementaire redémarre à zéro et entraîne de nouveau longs débats entre députés.

C'est précisément ce qu'il s'est passé mercredi. Les Lords ont rétabli sept amendements pour adoucir le texte avec plus de protection pour les demandeurs d'asiles – des modifications qui avaient déjà été précédemment supprimées par la Chambre des Communes. Alors, retour à la case départ : le projet de loi doit retourner devant la Chambre des Communes, pour être encore une fois examiné, et ce, pas avant le 15 avril prochain, comme l'a annoncé la ministre chargée des relations avec le Parlement. Dans le détail, les députés ont voté à 271 voix contre 228 pour exiger que ce traité avec le Rwanda prenne *"intégralement en compte"* le droit national et international. En réaction, le ministre de l'Intérieur a insisté sur le fait que *"rien dans le projet de loi n'était en contradiction avec les obligations internationales du Royaume-Uni"*.

Les Lords ont soutenu une proposition pour que le Rwanda ne soit considéré comme un pays sûr que *"lorsqu'un traité prévoyant de nouvelles garanties sécuritaires sera mis en œuvre"*. Autre amendement ajouté : l'exemption des personnes qui ont soutenu les forces armées britanniques à l'étranger d'être expulsées vers le Rwanda. En réponse, un membre du parti travailliste, a déclaré : *"Étant donné que le premier ministre a misé sur ce projet de loi, ces nouvelles défaites à la Chambre des Lords le décrédibilisent encore plus. Les arguments relatifs à l'État de droit international et national ont fait mouche"*. Ce nouveau camouflet promet de retarder davantage le décollage d'éventuels vols vers le Rwanda, qui étaient espérés débutés *"dès le printemps"* de cette année. Jeudi 21 mars 2024, le porte-parole du premier ministre a jugé *"frustrant"* que les Lords aient renvoyé le texte à la Chambre des Communes. L'objectif de mettre en œuvre le texte au printemps *"reste le même"*, a malgré tout déclaré le porte-parole, sans plus de précision sur le calendrier. En l'état, le départ de premiers vols de demandeurs d'asile vers Kigali d'ici le printemps reste pourtant difficile à imaginer.

"Dès le premier jour, cette politique a été une perte de temps et d'argent totalement irréalisable. Pourtant, les conservateurs sont obsédés par l'idée de faire avancer ce projet", affirmait déjà le chef du parti de l'opposition des Libéraux-Démocrates à la Chambre des Lords, en janvier. *"Le gouvernement devrait maintenant accepter la réalité et abandonner"* ce projet, largement dénoncé par l'ONU et les associations des droits de l'homme depuis son introduction.

Ces rebondissements interviennent au même moment où un nouveau record d'arrivée de migrants au Royaume-Uni via la Manche a été atteint : en une seule journée, hier, 450 exilés ont débarqué au port de Douvres.

Malgré les multiples revers que connaît le projet depuis près de deux ans, le ministre des Affaires étrangères rwandais assurait en décembre 2023 que son pays restait très engagé dans le partenariat avec Londres. Le Rwanda a déjà reçu près de 240 millions de livres de la part du Royaume-Uni, pour couvrir, d'après les autorités britanniques, les coûts de l'installation des migrants.

Un migrant qui s'est suicidé sur la barge : une action en justice est intentée

La famille de l'homme décédé le 12 décembre sur la barge « Bibby Stockholm » veut des réponses. Le demandeur d'asile avait été retrouvé mort dans une des toilettes du bateau, où sont retenus les exilés en attendant le traitement de leur dossier. Les proches du jeune homme de 27 ans ont intenté une action en justice pour que les autorités mènent une enquête indépendante sur les circonstances de sa mort, révèle mardi 19 mars 2024. *"Nous pensons que le gouvernement britannique devrait être tenu responsable de la mort"*, pour la sœur du défunt. *"Notre désir est de comprendre la vérité sur ce qui est arrivé et faire en sorte que la même chose n'arrive pas à d'autres demandeurs d'asile. La meilleure manière d'y parvenir est que le gouvernement mène une enquête complète et indépendante sur la mort de [son frère]"*. Les avocats de la famille rappellent que la dégradation de la santé mentale était connue mais n'avait pas été prise en compte. Lors de son transfert sur le Bibby Stockholm, il avait montré des signes importants de nervosité. Ils déplorent également le manque de volonté des autorités de faire la lumière sur ce drame. Trois lettres envoyées au gouvernement en

février 2024 sont restées sans réponse. Dans ces missives, les avocats regrettent qu'aucune enquête indépendante n'a été ordonnée au médiateur des prisons. Ce dernier a accès à des enquêteurs spécialisés dans la collecte de preuves pour les personnes décédées en détention. Si le Bibby Stockholm n'est pas considéré comme une prison par l'État, il est qualifié par les avocats - et les associations - de "quasi-détention", en raison de son isolement et des restrictions à l'intérieur. Les lettres soulèvent également les préoccupations sur les conditions de vie à bord de la barge, qui peuvent affecter les demandeurs d'asile les plus vulnérables et les exposent à un "*risque élevé de suicide*". Un porte-parole du gouvernement a refusé de commenter l'action en justice mais signale que "*cet incident tragique fait l'objet d'une enquête de la police, afin que les faits et les circonstances soient établis de manière appropriée et légale*".

Les associations sont, depuis le début, vent debout contre cette "*prison flottante*" amarrée au port de Portland. L'été dernier 2023, plus de 50 organisations nationales et militants avaient qualifié ce programme de "*cruel et inhumain*". Le transfert sur un bâtiment flottant pourrait, selon eux, réactiver des traumatismes chez certains migrants ayant vécu des traversées de la Méditerranée ou de la Manche compliquées. "*D'après les survivants avec lesquels je travaille chaque jour, les conditions exigües et dangereuses à bord du Bibby peuvent être profondément choquantes pour ceux qui ont survécu à la torture et à la persécution, en plus des expériences traumatisantes qu'ils ont vécues en route vers le Royaume-Uni*", avait déclaré une personne de l'ONG Freedom from Torture après le suicide de l'homme. "*Cette dernière tragédie nous rappelle une fois de plus que les politiques punitives du gouvernement à l'égard des réfugiés sont non seulement cruelles, mais qu'elles coûtent également des vies*".

Deux hommes condamnés pour avoir fait passer des migrants du Royaume-Uni à la France

Deux hommes accusés d'avoir organisé la sortie de 39 migrants - dont un enfant de 6 ans et une adolescente - hors du Royaume-Uni à l'arrière d'un camion réfrigéré ont écopé de peines de 6 et 5 ans de prison, le 14 mars 2024. Ils étaient surveillés par l'agence depuis septembre 2023. Les exilés ont d'abord été embarqués dans une camionnette conduite par un homme de 32 ans, puis ont été transférés dans le camion réfrigéré d'un citoyen marocain de 47 ans. C'est à l'arrivée du camion sur les quais du port de Douvres, dans le Kent, que les agents de la NCA ont intercepté le véhicule. À l'intérieur s'entassaient 39 migrants "d'origine algérienne ou marocaine". L'un de passeurs a été arrêté immédiatement au port de Douvres et Houcine Argoub, déjà sous le coup d'une arrestation pour "aide à l'immigration illégale" en novembre 2023, à son domicile.

Pour sa défense, l'un a d'abord expliqué aux enquêteurs ne pas savoir que des migrants étaient dans sa camionnette, et qu'il livrait simplement des tomates cerises. Il a ensuite changé sa version des faits, en affirmant avoir été sous la menace d'une arme à feu pour transporter des migrants en France. Lors leur comparution devant la Cour de la Couronne de Canterbury le 13 mars 2024, les deux ont finalement plaidé coupable. "*Leurs seules préoccupations concernaient l'argent qu'ils gagnaient et la façon dont ils pouvaient éviter la détection, et non la sécurité de ceux qui se cachaient à l'arrière du poids lourd*", a déclaré le directeur des opérations de la NCA. "*Cette forme de criminalité met non seulement les gens en danger, mais elle menace également la sécurité frontalière du Royaume-Uni et de la France, c'est pourquoi la NCA travaille en étroite collaboration avec des partenaires ici et à l'étranger pour lutter contre ceux qui facilitent les migrants illégaux*".

Si l'immense majorité des exilés franchissent la frontière franco-britannique des côtes françaises au littoral anglais, il arrive que certains l'empruntent dans l'autre sens. Comme un Iranien de 25 ans qui vit actuellement à Arras. Après avoir rejoint le Royaume-Uni au bout de trois tentatives en zodiac, le jeune homme a pris à l'été 2023, le chemin inverse. Avec quatre autres personnes, il grimpe dans un camion depuis le port de Douvres et se cache "dans un endroit très petit de 40 centimètres". "Ce n'était pas facile, il y avait des check-points et beaucoup de policiers, raconte-t-il dans le documentaire 'Les plages de l'embarquement', diffusé sur France-Télévision. Le camion se

positionne ensuite sur un navire et traverse la Manche jusqu'à Calais. À son arrivée en France, il est soulagé. "J'étais de retour à la maison". "Quand tu allumes la télévision en Angleterre, tu entends parler toute la journée des migrants, comme quoi ce sont eux la cause de tous les problèmes, explique-t-il devant la caméra. Mais au Royaume-Uni, le plus gros problème pour les exilés aujourd'hui c'est la peur d'être envoyé au Rwanda. Quand tu t'endors, tu ne sais pas ce qui va se passer le lendemain. La police peut arriver, t'arrêter, et t'envoyer là-bas". D'après l'auteur du documentaire, le prix de cette traversée de Douvres à Calais, en camion, est d'environ 1 000 euros. Et elle est "de plus en plus empruntée".

Les exilés déboutés du droit d'asile percevront 3500 euros pour s'installer au Rwanda

Selon un nouveau projet, chaque demandeur d'asile recevrait 3 000 livres, environ 3 500 euros, pour s'installer au Rwanda dans le cadre d'un programme de retour volontaire. Est éligible tout exilé débouté du droit d'asile au Royaume-Uni, et qui ne peut retourner dans son pays d'origine. Les demandeurs d'asile relocalisés seront par ailleurs autorisés à travailler légalement au Rwanda. Le programme sera également ouvert à d'autres personnes n'ayant pas le droit de rester au Royaume-Uni, ainsi qu'aux "criminels étrangers". Les demandeurs d'asile déboutés recevront "un soutien des autorités rwandaises" pour une période allant jusqu'à cinq ans, notamment pour le logement. Aucune information sur le nombre de personnes concernées, ni sur la temporalité de l'exécution de la mesure, n'a été divulguée. "L'année dernière [2023], 19 000 personnes ont été volontairement expulsées du Royaume-Uni et cela constitue une partie importante de nos efforts pour lutter contre l'immigration clandestine", a déclaré un porte-parole du ministère de l'Intérieur. "Nous étudions les réinstallations volontaires au Rwanda pour ceux qui n'ont pas le droit d'être ici [...] au Royaume-Uni."

Le programme constitue donc une sorte de plan B au projet de loi initial, actuellement discuté au Parlement et que le gouvernement peine à faire accepter, bien qu'il garantisse que "le Rwanda n'expulsera pas vers un autre pays les personnes transférées dans le cadre du partenariat". Le 6 mars 2024, la chambre des Lords a voté une dizaine d'amendements, dont la possibilité pour les tribunaux britanniques d'intervenir dans l'expulsion des demandeurs d'asile. C'est là le principal revers pour le gouvernement, qui a présenté ce texte précisément pour contourner les injonctions judiciaires. Le texte comprend notamment la mise en place "d'un tribunal conjoint avec des juges rwandais et britanniques à Kigali pour garantir que la sécurité des migrants est assurée et qu'aucun des migrants envoyés au Rwanda ne soit expulsé vers son pays". Le ministère de l'Intérieur projette de faire appel à des influenceurs du réseau social TikTok basés dans plusieurs pays du monde.

INTERNATIONAL

L'ONU DENONCE LA MONTEE DES DISCOURS ANTIMIGRANTS DANS LE MONDE EN CETTE ANNEE ELECTORALE

La montée des discours antimigrants, en cette **année électorale pour près de la moitié de la population mondiale**, fissure nos sociétés, alerte la directrice de l'agence de l'Onu pour les migrations. L'Américaine — devenue l'an dernier la première femme à diriger l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a déploré la multiplication des propos antimigrants qui animent « **les campagnes électorales à travers le monde** ».

Certains politiques les accusent de tous les maux, « *qu'il s'agisse des taux de criminalité ou de l'inflation, du chômage ou de l'insécurité* », a-t-elle dénoncé. Selon elle, les migrants sont des cibles « **faciles** » car ils « **ne votent pas** ». Aux États-Unis, où l'immigration est un sujet brûlant de

la campagne électorale, Donald Trump a mis en garde contre une « **invasion** » à la frontière sud et a suggéré que certains migrants qui entrent dans le pays ne sont « **pas des personnes** ». De tels commentaires peuvent avoir de graves conséquences, cette avocate de 50 ans qui a travaillé tant pour les administrations démocrate que républicaine. « **Lorsqu'une population est déshumanisée, il y a une augmentation des cas signalés de violence et de discrimination** », « en fin de compte, cela est mauvais pour la société ».

Elle souligne également que les propos alarmistes correspondent rarement à ce qui se passe sur le terrain : « **Les discours et la réalité n'ont rien à voir** ». Certains pays où les attaques verbales contre les migrants prospèrent **ont pourtant besoin d'eux** pour faire tourner l'économie, citant à titre d'exemple les « **pénuries de main-d'œuvre en Europe** ». La directrice générale de l'OIM a également relevé que le magazine *The Economist* avait récemment montré que l'immigration a participé à la reprise de l'économie américaine après la pandémie de covid-19.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/1-onu-denonce-la-montee-des-discours-anti-migrants-dans-le-monde-en-cette-annee-electorale-f85c3187-505c-44da-8e7c-83d48a134ebe>

PLUS DE 63.000 MIGRANTS MORTS OU PORTES DISPARUS AU COURS DE LA DERNIERE DECENNIE

Le rapport, intitulé « *Une décennie de documentation des décès de migrants* », revient sur les dix dernières années, avec plus de 63.000 décès et disparitions documentés pendant la migration au cours de cette période - et plus de décès enregistrés en 2023 (8.541 décès) qu'au cours de n'importe quelle année précédente. Le document de l'Organisation internationale pour les migrations montre ainsi que la **majorité des décès** et des disparitions – 28.854 - ont eu lieu **en Méditerranée**. Près de 60 % des décès documentés étaient liés à la noyade, et plus d'un tiers des personnes identifiées étaient originaires de pays en conflit, notamment l'Afghanistan, le Myanmar, la Syrie et l'Éthiopie.

Malgré les engagements politiques et l'attention des médias, le nombre de décès de migrants est en hausse. « *L'augmentation des décès est probablement liée à l'augmentation des départs et, par conséquent, des naufrages, au large des côtes tunisiennes* », détaille le rapport, ajoutant qu'au moins 729 personnes sont mortes au large des côtes tunisiennes en 2023, contre 462 en 2022. Depuis le début de l'année 2024, les tendances ne sont pas moins alarmantes. Rien qu'en Méditerranée, si les arrivées sont nettement moins nombreuses cette année (16.818) qu'au cours de la même période en 2023 (26.984), le nombre de décès est presque aussi élevé que l'année dernière.

Par ailleurs, le rapport montre que plus d'un tiers des migrants décédés dont le pays d'origine a pu être identifié proviennent de pays en conflit ou comptant un grand nombre de réfugiés. Selon l'OIM, cela met en évidence les dangers auxquels sont confrontés ceux qui tentent de fuir les zones de conflit sans disposer de voies d'accès sûres. L'une des principales conclusions du rapport est le nombre élevé de décès non identifiés. Plus de deux tiers des migrants dont le décès a été documenté ne sont toujours pas identifiés, laissant les familles et les communautés aux prises avec la perte ambiguë de leurs proches. Autre enseignement du document, plus de 37.000 personnes sont décédées sans que l'on dispose d'information sur leur sexe ou leur âge, ce qui indique que le nombre réel de décès de femmes et d'enfants est vraisemblablement beaucoup plus élevé. Malgré les nombreuses vies perdues dont l'identité reste inconnue, l'agence onusienne note que près de 5.500 femmes ont péri sur les routes migratoires au cours des dix dernières années. Dans le même temps, le nombre d'enfants identifiés s'est élevé à près de 3.500. « *Le tribut payé par les populations vulnérables et leurs familles nous incite à transformer l'attention portée aux données en actions concrètes* », a déclaré la Directrice générale adjointe de l'OIM pour les opérations.

https://news.un.org/fr/story/2024/03/1144346?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=02fbb23a90-EMAIL_CAMPAIGN_2024_03_27_12_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-02fbb23a90-%5BLIST_EMAIL_ID%5D

"Les capacités de recherche et de sauvetage pour aider les migrants en détresse en mer doivent être renforcées pour aider à sauver des vies", insiste cette agence de l'ONU.

CRIMINALISATION DES ONG DE SAUVETAGES EN MER

Depuis des années, l'Italie tente de limiter les actions des navires humanitaires en Méditerranée centrale. En 2022, une nouvelle loi a encore compliqué leurs activités de recherche et de sauvetage. Désormais, les ONG ne peuvent effectuer qu'une seule opération de secours avant de se rendre "sans délai" dans un port de débarquement assigné par les autorités italiennes. S'ils ne respectent pas les règles, les humanitaires s'exposent à des amendes et à plusieurs jours d'immobilisation. *"La plupart du temps aujourd'hui, on ne peut faire qu'un seul et unique sauvetage, expliquait en novembre 2023 la coordinatrice de projet adjointe à bord du Geo Barents, le navire de Médecins sans frontières. Et ce, alors que nous avons un bateau avec une grande capacité d'accueil [500 places]. En plus de cela, en partant immédiatement après l'opération de secours, on laisse la zone déserte, les États européens ayant renoncé à leurs responsabilités de sauvetages en mer. C'est une grande source de frustration pour nous, et surtout, cela nous fait craindre une augmentation des naufrages invisibles"*, ces embarcations "fantômes" qui sombrent en mer sans que personne ne le sache. Les ONG dénoncent aussi l'attribution de port de plus en plus éloigné de la zone de sauvetage. Les bateaux humanitaires ont perdu 374 jours à effectuer de longs trajets pour rejoindre des ports italiens.

"Les projets comme le nôtre ont vraiment des raisons d'avoir peur lorsque l'on voit à quel point le gouvernement italien se polarise sur nous, alors que les ONG de sauvetage ne représentent que 10% des arrivées de migrants dans le pays. On concentre le débat sur les navires humanitaires, alors que la vraie question à se poser, c'est que fait-on pour éviter que des milliers de personnes ne meurent en mer ?"

LA PHILANTHROPIE ISLAMIQUE

Un montant record de 46 millions de dollars a été récolté en 2023 par le biais d'activités philanthropiques islamiques, soit une augmentation de près de 20 pour cent par rapport à 2022. Près de 2 millions de réfugiés et de personnes déplacées internes dans 23 pays en ont bénéficié. Ces dons ont été recueillis au cours d'une année caractérisée par un nombre record de situations d'urgence, selon un nouveau rapport (en anglais) publié aujourd'hui. Au cours de 2023, le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, a bénéficié d'un financement ne couvrant que moins de 50 % de son budget mondial, ce qui rend ces contributions plus cruciales que jamais.

Parmi les pays qui reçoivent le plus de soutien par le biais de la Zakat et de la Sadaqa – dons obligatoires et volontaires dans la religion musulmane – figure notamment :

- le Liban, le pays qui accueille la plus grande population de réfugiés par habitant au monde
- la Syrie, où la guerre a contraint plus de 12 millions de personnes à fuir leur foyer, ce qui en fait l'une des plus grandes crises de déplacement au monde
- le Yémen, qui connaît l'une des crises humanitaires les plus aiguës au monde.

Étant donné que près de 50 % des réfugiés dans le monde proviennent de pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le HCR travaille en étroite collaboration avec les organisations musulmanes pour mettre au point des mécanismes spécifiques permettant aux donateurs de soutenir les réfugiés originaires de pays musulmans, notamment le Fonds de la zakat pour les réfugiés (Refugee Zakat Fund). La zakat est un don obligatoire que les musulmans versent aux bénéficiaires éligibles tels que les pauvres, les personnes endettées et les personnes en détresse loin de chez elles.

La philanthropie islamique en faveur des réfugiés continue de prendre de l'ampleur, les dons au HCR ayant presque doublé au cours des deux dernières années. Bien qu'elle représente une proportion relativement faible des revenus du HCR, elle permet d'apporter une contribution significative à certaines des situations de déplacement les plus sous-financées au monde. Le HCR lance aujourd'hui son appel annuel pour le ramadan, qui invite les donateurs à venir en aide aux personnes dans le besoin. « *Ce mois est traditionnellement caractérisé par des moments de joie, de gratitude, de partage familial, et de rassemblements communautaires autour de la table du Ramadan. Cependant, la montée de la violence à travers le monde a privé d'innombrables familles de ces moments* », a indiqué le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés. « *Je pense aux millions de réfugiés soudanais qui sont contraints de faire le Ramadan loin de chez eux... aux personnes déplacées au Yémen, à la situation désespérée des réfugiés syriens, afghans, rohingyas et à tous les autres.* » Le mois sacré se terminera à la mi-avril, juste avant le premier anniversaire du conflit au Soudan, qui a entraîné le déplacement forcé de plus de 8 millions de personnes. Plus de 500 000 d'entre elles ont fui vers le Tchad voisin, où la population réfugiée a doublé depuis le début du conflit. Grâce au soutien du programme Sadaqah Jariyah du HCR, des points d'eau ont pu être installés dans les nouveaux camps de réfugiés, permettant ainsi de mettre fin aux longs trajets pour trouver de l'eau et d'assurer la sécurité des réfugiés, en particulier celle des femmes et des jeunes filles.

Le HCR accueille favorablement les dons venant de toutes les confessions et toutes les contributions motivées par la foi qui visent à venir en aide aux réfugiés et aux autres personnes ayant besoin d'une protection, y compris la philanthropie islamique.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiqués-de-presse/la-philanthropie-islamique-se-developpe-dans-un-contexte-de>

https://zakat.unhcr.org/annualreport/?_gl=1%2A1dkxd8k%2A_ga%2AMTEwOTc5NzE1MC4xNjkyMTA3NTg0%2A_ga_RDNCXLXWYH%2AMTcxMTYxOTkxMy4xOC4xLjE3MTE2MTk5NzEuMi4wLjA.%2A_rup_ga%2AMTEwOTc5NzE1MC4xNjkyMTA3NTg0%2A_rup_ga_EVDQTJ4LMY%2AMTcxMTYxOTkxMy4yOS4xLjE3MTE2MTk5NzEuMi4wLjA.#_ga=2.70537040.1968039610.1711619915-1109797150.1692107584

ASIE

SYRIE

Plus de 7,2 millions de Syriens sont toujours déplacés dans leur propre pays, tandis que plus de 5 millions de réfugiés syriens sont accueillis dans cinq pays voisins.

AFRIQUE

COTE D'IVOIRE

96 exilés ivoiriens rentrés dans le pays ont reçu un chèque d'environ 1 500 euros.

Plus de 150 000 euros distribués (environ 98 millions de francs CFA) ont été alloués par le gouvernement ivoirien à 96 migrants, dont 28 femmes, de retour dans le pays. Les quelques 1 500 euros reçus par chacun des exilés prennent la forme d'un prêt remboursable sur deux ans, afin "*de les accompagner dans leur parcours d'insertion professionnelle*", a indiqué le ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique. Il a remis leur chèque aux exilés bénéficiaires mercredi 20 mars 2024 dans le quartier du Plateau à Abidjan, en compagnie du ministre délégué chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur. Le partenaire financier du programme Orange Bank était aussi présent. Les secteurs d'activité des migrants de retour sont le commerce (50 projets), les services (19), l'élevage (15), l'artisanat (5) la restauration (4), le transport

(2) et l'agriculture (1). « *Il s'agit de les accompagner dans leur parcours d'insertion professionnelle. Parmi ces bénéficiaires, 71 vivent à Abidjan* »

L'une a pour projet de faire du commerce de produits alimentaires avec son « un million » de francs CFA. *"J'ai passé cinq ans en Tunisie. Cela n'a pas été facile. Ce financement va me permettre de me lancer"* ; un autre est revenu volontairement de Tunisie après sept mois, et souhaite *"relancer [son] salon de coiffure"* avec l'argent prêté. Durant la distribution, le ministre a invité les bénéficiaires à *"être des ambassadeurs de la Côte d'Ivoire dans la campagne de sensibilisation contre l'immigration irrégulière"* et à faire comprendre aux jeunes qu'il existe des dispositifs d'insertion professionnelle pour eux. En 2023, 150 personnes rentrées en Côte d'Ivoire ont bénéficié de ce même programme, d'un montant total cette année-là de 143,8 millions de francs CFA, soit environ 218 000 euros. « *D'autres ressources peuvent être mises à votre disposition à nouveau si les premières ressources sont bien utilisées et remboursées* » a dit le ministre.

En 2023, sur les 157 000 migrants débarqués en Italie, 16 000 étaient Ivoiriens. Soit la troisième nationalité représentée, derrière la Guinée et la Tunisie. En octobre 2023, l'agence européenne de surveillance des frontières extérieures Frontex comptabilisait 14 000 Ivoiriens arrivés de manière irrégulière en Europe, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 12 500. Après la publication de ces données, le ministre ivoirien de l'intérieur s'était offusqué *"d'une situation qui tend à ternir l'image de notre pays"* et avait contredit les chiffres donnés par les deux agences. Selon lui, beaucoup de migrants se diraient Ivoiriens mais seraient en réalité originaires d'un autre pays. Pour inciter ses ressortissants à rentrer au pays, les autorités ont lancé divers programmes d'aide à la réinsertion économique et sociale, en partenariat avec l'OIM. En 2023, plus de 1 700 Ivoiriens – après les attaques anti-noirs en Tunisie - sont revenus chez eux, un record depuis 2013. Et près de 800 ont demandé l'aide proposée par l'État. Mais beaucoup attendent encore de toucher ces sommes d'argent. L'un, rentré de Tunisie l'année dernière, travaille dans la boutique de son frère en attendant de monter son propre commerce. *"Moi j'ai un projet, donc j'attends le financement. Mais si à chaque fois on me dit : 'Dans 9 mois', je vais recevoir [cet argent] quand ?"*. Pour pallier les carences de l'État, des ONG tentent d'aider les migrants, souvent traumatisés par un passage en Libye ou une traversée périlleuse de la Méditerranée. L'Association pour la réinsertion des migrants de retour en Côte d'Ivoire (Arm-ci), basée à Abidjan, aide par exemple les exilés à *"réintégrer le tissu social"*, avait assuré son fondateur. D'abord en leur permettant de gagner leur indépendance financière, car beaucoup de migrants de retour doivent rembourser des personnes qui leur ont prêté de l'argent pour leur voyage. Puis en leur apportant un soutien psychologique, indispensable à leur réinsertion. *"Une fois rentrés, par honte, beaucoup se cachent et ne préviennent pas leurs parents, avait confié présidente du Réseau africain de lutte contre l'immigration clandestine (Realic). Le regard de la famille et de l'entourage sur eux est très dur. Dans certaines zones du pays, ces migrants de retour, on les appelle 'les maudits'"*.

Ces ex-migrants font partie du nombre total des 1667 migrants venus de la Tunisie, du Niger et du Soudan, dont 1530 de la Tunisie, 92 du Niger et 45 du Soudan.

https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=16576

LIBYE

Libye : nouvelle vidéo d'un migrant violemment torturé dans une prison de Bani

Walid

Dans une vidéo publiée lundi 25 mars 2024 par Refugees in Libya – qui documente les exactions commises contre des migrants en Libye – on peut voir un Subsaharien violemment frappé par un homme vêtu d'une tunique blanche et d'un foulard jaune qui masque son visage. Pendant 20 secondes, le bourreau assène plusieurs coups de pelle sur le dos et les épaules de sa victime, attachée par les pieds à un mur, à moitié nue. L'administrateur de la page Refugees in Libya, a reçu la vidéo, a vérifié l'authenticité des images et l'identité de la personne agressée, et l'a diffusé.

L'homme torturé, âgé de 28 ans, est originaire du centre de l'Éthiopie. Diplômé en architecture en 2021, il fuit son pays en début d'année dernière, après la mort de son père et de son frère, pour subvenir aux besoins de sa mère et de ses trois autres frères et sœurs. Son "*maigre salaire*" dans un petit cabinet d'architectes d'Addis-Abeba ne lui permet pas de le faire. Début février 2024, sa mère reçoit un appel des ravisseurs de son fils. Puis chaque jour qui suit, des vidéos de son enfant violenté. Les trafiquants lui réclament 15 000 dollars (près de 14 000 euros) en échange de sa libération. La mère a lancé une cagnotte en ligne pour tenter de collecter cette importante somme et a signalé l'enlèvement de son fils à la police éthiopienne. Mais les autorités ont exprimé leur impuissance dans cette affaire, la Libye étant un pays en proie au chaos.

Il serait retenu à Bani Walid, à environ 200 km de Tripoli, selon Refugees in Libya. Cette ville est tristement célèbre pour être l'une des terribles étapes sur la route des migrants. Un réfugié soudanais, aujourd'hui en Italie après plusieurs années en Libye, rappelle inlassablement sur les réseaux sociaux que les conditions de vie dans ces geôles de Bani Walid sont insupportables. "*Les exilés que vous voyez sont tous enfermés dans une seule pièce. Ils doivent faire leurs besoins dans une bouteille*». *Sur les images que nous recevons, nous devinons qu'il y a plusieurs pièces dans la prison où ils sont enfermés. Mais nous sommes incapables de dire combien*".

En Libye, les exactions envers les exilés sont monnaie courante. Les groupes armés n'hésitent pas à kidnapper des migrants en pleine rue, sur la route de l'exil ou dans leur appartement, à filmer les tortures qu'ils leur infligent dans le but d'extorquer de l'argent à leurs proches. Il n'est pas rare non plus que des gardiens des centres de détention officiels revendent eux-mêmes des migrants à des trafiquants.

Une "fosse commune" avec 65 corps

Une "*fosse commune*" avec 65 corps, a été découverte dans la zone désertique d'Al Shwayrif, à plus de 400 km au sud de Tripoli (sud-ouest de la Libye), a indiqué vendredi 22 mars 2024 l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Elle confirme l'information donnée quelques jours plus tôt par les autorités libyennes. Le service libyen des investigations criminelles révélait lundi 18 mars 2024 qu'un charnier avait été retrouvé dans la région. Au moins 65 cadavres ont été déterrés. Les Libyens affirment que ces corps sont ceux de migrants. L'OIM partage la même analyse et signale que "*les circonstances et leur nationalité restent inconnues, mais on pense qu'ils sont morts alors qu'ils traversaient clandestinement le désert*". Sur les photos diffusées par la police libyenne, rien ne permet d'identifier les dépouilles. Les images montrent des tombes informelles sur lesquelles apparaissent des os et des squelettes, laissant penser que les corps ont été enterrés longtemps auparavant. Sur une autre photo, on peut voir un médecin légiste tenter de reconstituer un corps avec des restes humains. Les autorités libyennes ont précisé que des échantillons ADN avaient été prélevés sur deux corps retrouvés. L'OIM a par ailleurs précisé qu'une enquête avait été ouverte pour connaître les causes de ces décès et demande aux forces libyennes "*ainsi qu'aux agences partenaires des Nations unies, de veiller à la récupération des corps dans la dignité, à l'identification et au transfert des dépouilles des migrants décédés, d'en informer les familles et de les aider*". "*Chaque signalement d'un migrant disparu ou d'une perte humaine représente une famille en deuil qui cherche des réponses au sujet d'un proche*".

La zone d'Al Shwayrif est située à mi-chemin entre la capitale Tripoli et la ville de Sebha. Cette route est empruntée par les réseaux de passeurs qui transportent des migrants depuis la Niger voisin vers les côtes du nord libyen. Sebha est une étape incontournable pour les exilés cherchant à rejoindre les rives libyennes pour tenter la traversée de la Méditerranée vers l'Europe. La ville est devenue ces dernières années un des centres névralgiques des trafics d'êtres humains, et est célèbre pour ses marchés aux esclaves. Plusieurs témoignages de migrants racontent les sévices subis dans les "ghettos" à Sabah, des maisons tenues par des trafiquants où sont parqués les exilés en attendant de continuer leur route. Ils racontent les viols, la torture, l'extorsion ou encore le travail forcé... La

suite du voyage vers Tripoli et les villes côtières peut aussi s'avérer extrêmement dangereux. Les migrants peuvent notamment être victimes d'abandon sur la route : après une panne de moteur, les passeurs fuient la zone et laissent les exilés livrés à eux-mêmes. Beaucoup périssent dans le désert de faim ou de soif, sans laisser de traces. D'autres peuvent être tués par des milices qui contrôlent la région et enterrés à la hâte, voire abandonnés sur le sable.

MALI

A huit ans, il migre en Italie pour aller à l'école

Un jeune Malien de huit ans a débarqué seul à Ancône lundi 18 mars 2024 après avoir été secouru quelques jours plus tôt en Méditerranée par le navire humanitaire Ocean Viking. Il a parcouru 7 000 kilomètres, traversant le désert et la mer, sans adulte à ses côtés. Avec des mots d'enfant, et sans pouvoir détailler précisément son périple, il a raconté un peu de son parcours invraisemblable pour arriver en Italie. En fin d'année dernière, le garçon fuit son village du sud-ouest du Mali après une attaque terroriste. Séparé de sa famille, il continue de marcher à travers le désert du Sahara. Il parvient à rejoindre la Libye. *"La manière dont il est arrivé en Libye n'est pas clair. Il dit qu'il a travaillé sur le chemin pour avoir de l'argent"*. Dans le pays où les Subsahariens sont la cible de violences, de kidnapping ou encore d'extorsion, l'enfant dort, seul, dans la rue. Il dit avoir été employé comme soudeur et peintre en bâtiment. Un jour, il entend parler de canots chargés de migrants qui prennent la mer pour tenter de rejoindre les côtes européennes. Il monte dans l'un d'eux. *"On ne sait pas si et comment il a payé le passage"*. Selon des témoignages, il arrive parfois que certains passeurs ne fassent pas payer le voyage aux exilés blessés, en mauvaise santé, ou très jeunes.

La première tentative du Malien est un échec. Il est intercepté par les garde-côtes libyens, renvoyé dans le pays et transféré à la prison d'Ain Zara, à Tripoli, où *"Les gardes nous frappent sans raison. Ils emmènent des personnes dans une pièce, filment les tortures et les envoient aux familles pour qu'elles paient une rançon"*. Il n'échappe pas à ses violences : sa cheville sera fracturée et son corps présente encore aujourd'hui plusieurs cicatrices. Grâce à deux autres migrants qui le cachent dans une poubelle, il parvient à s'évader de la prison. Le garçon de huit ans rejoint la ville de Zaouia, dans l'ouest de la Libye, et retente sa chance en mer. Dans l'embarcation se trouve un autre homme, avec qui il était enfermé à Tripoli. *"J'ai vu ce garçon à la prison d'Ain Zara. Il n'est pas resté longtemps mais je me souviens de lui car ce n'était qu'un enfant. Je l'ai revu en montant dans le canot"*, dit-il sur le bateau de SOS Méditerranée après son sauvetage. Lors de l'opération de secours qui s'est déroulée le 14 mars 2024 au large des côtes libyennes : le garçon, déshydraté et blessé, *"était le plus rapide de tous. Il a immédiatement compris ce qu'il devait faire, [a aidé] trois autres enfants [à] monter jusqu'au bateau de sauvetage"*. Lorsqu'il a aperçu au loin un patrouilleur des forces libyennes, *"il a baissé la tête, est resté muet et n'a pas bougé. Il tremblait"* jusqu'à son arrivée à bord de l'Ocean Viking. Quand le navire humanitaire a débarqué à Ancône, sur la côte-est de l'Italie, le jeune Malien a été pris en charge dans un centre pour mineurs. Le directeur du lieu raconte que le garçon avait mémorisé le numéro de téléphone de son père, resté au Mali. *"J'ai donc sorti mon téléphone (...) son père a répondu"*. Il relate la discussion (traduite par un interprète en bambara) :

-*"Je suis désolé papa de ne pas te l'avoir dit. Mais je suis ici, je l'ai fait."*

-*Où ? demande son père."*

-*De l'autre côté... En Europe. Maintenant, je peux aller à l'école papa ?"*

Son père est resté *"incrédule"*, soulagé d'avoir des nouvelles de son fils dont il avait perdu la trace depuis quatre mois. Le garçon, *"très intelligent et très courageux"* pose chaque matin la même question lorsqu'il voit les autres enfants se préparer : *"Est-ce que je vais à l'école ?"*

Les migrants Burkinabé arrivent au Mali

Chaque jour, plus de 500 Burkinabè entrent au Mali depuis plus de trois mois, selon les chiffres du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Majoritairement des femmes et des enfants, ces réfugiés rejoignent Koro – de l'autre côté de la frontière et où plus de 25 000 réfugiés ont déjà été enregistrés –, mais également Mopti, Bandiagara, San ou d'autres

localités du centre du Mali. Certains fuient les attaques terroristes, d'autres les opérations de l'armée burkinabè et de ses supplétifs des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), formés par des villageois recrutés par l'armée pour contribuer à la lutte antiterroriste. Le représentant du HCR au Mali, alerte sur les conditions d'accueil des 40 000 réfugiés burkinabè arrivés depuis trois mois. *"C'est énorme ! 40 000 personnes, c'est l'équivalent d'une ville moyenne". "Ils sont d'abord accueillis dans les populations hôtes, dans les familles. Il faut signaler leur grande générosité, leur grand cœur, parce que souvent les autorités ne sont pas à même de pouvoir répondre aux besoins de ces populations qui viennent de manière assez massive. La communauté humanitaire est malheureusement très peu présente du fait de l'insécurité, et nous n'avons pas de camp [de réfugiés] établi. Les besoins sont immenses, incommensurables. D'abord en besoins matériels : ces réfugiés ont besoin d'eau, d'abri, de soins et de nourriture."*

Ces réfugiés burkinabè viennent principalement des provinces du Soum, du Yatenga et de la Léraba, frontalières avec le Mali. L'un est originaire du village de Bouro près de Djibo où un massacre a été commis en décembre 2023. Était-ce par un groupe terroriste ou bien par des militaires, en opération dans le secteur à cette période ? Aucune revendication, ni aucune preuve définitive n'est venue étayer l'identité des assaillants. Après s'être enfui, il a fini par gagner le Mali et la ville de Sévaré en février : *"Dans notre village, des gens sont venus pour tuer. Il y avait des motos, des voitures, ils étaient armés, mais on ne sait pas qui ils étaient. Ils ont tué beaucoup d'hommes, des femmes, des enfants... ils ont tué les gens. Dans ma famille, tout le monde ne s'en est pas sorti. Ma mère, une de mes sœurs et l'un de mes frères ont survécu. Les autres, ils les ont tués. Rien que dans ma famille, ils ont tué 25 personnes. Alors, nous avons fui, nous ne pouvions pas rester. Nous sommes passés par Douna, au Burkina, puis par Koro au Mali, et maintenant, nous sommes à Sévaré, où nous avons retrouvé de la famille. Mais nous avons besoin de nourriture et d'un logement. Depuis notre arrivée, nous avons rempli des papiers, on nous a donné des nattes, des sceaux, mais pas de nourriture."* Le manque est aussi du côté des soins : certains réfugiés, y compris des enfants, ont été hospitalisés en urgence après avoir été blessés dans les attaques de leurs villages. D'autres sont traumatisés par les horreurs traversées. Pourtant, ces réfugiés burkinabè ne sont pas à l'abri de recroiser des horreurs: le centre du Mali est lui-même le théâtre d'attaques régulières des membres du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (affilié à al-Qaïda) et d'opérations de l'armée malienne et de ses supplétifs de Wagner.

MAROC – ESPAGNE

Les migrants subsahariens refoulés au cœur de l'Atlas marocain

Un Camerounais d'une quarantaine d'années, du Cameroun anglophone et souhaitant demander le statut de réfugié, comme beaucoup de Subsahariens ici, doit mendier pour survivre. Sa grande silhouette est soutenue par des béquilles, blessure qu'il doit à une tentative de franchissement de la frontière vers l'Espagne à Melilla. Il a tout tenté pour rejoindre l'Europe, y compris la traversée vers les Canaries au départ du Sahara occidental. *"De Laâyoune, j'ai essayé d'aller vers les îles Canaries. Malheureusement, il y a eu un naufrage et il y a eu une expulsion où on arrêta tous les immigrés pour les faire partir de Laâyoune. Et quand on les arrête, on les rejette de ce côté de Béni Mellal et dans diverses villes"*. Béni Mellal est une ville étudiante et agricole au cœur de l'Atlas marocain. Il n'a pas eu le temps de franchir la frontière avec l'Europe. À son arrivée au Maroc, il affirme que ses documents d'identité lui ont été confisqués par la police aux frontières. *"J'ai essayé d'aller à Rabat pour récupérer mes documents, mais sur le chemin, j'ai été envoyé dans cette petite ville. Nous sommes des bannis, des illégaux qui ne pouvons pas aller dans les grandes villes. Je voudrais récupérer mes papiers et m'enregistrer comme réfugié, mais le bureau est à Rabat. J'ai essayé d'y aller deux fois, mais je n'y arrive pas, il y a trop de contrôles et ils me renvoient ici à chaque fois"*, déplore-t-il.

Découragés par cette situation, les candidats à l'exil choisissent parfois de s'installer pour quelque temps sur place. Mais trouver du travail, explique un médiateur culturel de l'ONG italienne

Progettomondo, n'est pas toujours chose aisée. *"Des personnes qui ont plus ou moins une proximité culturelle avec la population marocaine, comme les Soudanais par exemple, ça peut être facile, mais pour d'autres personnes, ça peut être un peu plus compliqué. En général, les personnes travaillent sur les chantiers en tant que main-d'œuvre, ou bien dans les champs d'olives ou d'agrumes"*. D'autres, ont choisi une autre voie. Le jeune homme de 25 ans fabrique lui-même des bijoux qu'il vend tous les jours au marché. Après quatre ans de tentatives de traversée, il dort aujourd'hui dans son propre appartement et rêve désormais d'un avenir au Maroc. *"Pour aller en Europe, c'est très difficile et je peux me retrouver à perdre 10 ans de ma vie comme ça. Du coup, qu'est-ce qu'il faut faire ? Est-ce que ce n'est pas mieux de chercher à l'intérieur de la société marocaine et voir, avec le temps, si j'ai une carte de séjour, je peux peut-être commencer à faire du commerce international"*. Depuis le renforcement des contrôles aux frontières européennes en 2022, de plus en plus de candidats à l'exil envisagent de s'installer au Maroc ou de rentrer chez eux.

SENEGAL

L'émigration au cœur de la campagne présidentielle

La longue liste de naufrages que connaît le pays depuis plusieurs années, et qui se sont multipliées ces derniers mois se signale à la sphère politique sénégalaise en campagne pour l'élection présidentielle, fixée au 24 mars 2024.

L'ancien Premier ministre (parti Rewmi), a rencontré les pêcheurs de la ville de Ouakam près de Dakar. *"La pêche a des difficultés. Si des milliers de jeunes pouvaient trouver leur compte dans la pêche, ils n'iraient pas braver la mort"*. À cause de la raréfaction du poisson en mer, causée entre autres par le réchauffement climatique, les pêcheurs sénégalais peinent en effet à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Un rapport publié en octobre 2023 par la Fondation pour la justice environnementale (EJF) révèle que près des deux tiers des pêcheurs sénégalais gagnent moins d'argent qu'il y a cinq ans. Beaucoup d'entre eux s'engagent sur la route des Canaries, au péril de leur vie. Une situation dont doit se défendre, pour être élu, le représentant du parti au pouvoir et ancien Premier ministre. Mais le bilan présidentiel sur cette "question très douloureuse" sera "difficile à défendre", avance un professeur agrégé de Science politique à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. En 2023, près de 40 000 personnes, en majorité sénégalaises, ont débarqué aux Canaries. Un chiffre jamais enregistré dans l'archipel, même au plus fort de la "crise des cayucos" en 2006 lors de laquelle près de 32 000 migrants avaient été comptabilisés.

"Jamais, on évoque nos difficultés au quotidien, celles justement qui nous poussent à partir. La politique [du président actuel] est un échec total. Il nous a délaissé et a donné la mer aux étrangers", déplore de son côté un membre de l'Union nationale de la pêche artisanale du Sénégal (Unapas) de Dakar. Très décriés par les Sénégalais, les accords de pêche signés par Dakar avec la Chine et certains pays de l'Union européenne font partie des causes qui expliquent la diminution, drastique dans certaines zones du littoral, des ressources halieutiques. *"Certains bateaux pêchent devant nous, à 10 km de la plage. Comment peut-on lutter ? Si ça, ça ne s'arrête pas, les gens continueront de partir"*. Le mouvement Alternative pour la relève citoyenne (ARC), a proposé le 29 février 2024, *"d'investir dans l'éducation et la formation professionnelle"* et de créer *"des initiatives visant à stimuler l'entrepreneuriat et la création d'emplois pour les jeunes"*. Le 10 mars 2024, le candidat du Parti de l'Unité et du Rassemblement (PUR) a souligné le *"besoin de soutien de ces populations notamment en termes d'emplois, car cette frange du Sénégal est en perte d'espoir"*. Le président de la plateforme politique Taxawu Senegaal, affirme : *"Il faut faire en sorte que les gens aient les moyens de vivre et de travailler, pour garder leur dignité"*. *"On doit revoir nos propres politiques économiques, nos stratégies de développement pour répondre aux aspirations de la population, qui parce qu'elle n'a plus de réponse, préfère la mort ou l'exit, plutôt que de rester dans la honte"*. Le but est de développer un programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socioéconomique des jeunes, et surtout dissuader sa jeunesse de le quitter.

Si les propositions s'entendent d'un point de vue économique, "l'emploi des jeunes se

mue facilement en argument électoraliste, car aucun programme ne s'attaque aux causes psychologiques et sociales des départs". Certains Sénégalais sont parfois poussés à l'exil par leur famille, qui rêve que l'un des leurs gagne sa vie en Europe. D'autres partent pour fuir la répression politique, qui s'est accrue sur les opposants ces deux dernières années notamment. Selon des groupes de la société civile et des partis d'opposition, près de 1 000 membres et militants de l'opposition ont été arrêtés dans tout le pays depuis mars 2021. Dans sa "stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière" lancée en juillet 2023, le président, en plus des volets d'aide au développement et à l'emploi, prévoit par ailleurs des mesures pour la gestion des frontières. Soit davantage de surveillance sur ses côtes et plus de répression contre les passeurs. "La dissuasion répressive n'est pas efficace. Les pêcheurs, qui sont souvent à la barre des pirogues, connaissent la mer et les routes par cœur. Mettre plus de garde-côtes ne les empêchera pas de partir pour les Canaries". Renforcer la surveillance du littoral, "c'est comme donner des antidouleurs à une personne malade au lieu de soigner ses symptômes, réagit un étudiant sénégalais à l'université de Strasbourg, en France depuis 2022. Quasiment personne, ni le successeur du président, ni la majorité des candidats, ne propose des études approfondies sur les attentes de la jeunesse". Pour le jeune homme, ancien dirigeant d'une startup au Sénégal, "les politiciens sont totalement déconnectés de la vie de la population. Ils sont dans leur petite vie confortable, ils ne savent pas ce que c'est, le désespoir".

SOUDAN

Le mois sacré se terminera à la mi-avril, juste avant le premier anniversaire du conflit au Soudan, qui a entraîné le déplacement forcé de plus de 8 millions de personnes. Plus de 500 000 d'entre elles ont fui vers le Tchad voisin, où la population réfugiée a doublé depuis le début du conflit. Grâce au soutien du programme Sadaqah Jariyah du HCR, des points d'eau ont pu être installés dans les nouveaux camps de réfugiés, permettant ainsi de mettre fin aux longs trajets pour trouver de l'eau et d'assurer la sécurité des réfugiés, en particulier celle des femmes et des jeunes filles.

https://zakat.unhcr.org/annualreport/?_gl=1%2A1dkxd8k%2A_ga%2AMTEwOTc5NzE1MC4xNjkyMTA3NTg0%2A_ga_RDNCXLXWYH%2AMTcxMTYxOTkxMy4yOC4xLjE3MTE2MTk5NzEuMi4wLjA.%2A_rup_ga%2AMTEwOTc5NzE1MC4xNjkyMTA3NTg0%2A_rup_ga_EVDQTJ4LMY%2AMTcxMTYxOTkxMy4yOS4xLjE3MTE2MTk5NzEuMi4wLjA.#_ga=2.70537040.1968039610.1711619915-1109797150.1692107584

TUNISIE

L'ex-président de l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie, détenu dans un camp !

L'ex-président de l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie (AESAT), est détenu depuis le 19 mars 2024 dans le centre de détention d'El Ouardia, à Tunis, sans aucune explication. Inscrit à l'université privée Upes (gestion et technologie) à Tunis, il était "*parti chercher sa carte de séjour définitive*" quand il a été retenu au poste de police, a déclaré l'actuel président de l'AESAT. Il a pu passer un appel téléphonique où il a dit avoir été interrogé à propos de ses activités pendant la crise du printemps 2023 lorsque du discours du président de la république tunisien contre l'immigration illégale : ce qui avait déclenché une violente campagne contre les migrants originaires d'Afrique subsaharienne en Tunisie. L'AESAT a dénoncé une détention "*sans aucune accusation officielle ni procès*". Interrogé, le ministère de l'Intérieur tunisien a dit ne pas disposer à ce stade d'informations sur le sujet.

Son arrestation aurait-elle un motif politique ? Aucun élément ne permet pour l'instant de l'établir. Mais les raisons de son incarcération demeurent floues. D'autant que l'université Upes a expliqué que l'étudiant était accompagné par un responsable pédagogique pour obtenir sa carte de séjour. "*On déplore surtout la manière dont cela s'est fait, continue l'actuel président de l'AESAT. Disparaître pendant huit jours ce n'est pas normal pour un étudiant, et encore moins pour un membre de la société civile. Même les trois avocats qu'on a dépêchés sur place n'ont pas réussi à le voir.*" Les associations Terre d'Asile, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Avocats sans frontières (ASF) ont, en effet, envoyé des avocats pour tenter d'obtenir sa libération. Le Forum

tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) a appelé à *"une libération urgente"* de l'étudiant, détenu *"hors de tout cadre légal"*. "Des démarches administratives sont menées par l'ambassade et par l'AESAT", a précisé le porte-parole du FTDES.

À l'origine conçu comme un *"Centre d'accueil et d'orientation"*, El Ouardia servirait depuis juillet 2021 strictement à la détention de migrants : *"Officiellement, il est présenté comme un centre d'accueil et d'hébergement, alors que dans les faits, c'est un centre de détention"*. El Ouardia a d'ailleurs été épinglé par l'Organisation mondiale de lutte contre la torture (OMCT) comme une *"zone de non droit où des personnes sont arbitrairement privées de leurs libertés"*. Le bâtiment, où s'entassent une cinquantaine de migrants, de réfugiés et de demandeurs d'asile majoritairement issus de pays subsahariens, est sous la tutelle de la gendarmerie tunisienne, qui refuse son accès aux ONG et aux avocats travaillant sur les questions migratoires. L'année dernière, un migrant arrêté lors d'une descente de police à Sfax, dans le centre-est du Pays, témoignait : *"La manière dont on est accueillis dans ce centre en dit long sur le déroulé des choses : les agents sont déjà préparés à nous faire du mal. On te crache dessus, on t'appelle 'kahlouch' ['noireau' en arabe maghrébin] ou 'guirguira' [mot censé imiter des cris de singe]"*.

Migrants subsahariens : immédiatement envoyés à la frontière algérienne

Comme de nombreux migrants subsahariens, il passe ses journées et ses nuits dans une oliveraie, le long de la route qui relie Sfax à El Amra. Sans ressources, et dans l'impossibilité de trouver du travail à cause de sa couleur de peau, le jeune Camerounais de 24 ans est désespéré. Sa seule issue, désormais, est de monter dans un bateau direction l'Italie.

"Je suis dans le camp depuis sept ou huit mois, celui qui se situe au kilomètre 25. Avec d'autres africains, on s'est installé sous les oliviers et on dort sous une bâche. Ces derniers mois, c'était vraiment très, très dur. Il fait froid la nuit, et on n'a pas grand-chose pour se couvrir. Pour manger et boire, on compte sur la solidarité des habitants. Certains viennent directement à nous pour nous donner de la nourriture. Souvent, on va toquer à la porte des fermes des environs. Mais il y a des jours où je ne mange rien."

Le 18 mars 2024, plusieurs associations et ONG de défense des droits humains ont dénoncé une *"normalisation des violations des droits humains des personnes migrantes en Tunisie"*. Selon le porte-parole du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDS), leur situation *« est encore pire qu'avant »*.

Je n'ai pas d'argent pour m'acheter de quoi me nourrir. J'ai essayé de trouver un travail pour avoir quelques ressources, mais ici c'est impossible. Les Tunisiens ne veulent déjà pas de nous dans leurs rues, alors travailler ... Les Arabes n'aiment pas les Noirs. Certaines personnes nous insultent dans la rue, nous chassent des maisons. On doit se cacher. J'ai fui le Cameroun fin 2022, pour échapper à la guerre. Je n'ai pas eu le choix, il fallait que je parte pour rester en vie. [Depuis 2016, de nombreuses violence ont lieu dans la partie anglophone du Cameroun. En sept ans, plus de 6 000 personnes ont perdu la vie,]. Quand je suis arrivé en Tunisie, c'était pour y rester et construire ma vie : obtenir l'asile, continuer mes études dans l'informatique, et travailler un peu en parallèle. Mais le racisme qu'il y a ici a tout chamboulé. Ça a cassé tous mes rêves."

Depuis un an le racisme anti-Noirs a pris beaucoup d'ampleur dans le pays. Insultes, rafles, arrestations arbitraires : les exilés subsahariens vivent aujourd'hui reclus, de peur des représailles d'une certaine partie de la population comme de la police.

La violence de ce pays me rappelle parfois ce qu'il se passe chez moi. Je pleure beaucoup. Si dans un futur proche, j'arrive à gagner un peu d'argent, j'économiserais pour partir en Europe. Ça me fait un peu peur aussi, car maintenant, quand les Tunisiens arrêtent les bateaux en mer, les migrants sont envoyés à la frontière avec l'Algérie. Mais je ne veux plus rester ici."

Ainsi une Sierra-Léonaise, arrêtée en mer à Sfax le 29 décembre 2023 par les garde-côtes, à peine de retour sur terre, elle et un groupe de 50 personnes dont des enfants "de 1 an, 4 ans, 6 ans, 9 ans et 12 ans" ont été immédiatement envoyés à la frontière algérienne.

Ces derniers jours, j'ai trouvé refuge dans la chambre d'un ami étudiant car j'ai été très malade. Il a accepté de m'acheter quelques médicaments et de m'héberger le temps que j'aille mieux. Ça m'a fait du bien, car je n'avais même pas de quoi acheter du paracétamol. Mais je ne peux pas rester ici trop longtemps. Samedi, je retourne au camp".

Les départs d'embarcations sont très nombreux à partir de la Tunisie

Lundi 25 mars 2024, **cinq corps de migrants** ont été retrouvés par les garde-côtes tunisiens. Aucune information sur l'identité des exilés n'a été communiquée. Les autorités tunisiennes ont dans le même temps **intercepté en mer 663 personnes "d'origine subsaharienne"**. **Douze personnes soupçonnées d'être trafiquants** et médiateurs de départs illégaux vers l'Europe ont par ailleurs été arrêtées. Lors de ces opérations, deux bateaux, quinze moteurs et du carburant destiné aux traversées maritimes ont été confisqués. La découverte des cinq corps fait suite à deux naufrages survenus au large de Lampedusa. **Trois exilés** - un Syrien, un Bangladais et un Ethiopien - sont portés **disparus** depuis la nuit du dimanche 24 au lundi 25 mars. Ils sont tombés à l'eau pendant le transfert des passagers de leur embarcation à un cargo pétrolier. L'équipage a pu **accueillir 139 exilés**, dont une femme, jusqu'à Lampedusa. L'embarcation était partie de Sabratha, en Libye.

Quelques heures plus tôt, un autre naufrage a provoqué la **mort d'une fillette de 15 mois** et d'un **garçon guinéen de 15 ans**. D'après la presse italienne, à l'arrivée des garde-côtes près du bateau en fer de sept mètres, la majorité des passagers se sont déplacés du côté des secours faisant tanguer le bateau, qui a fini par se renverser. **Cinquante personnes ont pu être secourues**. C'est à l'arrivée au port de Favarolo, à Lampedusa, que le frère de l'adolescent disparu a signalé son absence. La petite fille de 15 mois manquait aussi à l'appel. Des recherches ont alors été lancées sur le lieu du naufrage, sans succès. Les passagers étaient partis vendredi soir de Sfax, dans le centre de la Tunisie.

Le même jour, les autorités tunisiennes ont **intercepté 614 autres migrants** au large de leurs côtes. Tous sont subsahariens, et deux sont tunisiens. **Deux corps** ont par ailleurs été repêchés.

Les départs d'embarcations sont très nombreux en Tunisie. Les exilés embarquent dans de frêles bateaux en fer complètement inadaptés aux traversées en mer, poussés par des conditions de vie très difficiles dans le pays. Le racisme anti-noir force les subsahariens à quitter la Sfax, des centaines de migrants survivent depuis plusieurs mois dans des camps délabrés, le long d'une route, sous des oliviers. Plusieurs associations et ONG de défense des droits humains ont dénoncé lundi 18 mars 2024, dans un communiqué une "*normalisation des violations des droits humains des personnes migrantes en Tunisie*". D'après elles, "*alors que la coopération en matière de migration avec l'UE ne cesse de se renforcer, les autorités tunisiennes continuent de violer de manière flagrante leurs obligations en matière de respect des droits humains*".

La situation des migrants subsahariens empire

Un an après le discours antimigrants du président, qui prépare sa réélection entre septembre et octobre 2024, plusieurs associations et ONG de défense des droits humains ont dénoncé lundi 18 mars 2024 une "*normalisation des violations des droits humains des personnes migrantes en Tunisie*". "*Alors que la coopération en matière de migration avec l'UE ne cesse de se renforcer, les autorités tunisiennes continuent de violer de manière flagrante leurs obligations en matière de respect des droits humains*", déclarent une trentaine de signataires dont le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDS). Lors de l'été 2023, plusieurs milliers de migrants subsahariens ont été emmenés de force par la garde nationale tunisienne dans le désert à la frontière algérienne ou

libyenne. Croulant sous la chaleur, en manque d'eau ou de nourriture, plus d'une centaine d'entre eux ont trouvé la mort. Selon le porte-parole du FTDS, leur situation "est encore pire qu'avant". Ces derniers sont toujours contraints de vivre cachés dans les oliveraies de la région, ainsi 300 Soudanais vivent dans un jardin public, à Tunis "car ils n'ont pas de solution d'hébergement". Des migrants sont expulsés sur la péninsule située entre Zarzis et Ben Gardane : "Il n'y a que les autorités là-bas. Les membres de la société civile ou les journalistes n'y ont pas accès, tandis que les migrants dorment sous des tentes provisoires". Depuis, des réseaux criminels profitent de cette situation pour enlever et détenir des exilés en vue de rançonner leurs proches. Le coût de leur libération coûte souvent plusieurs centaines d'euros. Les témoignages de victimes ou de leurs proches se sont multipliés depuis l'automne 2023. "On a reçu deux témoignages de kidnapping à Sfax. Et évidemment les migrants ont peur d'alerter les autorités". Face à cette chasse à l'homme, nombre de migrants subsahariens qui travaillaient depuis plusieurs années en Tunisie ont rassemblé leurs maigres économies pour se payer une traversée en bateau vers l'Italie, Sfax n'étant qu'à une centaine de kilomètres de l'île de Lampedusa. Mais là encore, les autorités tunisiennes ont renforcé le contrôle de leur frontière maritime depuis la signature en juillet 2023 d'un partenariat avec l'UE à hauteur de 900 millions d'euros, dont 105 consacrés à la lutte contre l'immigration irrégulière. "Depuis fin 2023, les départs se font surtout depuis la Libye, car les autorités tunisiennes ont mis beaucoup de moyens logistiques pour intercepter les départs. Mais jusqu'à quand ? C'est ça la question." En 2023, **près de la moitié des 146 000 migrants arrivés par bateau en Italie étaient partis des côtes tunisiennes**. Une traversée toujours aussi périlleuse avec 1 300 morts pour la seule année dernière. Selon les autorités tunisiennes, la part des non-Tunisiens dans les embarcations est de plus en plus élevée, soit 78% contre 59%.

Disparition de 34 migrants découverte de deux corps, 34 secourus

Vendredi 15 mars 2024, la Garde nationale tunisienne a annoncé la disparition de 34 migrants en route vers l'Europe et la découverte de deux corps. Trente-quatre autres personnes ont quant à elles pu être secourues après le naufrage de leur canot. "Les navires de la Garde nationale à Zarzis (sud-est de la Tunisie) ont pu intercepter une tentative de franchissement de la frontière maritime, sauvant 34 passagers de différentes nationalités et récupérant deux corps". Au total, 70 personnes avaient pris place dans l'embarcation, partie de la Libye. Ces dernières semaines, la Tunisie a porté secours à plusieurs canots qui avaient pris la mer depuis la Libye. À chaque fois, on dénombre des cadavres ou des disparus. Les autorités tunisiennes font face à de nombreux départs depuis leurs côtes, de ressortissants subsahariens et tunisiens. Ce week-end, **plus d'un millier d'exilés ont été récupérés en mer** par les forces tunisiennes, près de Sfax (est du pays) : samedi, 544 migrants ont été interceptés lors de 14 opérations et 538 dans 21 opérations le lendemain. Par ailleurs, un cadavre a été récupéré dimanche. L'an dernier, pas moins de 1 313 personnes parties des côtes tunisiennes ont disparu ou sont mortes en mer Méditerranée, un nombre jamais atteint jusqu'ici. Au moins deux tiers d'entre eux étaient originaires d'Afrique subsaharienne. Ce qui est "équivalent à peu près à la moitié des morts ou disparus en méditerranée centrale" de 2023, qui s'est établi à près de 2 500 en 2023.

OCEANIE

AUSTRALIE

L'hostile Australie pour modèle

Une approche hostile de l'asile a aidé la droite australienne à remporter les élections en 2001, puis à mettre en œuvre une politique ouvertement xénophobe, qui assimile les migrants à des menaces à la sécurité nationale, rappelle le correspondant pour le journal britannique *Guardian* en

Australie. Le ministère de la Défense de l'époque avait **prohibé toute diffusion d'images susceptibles de les humaniser**. Pas question d'émouvoir les Australiens, alors que son gouvernement entendait se débarrasser des demandeurs d'asile en les parquant sur les îles de Nauru (Pacifique) et Manus (Papouasie-Nouvelle-Guinée). Le tout dans des conditions sanitaires et sécuritaires indignes, dénoncées par l'ONU et plusieurs ONG de défense des droits humains. En 2011, le leader du parti libéral, un Londonien de naissance, avait lui aussi lancé une opération de communication pour décourager les migrants de venir dans son pays. Même méthode, même slogan : « *Stop the boats* ». Cette campagne repoussoir et la déportation des demandeurs d'asile n'ont jamais arrêté les bateaux. Dès 2012, l'Australie a vu les arrivées repartir à la hausse. À tel point qu'elle a dû, deux ans plus tard, cesser ses transferts vers les camps de rétention offshore. Celui de Manus a été fermé en 2021, sur ordre de la Cour suprême papouasienne, qui l'a jugé illégal. Celui de l'île prison de Nauru a été vidé l'an dernier : certains réfugiés y étaient enfermés depuis dix ans.

<https://www.ouest-france.fr/europe/royaume-uni/migrants-le-royaume-uni-dit-stop-aux-vietnamiens-390dbb46-ec2b-11ee-a793-3d15ad53aa4e>

TEMOIGNAGE

Un jeune réfugié afghan accompagne la flamme olympique sur le Béléme

Un jeune réfugié afghan installé à La Rochelle a 25 ans. Il a fui l'Afghanistan à l'âge de 15 ans, pour échapper aux Talibans, qui avaient tué son père. Il a réussi à atteindre l'Iran en passant par le Pakistan, rançonnés par les passeurs. Après trois ans, il a décidé de rejoindre l'Europe, via la Turquie, la Grèce, l'Autriche, l'Allemagne, le Danemark, pour s'installer finalement en Suède. Il y a vécu quatre ans, avant que le durcissement des lois d'immigration du pays le renvoie à nouveau sur les routes. Jusqu'à La Rochelle, où il vit depuis trois ans. Il a survécu grâce à sa débrouille, valorisant par exemple ses connaissances en anglais pour aider les autres migrants afghans. Il est doté d'une grande force, de résilience et de courage. Au point d'être repéré par la Fondation Caisse d'Épargne : il fait partie de 14 **jeunes qui vont accompagner la flamme olympique de la Grèce à Marseille**, fin avril, sur le célèbre voilier **Le Bélem**. Le jeune Afghan de La Rochelle est aidé par l'association d'insertion AI17, il espère bientôt faire une formation d'électricien dans le nautisme à La Rochelle afin de trouver un emploi stable.

Il est reconnaissant envers la France qui l'accueille. Et à nous, Français, qui passons tant de temps à nous plaindre, il adresse ce message : *"J'ai envie de dire : arrêtez de râler, de dire "notre pays, c'est pas bon", "nos parents, c'est pas bon"... Mon conseil aux Français, c'est d'avoir conscience de la valeur de votre pays, avoir conscience de la valeur de vos parents. On ne décide pas d'où on naît. Moi, je suis né en Afghanistan, dans un pays terrible, sans parents, sans sécurité. Dans mon pays, j'étais comme un étranger. Je dormais sur les lieux de mon travail. Ici, en France, vous avez tout : vous avez la sécurité, vous avez l'État derrière vous qui peut vous aider, vous pouvez avoir l'aide de vos parents ou de vos grands-parents. Vous avez besoin de quoi ?"*

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-la-redaction-de-france-bleu-la-rochelle-7h45/zabih-jeune-refugie-afghan-a-la-rochelle-avez-conscience-de-la-valeur-de-votre-pays-4791947>